



Comité sectoriel de main-d'œuvre
des communications graphiques
du Québec

Étude salariale dans le secteur des communications graphiques au Québec

Rapport final

Réalisé par :



Zins Beaudesne et associés

MARKETING ■ DÉVELOPPEMENT ■ INNOVATION

Juin 2007

ÉQUIPE DE PRODUCTION

ÉDITEUR



Comité sectoriel de main-d'œuvre
des communications graphiques
du Québec

Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications
graphiques du Québec (CSMO-CGQ)

Michel Cliche, directeur général

8150, boul. Métropolitain Est, Bureau 350

Anjou (Québec), H1K 1A1

Téléphone : (514) 387-0788

Télécopieur : (514) 387-9456

Courriel : csmocgq@communicationsgraphiques.org

Site Internet : <http://www.communicationsgraphiques.org>

Coordination du projet

Thérèse Marie Weis, CSMO-CGQ

Comité paritaire d'orientation

Yves Audet, Gilles Blais, Luc Cantin, Alain Derome, Daniel Gendron, Stéphane Daigneault,
Daniel Ménard, Stéphane Pimparé

Avec la participation de Michel Cliche, Marie Daigneault et Thérèse Marie Weis

Sondage, analyse, rédaction et révision linguistique

Zins Beauchesne et associés

Communications

Hélène Cloutier, CSMO-CGQ

Conception, réalisation graphique et impression

Accent Impression



Cette publication a été réalisée grâce au soutien financier d'Emploi Québec

ISBN : 2-9808182-9-1

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2007

Bibliothèque nationale du Canada, 2007

Le masculin est employé dans ce document dans le seul but d'alléger le texte.

Toute reproduction est autorisée à des fins non commerciales et à la condition d'en mentionner la source : Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec.

AVANT-PROPOS

Après plus de 10 ans d'existence, le Comité sectoriel des communications graphiques présente avec fierté sa première Étude salariale du secteur des communications graphiques au Québec.

La réalisation de cette étude a été rendue nécessaire suite aux nombreuses demandes d'information provenant des entreprises, des individus, des établissements scolaires ainsi que de certains ministères. Ce travail est le résultat d'un long processus, qui s'est voulu respectueux des attentes de chacun des partenaires associés à cette démarche.

C'est pourquoi, dès le départ, un comité paritaire d'orientation fut constitué afin de pouvoir refléter les enjeux et les attentes de notre secteur liés à un tel projet. Nous sommes fiers du travail de notre comité paritaire qui comptait des représentants de la grande entreprise, de la PME, et des associations de travailleurs et travailleuses.

De multiples consultations ont suivi afin de déterminer les métiers ainsi que les principales composantes de rémunération qui devaient faire partie de notre questionnaire. Ainsi, il fut décidé d'inclure les professions et les métiers selon cinq sous-sections soit :

- 1) les postes en administration et au service à la clientèle;
- 2) les postes en conception graphique;
- 3) les postes en préimpression;
- 4) les postes en impression;
- 5) les postes en finition, reliure et procédés complémentaires.

Cette façon de faire nous a permis de réaliser un inventaire complet non seulement des salaires qui sont payés dans ces sous-sections, mais également des postes dont les fonctions sont plus ou moins similaires selon les différentes entreprises. De cela, 29 métiers furent sondés et servent de base aux résultats présentés dans cette étude.

Pour nous aider dans notre démarche, les membres du comité paritaire ont retenu les services de la firme **Zins Beauchesne et associés**, qui fut choisie après un appel d'offres.

C'est donc avec fierté que nous vous présentons le travail de tous ces groupes et nous espérons que les données serviront tout autant aux entreprises qu'aux associations de travailleurs et travailleuses afin de les éclairer sur des politiques de rémunération conformes aux tendances générales de notre industrie.

Bonne lecture,



Yves Audet
Coprésident patronal



Alain Derome
Coprésident syndical

REMERCIEMENTS

C'est avec un immense plaisir et notre plus profonde reconnaissance que nous voulons souligner la contribution de toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin à la réalisation de la première Étude salariale réalisée par le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec.

Tout d'abord, je voudrais souligner le soutien financier que nous avons obtenu de la part d'Emploi-Québec, sans lequel la réalisation d'un projet d'une telle envergure aurait été impossible. Remercions plus particulièrement, madame Marie Daigneault, qui en tant que conseillère d'Emploi-Québec à la Commission des partenaires du marché du travail, auprès du Comité sectoriel, a dès le départ soutenu l'ensemble de notre démarche.

Mais, au-delà de l'aspect financier, nous nous devons de souligner la participation bénévole du comité paritaire d'orientation. Ainsi, la collaboration de Alain Derome et Yves Audet, nos coprésidents, ainsi que de Luc Cantin, Daniel Ménard, Stéphane Pimparé, Daniel Gendron, Stéphane Daigneault ainsi que Gilles Blais fut telle que sans celle-ci ce travail n'aurait pu être réalisé avec autant de dextérité.

Par ailleurs, le travail de Renée Dubé et de Claire Naboulet et de toute l'équipe de **Zins Beauchesne et associés** fut également un élément clé de la démarche. Nous les en remercions également.

Le personnel de notre siège social a été mis à contribution et plus spécialement Hélène Cloutier, directrice des communications, qui a initié le projet mais surtout Thérèse Marie Weis, adjointe à la direction générale, qui s'est chargée entre autres de la logistique entourant toute cette démarche.

Elle fut, de plus, la coordonnatrice du dossier tout autant qu'une excellente présidente des débats, toujours soucieuse du respect des opinions de chacun.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que cette publication devienne le « Best seller » tant attendu, car l'usage qu'on peut en faire peut prendre de multiples formes dont l'établissement de politiques de rétention du personnel, de bénéfices sociaux, etc., éléments importants pour les travailleurs actuels et futurs qui sont au cœur même de nos entreprises.

Merci à tous,



Le directeur général,
Michel Cliche, CAE

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

1. Introduction.....	2
2. Contexte et objectifs du mandat.....	4
2.1 Contexte.....	4
2.2 Objectifs.....	5
3. Méthodologie.....	7
4. Caractéristiques des entreprises du secteur des communications graphiques.....	14
4.1 Répartition des entreprises par SCIAN, selon leur taille et leur localisation.....	14
4.2 Répartition des entreprises selon les services et les procédés utilisés.....	16
4.2.1 Types de procédés d'impression.....	17
4.2.2 Type de procédés de finition ou d'appareils pour la reliure et les procédés complémentaires.....	19
4.3 Définition des programmes de bonification, des avantages sociaux et des autres bénéfices offerts aux employés.....	19
5. Postes en administration / service à la clientèle.....	21
5.1 Représentants.....	21
5.1.1 Présence et nombre de représentants dans le secteur des communications graphiques.....	21
5.1.2 Taux de syndicalisation des représentants.....	22
5.1.3 Besoin de représentants présentement.....	23
5.1.4 Rémunération et progression salariale des représentants.....	24
5.2 Estimateurs.....	33
5.2.1 Présence et nombre d'estimateurs dans le secteur des communications graphiques.....	33
5.2.2 Taux de syndicalisation des estimateurs.....	34
5.2.3 Besoin d'estimateurs présentement.....	35
5.2.4 Rémunération et progression salariale des estimateurs.....	36
5.3 Chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR.....	38
5.3.1 Présence et nombre de chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] dans le secteur des communications graphiques.....	38
5.3.2 Taux de syndicalisation des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR.....	39
5.3.3 Besoin de chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR présentement.....	40
5.3.4 Rémunération et progression salariale des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR.....	41

6.	Postes en conception graphique	44
6.1	Graphistes / techniciens en graphisme / infographistes	44
6.1.1	Présence et nombre de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes dans le secteur des communications graphiques	44
6.1.2	Taux de syndicalisation des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes.....	45
6.1.3	Besoin de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes présentement	46
6.1.4	Rémunération et progression salariale des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes	47
6.2	Designers graphiques / concepteurs graphiques	49
6.2.1	Présence et nombre de designers graphiques / concepteurs graphiques dans le secteur des communications graphiques.....	49
6.2.2	Taux de syndicalisation des designers graphiques / concepteurs graphiques	50
6.2.3	Besoin de designers graphiques / concepteurs graphiques présentement....	51
6.2.4	Rémunération et progression salariale des designers graphiques / concepteurs graphiques.....	52
7.	Postes en préimpression	55
7.1	Infographes en préimpression / infomonteurs (anciennement photo- lithographes) / techniciens en préimpression / techniciens en prépresse.....	55
7.1.1	Présence et nombre d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] dans le secteur des communications graphiques.....	55
7.1.2	Taux de syndicalisation des infographes en préimpression / infomonteurs [...] 56	
7.1.3	Besoin d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] présentement....	57
7.1.4	Rémunération et progression salariale des infographes en préimpression / infomonteurs [...]	58
7.2	Gestionnaires des couleurs	60
7.2.1	Présence et nombre de gestionnaires des couleurs dans le secteur des communications graphiques.....	60
7.2.2	Taux de syndicalisation des gestionnaires des couleurs.....	61
7.2.3	Besoin de gestionnaires des couleurs présentement.....	61
7.2.4	Rémunération et progression salariale des gestionnaires des couleurs	62
8.	Postes en impression	65
8.1	Postes en impression – presse rotative.....	65
8.1.1	Aides-général / aides sur presse rotative	65
8.1.2	3 ^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis).....	70

8.1.3	2 ^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis)	74
8.1.4	1 ^e pressiers sur presse rotative	79
8.2	Postes en impression – presse à feuilles	85
8.2.1	Opérateurs de duplicateur équipé d'un seul blanchet	85
8.2.2	Pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs	90
8.2.3	Margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	95
8.2.4	2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)	100
8.2.5	1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	105
8.3	Postes en impression – sérigraphie	111
8.3.1	Pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale	111
8.3.2	Pressiers sur presse automatisée	116
8.3.3	Aides-pressiers sur presse automatisée	120
8.4	Postes en impression – flexographie	124
8.4.1	Pressiers en flexographie	124
8.4.2	Monteurs de plaques en flexographie	129
8.4.3	Aides-pressiers en flexographie	133
8.5	Postes en impression – numérique	137
8.5.1	Techniciens en impression numérique / opérateurs de presse numérique ..	137
9.	Postes en finition, reliure et procédés complémentaires	143
9.1	Opérateurs d'équipements en thermoreliure (perfect bond) et/ou d'encarteuse- piqueuse	143
9.1.1	Présence et nombre d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse dans le secteur des communications graphiques ...	143
9.1.2	Taux de syndicalisation des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse	144
9.1.3	Besoin d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse- piqueuse présentement	145
9.1.4	Rémunération et progression salariale des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse	146
9.2	Opérateurs de couteau (massicot, guillotine) et/ou de plieuse	148
9.2.1	Présence et nombre d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse dans le secteur des communications graphiques	148
9.2.2	Taux de syndicalisation des opérateurs de couteau et/ou de plieuse	149
9.2.3	Besoin d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse présentement	150
9.2.4	Rémunération et progression salariale des opérateurs de couteau et/ou de plieuse	151
9.3	Opérateurs de presses d'estampage (hot stamping) et/ou de gaufrage (embossing, debossing) et/ou de «die-cut» (découpage à l'emporte-pièce)	153

9.3.1	Présence et nombre d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» dans le secteur des communications graphiques	153
9.3.2	Taux de syndicalisation des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut»	154
9.3.3	Besoin d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» présentement	155
9.3.4	Rémunération et progression salariale des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut»	156
9.4	Opérateurs de plieuse-colleuse automatique	158
9.4.1	Présence et nombre d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique dans le secteur des communications graphiques	158
9.4.2	Taux de syndicalisation des opérateurs de plieuse-colleuse automatique	159
9.4.3	Besoin d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique présentement	160
9.4.4	Rémunération et progression salariale des opérateurs de plieuse-colleuse automatique	161
9.5	Opérateurs de lamineuse	163
9.5.1	Présence et nombre d'opérateurs de lamineuse dans le secteur des communications graphiques	163
9.5.2	Taux de syndicalisation des opérateurs de lamineuse	164
9.5.3	Besoin d'opérateurs de lamineuse présentement	165
9.5.4	Rémunération et progression salariale des opérateurs de lamineuse	166
9.6	Aides-général en finition (multitâches)	168
9.6.1	Présence et nombre d'aides-général en finition dans le secteur des communications graphiques	168
9.6.2	Taux de syndicalisation des aides-général en finition	169
9.6.3	Besoin d'aides-général en finition présentement	170
9.6.4	Rémunération et progression salariale des aides-général en finition	171
10.	Calcul des commissions	174
11.	Programmes de bonification, avantages sociaux et autres bénéfices offerts aux employés	178
11.1	Programmes de bonification	178
11.2	Identification des avantages sociaux et autres bénéfices offerts aux employés	179
11.3	Types de protection couverts par les assurances collectives	180
11.4	Pourcentages moyens du salaire cotisable pour les fonds de pension et/ou les REER collectifs	181
11.5	Nombre moyen de journées de maladie monnayables et/ou non monnayables	182

PAGE

12. Critères de recrutement pris en considération lors de l'embauche de personnel	184
12.1 Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement des représentants, des estimateurs, des chargés de projets / CSR	185
12.2 Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement d'infographes / de graphistes.....	186
12.3 Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement des pressiers, des aides-pressiers, des alimenteurs, des margeurs, des monteurs de plaques, etc. 187	
12.4 Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement d'opérateurs en finition reliure et procédés complémentaires	188

Annexe : Questionnaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Bases administratives de l'enquête.....	10
Tableau 3.2 : Taux de réponse selon la localisation des entreprises.....	10
Tableau 3.3 : Pondération des données.....	12
Tableau 4.1 : Répartition des entreprises selon leur localisation	15
Tableau 4.2 : Procédés d'impression utilisés.....	17
Tableau 4.3 : Type de presses à feuilles	18
Tableau 4.4 : Type de presses utilisées pour la sérigraphie.....	18
Tableau 4.5 : Procédés de finition ou d'appareils pour la reliure et les procédés complémentaires.....	19
Tableau 5.1 : Présence et nombre de représentants dans le secteur des communications graphiques	21
Tableau 5.2 : Syndicalisation des représentants (En % d'entreprises).....	22
Tableau 5.3 : Besoin de représentants présentement.....	23
Tableau 5.4 : Mode de rémunération des représentants (détail)	24
Tableau 5.5 : Progression salariale des représentants en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée (représentants rémunérés sous la forme d'un salaire fixe)	26
Tableau 5.6 : Progression salariale des représentants en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée (Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe et de commissions).....	27
Tableau 5.7 : Entreprises offrant à leurs représentants une rémunération sous la forme d'un salaire de base fixe et de commissions	28
Tableau 5.8 : Pourcentages utilisés pour le calcul des commissions des représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe et de commissions	29
Tableau 5.9 : Entreprises qui proposent la rémunération sous forme de commissions uniquement.....	30
Tableau 5.10 : Pourcentages utilisés pour le calcul des commissions pour les représentants rémunérés sous la forme de commissions uniquement.....	31
Tableau 5.11 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	32
Tableau 5.12 : Présence et nombre d'estimateurs dans le secteur des communications graphiques	33
Tableau 5.13 : Syndicalisation des estimateurs (En % d'entreprises).....	34
Tableau 5.14 : Besoin d'estimateurs présentement.....	35

Tableau 5.15 : Progression salariale des estimateurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	36
Tableau 5.16 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	37
Tableau 5.17 : Présence et nombre de chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR dans le secteur des communications graphiques	38
Tableau 5.18 : Syndicalisation des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR (En % d'entreprises)	39
Tableau 5.19 : Besoin de chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR présentement	40
Tableau 5.20 : Progression salariale des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	41
Tableau 5.21 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	42
Tableau 6.1 : Présence et nombre de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes dans le secteur des communications graphiques	44
Tableau 6.2 : Syndicalisation des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes (En % d'entreprises)	45
Tableau 6.3 : Besoin de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes présentement.....	46
Tableau 6.4 : Progression salariale des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	47
Tableau 6.5 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	48
Tableau 6.6 : Présence et nombre de designers graphiques / concepteurs graphiques dans le secteur des communications graphiques	49
Tableau 6.7 : Syndicalisation des designers graphiques / concepteurs graphiques (En % d'entreprises)	50
Tableau 6.8 : Besoin de designers graphiques / concepteurs graphiques présentement.....	51
Tableau 6.9 : Progression salariale des designers graphiques / concepteurs graphiques en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	52
Tableau 6.10 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	53

Tableau 7.1 : Présence et nombre d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] dans le secteur des communications graphiques	55
Tableau 7.2 : Syndicalisation des infographes en préimpression / infomonteurs [...] (En % d'entreprises)	56
Tableau 7.3 : Besoin d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] présentement	57
Tableau 7.4 : Progression salariale des infographes en préimpression / infomonteurs [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	58
Tableau 7.5 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	59
Tableau 7.6 : Présence et nombre de gestionnaires des couleurs dans le secteur des communications graphiques.....	60
Tableau 7.7 : Syndicalisation des gestionnaires des couleurs (En % d'entreprises)	61
Tableau 7.8 : Progression salariale des gestionnaires des couleurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	62
Tableau 7.9 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	63
Tableau 8.1 : Présence et nombre d'aides-général / aides sur presse rotative dans le secteur des communications graphiques	65
Tableau 8.2 : Syndicalisation des aides-général / aides sur presse rotative (En % d'entreprises)	66
Tableau 8.3 : esoin d'aides-général / aides sur presse rotative présentement.....	67
Tableau 8.4 : rogression salariale des aides-général / aides sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	68
Tableau 8.5 : ssujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	69
Tableau 8.6 : Présence et nombre de 3 ^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques	70
Tableau 8.7 : Syndicalisation des 3 ^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) (En % d'entreprises).....	71
Tableau 8.8 : Progression salariale des 3 ^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	72
Tableau 8.9 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	73
Tableau 8.10 : Présence et nombre de 2 ^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques	74

Tableau 8.11 : Syndicalisation des 2 ^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis) (En % d'entreprises)	75
Tableau 8.12 : Besoin de 2 ^e pressiers sur presse rotative présentement (incluant les apprentis).....	76
Tableau 8.13 : Progression salariale des 2 ^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis) en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	77
Tableau 8.14 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	78
Tableau 8.15 : Présence et nombre de 1 ^e pressiers sur presse rotative dans le secteur des communications graphiques	79
Tableau 8.16 : Syndicalisation des 1 ^e pressiers sur presse rotative (En % d'entreprises).....	80
Tableau 8.17 : Besoin de 1 ^e pressiers sur presse rotative présentement.....	81
Tableau 8.18 : Progression salariale des 1 ^e pressiers sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	82
Tableau 8.19 : Progression salariale des pressiers sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	83
Tableau 8.20 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	84
Tableau 8.21 : Présence et nombre d'opérateurs de duplicateur dans le secteur des communications graphiques	85
Tableau 8.22 : Syndicalisation des opérateurs de duplicateur (En % d'entreprises)	86
Tableau 8.23 : Besoin d'opérateurs de duplicateur présentement	87
Tableau 8.24 : Progression salariale des opérateurs de duplicateur en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	88
Tableau 8.25 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	89
Tableau 8.26 : Présence et nombre de pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs dans le secteur des communications graphiques	90
Tableau 8.27 : Syndicalisation des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs (En % d'entreprises)	91
Tableau 8.28 : Besoin de pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs présentement	92
Tableau 8.29 : Progression salariale des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	93

Tableau 8.30 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	94
Tableau 8.31 : Présence et nombre de margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus dans le secteur des communications graphiques	95
Tableau 8.32 : Syndicalisation des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (En % d'entreprises)	96
Tableau 8.33 : Besoin de margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement ...	97
Tableau 8.34 : Progression salariale des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	98
Tableau 8.35 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	99
Tableau 8.36 : Présence et nombre de 2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques	100
Tableau 8.37 : Syndicalisation des 2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis) (En % d'entreprises).....	101
Tableau 8.38 : Besoin de 2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement (incluant les apprentis).....	102
Tableau 8.39 : Progression salariale des 2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis) en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	103
Tableau 8.40 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	104
Tableau 8.41 : Présence et nombre de 1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus dans le secteur des communications graphiques	105
Tableau 8.42 : Syndicalisation des 1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (En % d'entreprises)	106
Tableau 8.43 : Besoin de 1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement	107
Tableau 8.44 : Progression salariale des 1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	108
Tableau 8.45 : Progression salariale des pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	109
Tableau 8.46 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	110

PAGE

Tableau 8.47 : Présence et nombre de pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale dans le secteur des communications graphiques	111
Tableau 8.48 : Syndicalisation des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale (En % d'entreprises)	112
Tableau 8.49 : Besoin de pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale présentement	113
Tableau 8.50 : Progression salariale des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	114
Tableau 8.51 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	115
Tableau 8.52 : Présence et nombre de pressiers sur presse automatisée dans le secteur des communications graphiques.....	116
Tableau 8.53 : Syndicalisation des pressiers sur presse automatisée (En % d'entreprises) .	117
Tableau 8.54 : Progression salariale des pressiers sur presse automatisée en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	118
Tableau 8.55 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	119
Tableau 8.56 : Présence et nombre d'aides-pressiers sur presse automatisée dans le secteur des communications graphiques	120
Tableau 8.57 : Syndicalisation des aides-pressiers sur presse automatisée (En % d'entreprises)	121
Tableau 8.58 : Progression salariale des aides-pressiers sur presse automatisée en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	122
Tableau 8.59 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	123
Tableau 8.60 : Présence et nombre de pressiers en flexographie dans le secteur des communications graphiques	124
Tableau 8.61 : Syndicalisation des pressiers en flexographie (En % d'entreprises)	125
Tableau 8.62 : Besoin de pressiers en flexographie présentement	126
Tableau 8.63 : Progression salariale des pressiers en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	127
Tableau 8.64 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	128
Tableau 8.65 : Présence et nombre de monteurs de plaques en flexographie dans le secteur des communications graphiques	129

Tableau 8.66 : Syndicalisation des monteurs de plaques en flexographie (En % d'entreprises)	130
Tableau 8.67 : Progression salariale des monteurs de plaques en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	131
Tableau 8.68 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	132
Tableau 8.69 : Présence et nombre d'aides-pressiers en flexographie dans le secteur des communications graphiques	133
Tableau 8.70 : Syndicalisation des aides-pressiers en flexographie (En % d'entreprises)	134
Tableau 8.71 : Progression salariale des aides-pressiers en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	135
Tableau 8.72 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	136
Tableau 8.73 : Présence et nombre de techniciens en impression numérique [...] dans le secteur des communications graphiques.....	137
Tableau 8.74 : Syndicalisation des techniciens en impression numérique [...] (En % d'entreprises)	138
Tableau 8.75 : Besoin de techniciens en impression numérique [...] présentement	139
Tableau 8.76 : Progression salariale des techniciens en impression numérique [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	140
Tableau 8.77 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	141
Tableau 9.1 : Présence et nombre d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse dans le secteur des communications graphiques	143
Tableau 9.2 : Syndicalisation des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse (En % d'entreprises)	144
Tableau 9.3 : Besoin d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse- piqueuse présentement	145
Tableau 9.4 : Progression salariale des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	146
Tableau 9.5 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	147
Tableau 9.6 : Présence et nombre d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse dans le secteur des communications graphiques	148

PAGE

Tableau 9.7 : Syndicalisation des opérateurs de couteau et/ou de plieuse (En % d'entreprises)	149
Tableau 9.8 : Besoin d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse présentement	150
Tableau 9.9 : Progression salariale des opérateurs de couteau et/ou de plieuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	151
Tableau 9.10 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	152
Tableau 9.11 : Présence et nombre d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» dans le secteur des communications graphiques.....	153
Tableau 9.12 : Syndicalisation des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» (En % d'entreprises).....	154
Tableau 9.13 : Besoin d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» présentement	155
Tableau 9.14 : Progression salariale des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée	156
Tableau 9.15 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	157
Tableau 9.16 : Présence et nombre d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique dans le secteur des communications graphiques	158
Tableau 9.17 : Syndicalisation des opérateurs de plieuse-colleuse automatique (En % d'entreprises)	159
Tableau 9.18 : Besoin d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique présentement.....	160
Tableau 9.19 : Progression salariale des opérateurs de plieuse-colleuse automatique en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	161
Tableau 9.20 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	162
Tableau 9.21 : Présence et nombre d'opérateurs de lamineuse dans le secteur des communications graphiques	163
Tableau 9.22 : Syndicalisation des opérateurs de lamineuse (En % d'entreprises).....	164
Tableau 9.23 : Besoin d'opérateurs de lamineuse présentement.....	165
Tableau 9.24 : Progression salariale des opérateurs de lamineuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	166
Tableau 9.25 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	167

Tableau 9.26 : Présence et nombre d'aides-général en finition dans le secteur des communications graphiques	168
Tableau 9.27 : Syndicalisation des aides-général en finition (En % d'entreprises).....	169
Tableau 9.28 : Besoin d'aides-général en finition présentement	170
Tableau 9.29 : Progression salariale des aides-général en finition en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée.....	171
Tableau 9.30 : Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions.....	172
Tableau 10.1 : Part des entreprises qui rémunèrent leurs employés sous forme de commissions	174
Tableau 10.2 : Détails des types de commissions (Base : entreprises qui rémunèrent leurs employés sous forme de commissions)	175
Tableau 10.3 : Pourcentages utilisés pour le calcul des commissions.....	176
Tableau 11.1 : Programmes de bonification par grand type de postes (Q10).....	178
Tableau 11.2 : Identification des avantages sociaux et autres bénéfices offerts aux employés (Q12).....	179
Tableau 11.3 : Identification des types de protection couverts par les assurances collectives par SCIAN (Q12, base : Entreprises offrant une assurance collective à leurs employés).....	180
Tableau 11.4 : Pourcentages moyens du salaire cotisable pour les fonds de pension et/ou les REER collectifs (Q14).....	181
Tableau 11.5 : Nombre moyen de journées de maladie monnayables et/ou non monnayables (Q15).....	182
Tableau 12.1 : Critères de recrutement pris en considération lors de l'embauche de personnel (Q16) Sous-total « très important » / « assez important »	184

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1 :	Schéma méthodologique	7
Figure 4.1 :	Répartition des entreprises à l'étude selon leur code SCIAN.....	14
Figure 4.2 :	Taille des entreprises.....	14
Figure 4.3 :	Répartition des entreprises selon les services et les procédés utilisés.....	16
Figure 5.1 :	Mode de rémunération des représentants	24
Figure 10.1 :	Types de commissions (Q11, Base : entreprises qui rémunèrent leurs employés sous forme de commissions, n=60)	175
Figure 12.1 :	Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement des représentants, des estimateurs, des chargés de projets / CSR (Q16).....	185
Figure 12.2 :	Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement d'infographes / de graphistes (Q16).....	186
Figure 12.3 :	Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement de pressiers, d'aides-pressiers [...] (Q16).....	187
Figure 12.4 :	Critères de recrutement pris en considération lors du recrutement d'opérateurs en finition reliure et procédés complémentaires (Q16).....	188

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

1. INTRODUCTION

Le présent rapport, réalisé pour le **Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec** (ci-après nommé le **CSMO des communications graphiques**) par **Zins Beaudesne et associés**, concerne une étude salariale dans le secteur des communications graphiques effectuée par le biais d'une enquête auprès de 252 responsables d'entreprises du secteur entre le 13 mars et le 16 mai 2007.

Il s'agissait plus précisément de connaître les standards de rémunération globale pour des postes de travail représentatifs dans le secteur des communications graphiques, soit pour les 29 postes les plus couramment rencontrés dans le secteur. Ces emplois peuvent se situer tant au niveau de l'administration et du service à la clientèle, qu'au niveau de la conception, de la préimpression, de l'impression et de la finition.

On trouvera donc dans les pages subséquentes :

- un rappel du contexte et des objectifs poursuivis par l'enquête;
- une présentation de la méthodologie suivie pour atteindre ces objectifs;
- la présentation des principaux résultats de l'enquête;
- et, en annexe, le questionnaire utilisé.

La version électronique des tableaux statistiques détaillés présentés sous forme de tableaux croisés sont disponibles sur demande au **CSMO des communications graphiques**.

CHAPITRE 2

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU MANDAT

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU MANDAT

2.1 CONTEXTE

Soutenu financièrement par Emploi-Québec et par la Commission des partenaires du marché du travail, le **CSMO des communications graphiques** est un regroupement paritaire composé de représentants patronaux, syndicaux et associatifs.

Créé en 1996, le **CSMO des communications graphiques** a pour mission de :

«Être un organisme de concertation représentatif du secteur de l'imprimerie et des activités connexes afin de favoriser le développement des ressources humaines et de répondre aux besoins de formation de l'industrie et de sa main-d'œuvre.»¹

Le secteur de l'impression et des activités connexes de soutien représente effectivement près de la moitié (1 429) des 2 917 entreprises représentées par le **CSMO des communications graphiques**. Les autres secteurs industriels représentés sont :

- la fabrication de produits en papier transformé (incluant la fabrication de contenants en carton et la fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité);
- les services de design graphique;
- les centres de services aux entreprises;
- les éditeurs de journaux, de périodiques et de bases de données.

Considérant tous ces secteurs réunis, le **CSMO des communications graphiques** représente un total de 59 300 travailleurs répartis dans toutes les régions du Québec.

Le secteur des communications graphiques fait aujourd'hui face à divers défis en matière de main-d'œuvre, comme le vieillissement de la main-d'œuvre, les départs à la retraite et les difficultés de recrutement d'une nouvelle main-d'œuvre. Il s'est donc avéré pertinent d'effectuer une étude salariale qui permettra de réaliser un inventaire complet des salaires et conditions de travail que l'on retrouve dans les entreprises du secteur mais également de les doter ainsi que les établissements scolaires et individus d'un outil fort intéressant.

¹ Source : Site Internet du CSMO des communications graphiques : www.communicationsgraphiques.org.

2.2 OBJECTIFS

L'**objectif principal** de ce mandat était de déterminer les standards de rémunération globale pour des postes de travail représentatifs du secteur des communications graphiques, soit les 29 postes les plus couramment rencontrés dans le secteur.

Plus précisément, il s'agissait de :

- élaborer le questionnaire d'enquête et le faire valider;
- effectuer la collecte de données par l'envoi d'un questionnaire administré par Internet à toutes les entreprises des SCIAN représentés par le **CSMO des communications graphiques** et faisant partie de la base de données qui a été fournie;
- s'assurer d'un taux de réponse représentatif des entreprises sondées par SCIAN;
- effectuer, s'il y a lieu, un sondage téléphonique afin de valider certaines informations;
- valider et traiter les données;
- analyser les données significatives;
- présenter un rapport préliminaire aux membres du comité paritaire;
- rédiger, produire et présenter un rapport final détaillé de l'étude;
- rédiger et produire un sommaire final de l'étude;
- produire un texte d'introduction portant sur la manière d'utiliser le document;
- produire une présentation PowerPoint du sommaire des résultats de l'étude.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

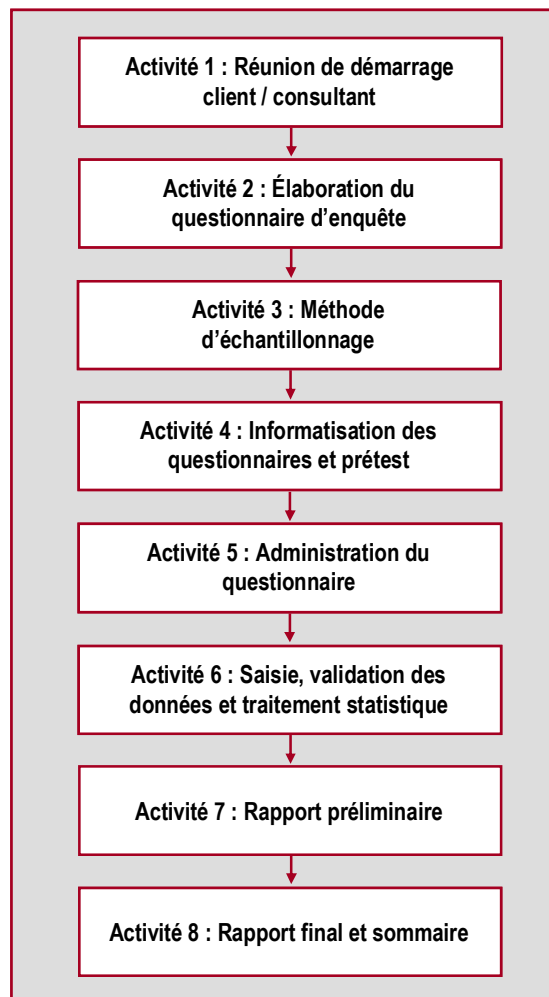
3. MÉTHODOLOGIE

Préalablement à la réalisation de l'étude, un comité paritaire d'orientation a été formé dans le but de suivre le projet et de s'assurer que cette étude salariale reflète bien les attentes des entreprises et des travailleurs.

La firme **Zins Beuchesne et associés** a été sélectionnée par le biais d'un appel d'offres public pour réaliser cette étude.

Afin d'atteindre les objectifs visés par le mandat, **Zins Beuchesne et associés** a proposé une approche méthodologique comportant 8 activités de recherche, telles que présentées dans le schéma ci-dessous et décrites ci-après.

FIGURE 3.1 : SCHÉMA MÉTHODOLOGIQUE



Activité 1 : Réunion de démarrage client / consultant

Une première réunion s'est tenue avec les représentants du **CSMO des communications graphiques** afin de réviser et finaliser le plan de travail soumis dans la proposition de service et discuter des objectifs, de la méthodologie, des biens livrables, de l'échéancier et d'autres modalités. Lors de cette réunion, le client a fourni à **Zins Beauchesne et associés** tous les éléments nécessaires à une bonne compréhension du mandat et de sa problématique. La base de données (comprenant le nom des entreprises, leur code SCIAN, leurs coordonnées et le nom d'une personne contact) qui a été utilisée pour la réalisation de l'enquête a été transmise par la suite par les représentants du **CSMO des communications graphiques** à **Zins Beauchesne et associés**.

Activité 2 : Élaboration du questionnaire d'enquête

Suite à cette première rencontre, un questionnaire d'enquête a été élaboré par **Zins Beauchesne et associés**.

Ce questionnaire a été soumis à l'approbation des représentants du comité paritaire d'orientation lors d'une réunion de travail prévue à cet effet. La version finale de ce questionnaire figure en annexe.

Activité 3 : Méthode d'échantillonnage

La population visée par l'enquête était composée d'entreprises des secteurs industriels représentés par le **CSMO des communications graphiques**, soit :

- une population totale de 2 248 entreprises;
- incluses dans les codes SCIAN suivants :
 - SCIAN 3222 (32221, 32222), 3231, 54143, 56143 et 5111.

Plus précisément, l'enquête a été adressée aux dirigeants, superviseurs ou responsables des ressources humaines des entreprises visées, soit aux personnes les plus informées des pratiques et politiques de l'entreprise en matière de rémunération des employés des postes faisant l'objet de l'enquête.

Le cadre d'échantillonnage utilisé pour rejoindre ces entreprises a été la base de données fournie par le **CSMO des communications graphiques**.

Afin de maximiser le nombre de questionnaires complétés, toutes les entreprises de la base de données correspondant aux codes SCIAN visés ont été ciblées.

Activité 4 : Informatisation du questionnaire et prétest

Informatisation du questionnaire

Pour la réalisation de l'enquête par Internet, le questionnaire a été installé sur un système informatisé d'administration des questionnaires appelé *interviewer-web*. Ce logiciel permet de générer un questionnaire autoadministré incluant les sauts de sections appropriés et des questions filtres sans aucune manipulation, ce qui diminue les risques d'erreurs. De plus, la saisie des questions fermées et/ou précodifiées se fait automatiquement.

Prétest des questionnaires

Le questionnaire Internet a été envoyé à une dizaine de personnes incluant les représentants du **CSMO des communications graphiques** pour tester la compréhension des questions, la durée d'administration (12 minutes), la programmation et les liens logiques du questionnaire.

Activité 5 : Administration du questionnaire

Le sondage Internet s'est déroulé sur une période de près de deux mois. **Un total de 252 questionnaires ont été complétés¹, ce qui garantit une marge d'erreur autour des proportions de $\pm 5,8\%$, 19 fois sur 20.**

À titre indicatif, le questionnaire Internet était accessible à partir d'un **courriel d'invitation** qui a été envoyé aux personnes-contacts de toutes les entreprises de la base de données fournie par le **CSMO des communications graphiques**. Pour maximiser le taux de réponse, jusqu'à cinq courriels de rappel ont été envoyés. Pour les entreprises dont le courriel était manquant, le questionnaire a été envoyé par fax. D'autres relances ont également été faites par le **CSMO des communications graphiques** : les représentants du **CSMO des communications graphiques** ont notamment adressé une télécopie de relance à l'ensemble des entreprises des codes SCIAN visés dans le secteur des communications graphiques; ils ont par ailleurs fait paraître des articles dans les bulletins *Infolio* et *Action Numérique*.

Durant tout le processus de collecte et d'analyse des données, les réponses des entreprises ont été traitées avec la plus stricte confidentialité.

¹ On entend par questionnaire «complété», un questionnaire pour lequel les passages de sections ont été effectués et où les questions desdites sections ont été administrées avec succès. Il s'agit donc de questionnaires exploitables aux fins de traitement et d'analyse des résultats d'enquête.

**TABLEAU 3.1 : BASES ADMINISTRATIVES DE L'ENQUÊTE
DATES DES ENTREVUES : DU 13 MARS AU 16 MAI 2007**

	NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LA BANQUE DE DONNÉES	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS	TAUX DE RÉPONSE	MARGE D'ERREUR AUTOUR DES PROPORTIONS
Ensemble des entreprises	2 248	252	11,2%	±5,8%
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	119	11	9,2%	±28,3%
3231 - Impression et activités connexes de soutien	1 085	116	10,7%	±8,6%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	332	24	7,2%	±19,3%
54143 - Services de design graphique	507	91	17,9%	±9,3%
56143 - Centres de services aux entreprises	204	10	4,9%	±30,3%

Les entreprises des codes SCIAN 3231 (impression et activités connexes de soutien) et 54143 (services de design graphique) ont davantage participé à l'étude salariale.

Compte tenu des marges d'erreur significatives pour les codes SCIAN 3222, 5111 et 56143, les résultats les concernant doivent toujours être interprétés avec prudence.

À titre d'indication complémentaire, les entreprises de l'extérieur de la grande région de Montréal ont davantage participé à l'étude salariale.

TABLEAU 3.2 : TAUX DE RÉPONSE SELON LA LOCALISATION DES ENTREPRISES

	NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LA BANQUE DE DONNÉES	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS	TAUX DE RÉPONSE
Ensemble des entreprises	2 248	252	11,2%
Localisation			
Abitibi-Témiscamingue	26	3	11,5%
Bas-Saint-Laurent	46	10	21,7%
Centre-du-Québec	66	7	10,6%
Chaudière-Appalaches	105	15	14,3%
Côte-Nord	24	4	16,7%
Estrie	79	17	21,5%
Gaspésie / Île-de-la-Madeleine	16	4	25,0%
Lanaudière	75	10	13,3%
Laurentides	90	12	13,3%
Laval	101	11	10,9%
Mauricie	80	10	12,5%
Montréal	324	39	12,0%

	NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LA BANQUE DE DONNÉES	NOMBRE DE QUESTIONNAIRES COMPLÉTÉS	TAUX DE RÉPONSE
Ensemble des entreprises	2 248	252	11,2%
Montréal	826	63	7,6%
Nord du Québec	2	1	50,0%
Outaouais	46	7	15,2%
Québec	281	32	11,4%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	56	7	12,5%
NR	5	-	-

Activité 6 : Saisie, validation des données et traitement statistique

Saisie et validation des données

L'ensemble des réponses aux questions ont été saisies automatiquement (grâce à l'administration sur Internet) pour constituer un fichier de données.

La structure du fichier a fait l'objet d'une validation continue pour repérer les codes incorrects et les erreurs d'alignement. Des commandes logiques ont été ajoutées aux programmes pour faire en sorte que la structure des branchements des questionnaires soit respectée. **Zins Beauchesne et associés** a procédé ainsi à la validation des codes de réponse et des liens logiques dans le questionnaire. Un examen des valeurs extrêmes sera par ailleurs effectué afin de s'assurer que les valeurs entrées sont réelles.

Traitement statistique

Le logiciel STAT-XP a permis ensuite d'effectuer le tirage des fréquences simples pour toutes les observations à partir du fichier de données précédemment épuré et vérifié. De plus, des analyses bivariées (tableaux croisés en bannière) ont été réalisées pour obtenir des fréquences de certains sous-groupes prédéterminés de la population étudiée et pour tester l'existence de différences parmi ceux-ci (p. ex. : en fonction du code SCIAN de l'entreprise, de la taille de l'entreprise, des services utilisés).

Pondération des données

À titre de rappel, les entreprises des codes SCIAN 3231 (impression et activités connexes de soutien) et 54143 (services de design graphique) ont davantage participé à l'étude salariale.

Afin de redonner le poids réel de chaque strate pour l'ensemble des répondants et d'assurer une représentativité des résultats, un redressement de l'échantillon a été effectué à partir des ratios que l'on retrouve dans la population à l'étude. Par conséquent, chaque personne interrogée faisant partie d'une des strates sous-représentées s'est vu attribuer un poids supérieur et l'inverse pour les répondants faisant partie d'une des strates surreprésentées.

Ainsi, chaque strate de répondants reflète son importance relative réelle dans la population à l'étude.

Les données utilisées pour la pondération sont présentées dans le tableau ci-dessous.

L'estimation de la marge d'erreur autour des proportions est de $\pm 5,8\%$, 19 fois sur 20, pour 252 répondants. Les résultats présentés dans ce rapport sont donc fiables et représentatifs de la population à l'étude.

TABLEAU 3.3 : PONDÉRATION DES DONNÉES

	RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON AVANT LA PONDÉRATION DES RÉSULTATS	DONNÉES UTILISÉES POUR LA PONDÉRATION DES RÉSULTATS (DONNÉES DE LA POPULATION)
Ensemble des entreprises	100,0%	100,0%
SCIEN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	4,4%	5,3%
3231 - Impression et activités connexes de soutien	46,0%	46,4%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	9,5%	14,8%
54143 - Services de design graphique	36,1%	23,7%
56143 - Centres de services aux entreprises	4,0%	9,8%

Activité 7 : Analyse des résultats et rapport préliminaire

Les données traitées ont ensuite été analysées.

Le rapport d'enquête préliminaire a été présenté au **CSMO des communications graphiques** et aux membres du comité paritaire dans le cadre d'une réunion, le 24 mai 2007.

Activité 8 : Rapport final et sommaire

Suite aux commentaires et suggestions du **CSMO des communications graphiques** et des membres du comité paritaire, le rapport a été produit dans sa version finale, puis remis en 15 exemplaires papier et en version électronique.

Un sommaire de l'étude a également été produit et présenté au **CSMO des communications graphiques** au cours d'une réunion. Le sommaire de l'étude a été produit en deux formats, Word et PowerPoint.

La version électronique des tableaux statistiques détaillés présentés sous forme de tableaux croisés sont disponibles sur demande au **CSMO des communications graphiques**.

CHAPITRE 4

CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

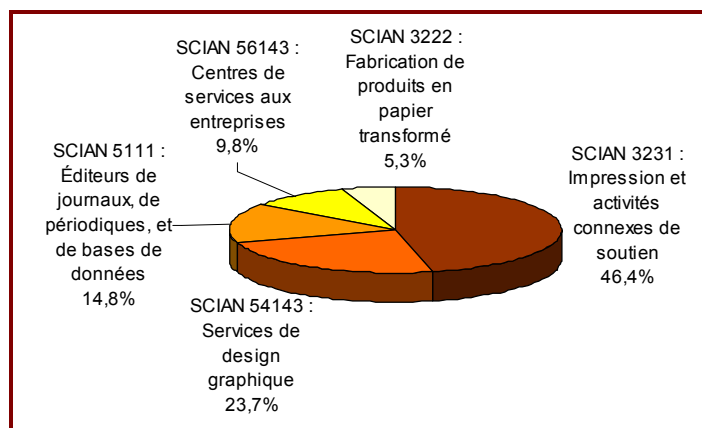
4. CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

4.1 RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR SCIAN, SELON LEUR TAILLE ET LEUR LOCALISATION

Les entreprises à l'étude se répartissent comme suit :

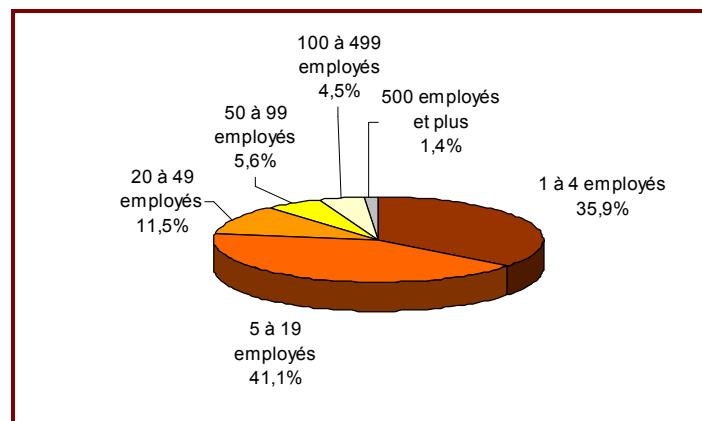
- 46,4% d'entre elles œuvrent dans l'impression et les activités connexes de soutien (SCIAN 3231);
- 23,7% offrent des services de design graphique (23,7%);
- 14,8% sont des éditeurs de journaux, de périodiques et de bases de données (SCIAN 5111 excluant les éditeurs de livres, soit le SCIAN 51113);
- 9,8% sont des centres de services aux entreprises (SCIAN 56143);
- 5,3% sont spécialisées dans la fabrication de produits transformés (SCIAN 3222).

FIGURE 4.1 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉTUDE SELON LEUR CODE SCIAN



Plus des trois quarts des entreprises à l'étude comptent moins de 20 employés (77,0%); seulement 5,9% emploient plus de 100 personnes.

FIGURE 4.2 : TAILLE DES ENTREPRISES



Comparativement à l'ensemble des entreprises à l'étude :

- on compte davantage d'entreprises de **moins de 5 employés** parmi les entreprises offrant des **services de design graphique** (SCIAN 54143; 73,6% contre 35,9% pour l'ensemble des entreprises à l'étude);
- on compte davantage d'**entreprises de 5 à 19 employés** (50,0% c. 41,1% en moyenne) et également d'**entreprises de 50 à 99 employés** (8,6% c. 5,6% en moyenne) parmi les entreprises œuvrant en **impression et dans les activités connexes de soutien** (SCIAN 3231).

Le tableau suivant détaille la répartition des entreprises selon leur localisation. À titre de rappel, les entreprises de l'extérieur de la grande région de Montréal ont davantage participé à l'étude salariale.

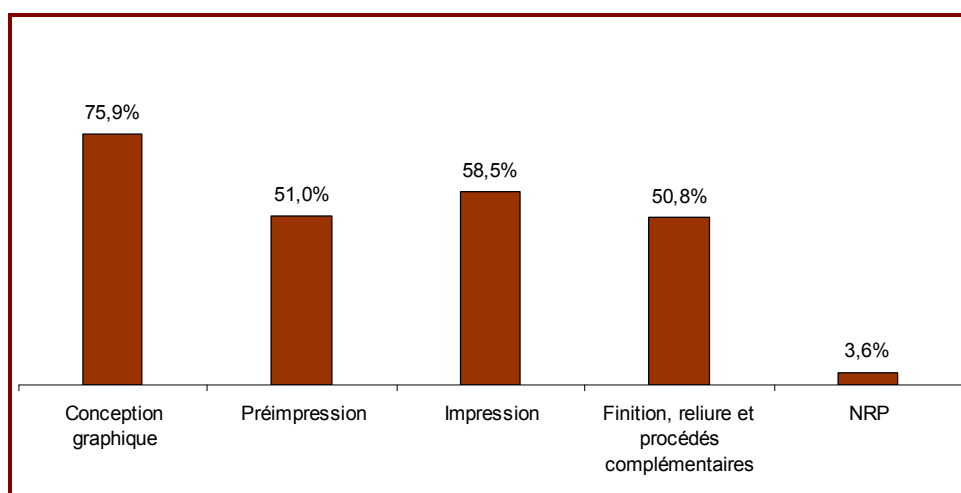
TABLEAU 4.1 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR LOCALISATION

	EN % D'ENTREPRISES
Abitibi-Témiscamingue	1,1%
Bas-Saint-Laurent	4,4%
Centre-du-Québec	2,4%
Chaudière-Appalaches	6,0%
Côte-Nord	1,3%
Estrie	6,9%
Gaspésie / Île-de-la-Madeleine	1,8%
Lanaudière	4,2%
Laurentides	5,8%
Laval	5,1%
Mauricie	4,6%
Montréal	23,6%
Montérégie	15,4%
Nord du Québec	0,4%
Outaouais	3,0%
Québec	10,8%
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,3%

4.2 RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES SERVICES ET LES PROCÉDÉS UTILISÉS

Les entreprises à l'étude proposent ainsi des prestations variées et complémentaires. Les trois quarts des entreprises à l'étude proposent des services de conception graphique¹ (75,9%). Près de trois entreprises sur cinq offrent des services d'impression² (58,5%). Plus de la moitié des entreprises font de la préimpression³ (51,0%) et une proportion comparable d'entreprises proposent des services de finition, reliure et de procédés complémentaires⁴ (50,8%).

FIGURE 4.3 : RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LES SERVICES ET LES PROCÉDÉS UTILISÉS



À titre complémentaire, comparativement à l'ensemble des entreprises à l'étude :

- les entreprises de design graphique (SCIAN 54143) ont moins tendance à diversifier leurs prestations;
- à l'inverse, la plupart des entreprises qui œuvrent dans l'impression et les activités connexes de soutien (SCIAN 3231) proposent des services de conception graphique, de préimpression, d'impression et de finition, reliure et procédés complémentaires.

¹ Le service de conception graphique s'occupe d'illustrer les messages que désirent diffuser les clients. Le personnel conçoit des logos, des grilles graphiques pour la publication de journaux et de magazines, des pochettes, des sites Internet, etc. Il travaille avec des maquettes, sur papier ou ordinateur.

² Le service d'impression et la production imprimée repose sur l'équipe de pressiers. Il existe plusieurs procédés d'impression, dont : offset à feuilles, offset rotative, flexographie, sérigraphie et numérique.

³ Le service de préimpression consiste en la préparation (imposition, plaques, etc.) des documents en vue de leur impression. Le personnel au prépresse travaille généralement à l'aide de l'ordinateur.

⁴ L'équipe dédiée aux opérations de finition et de reliure intervient immédiatement après l'impression en donnant aux documents leur forme définitive.

4.2.1 Types de procédés d'impression

Parmi les entreprises qui offrent des services d'impression, les presses les plus couramment utilisées sont les presses offset à feuilles (ou presse à feuilles; 62,7%) et les presses numériques (55,4%). L'utilisation de presses offset rotatives concerne 15,8% des entreprises, 11,6% utilisent la flexographie et une proportion comparable d'entreprises utilisent la sérigraphie (11,3%).

TABEAU 4.2 : PROCÉDÉS D'IMPRESSION UTILISÉS⁵

(Q4)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=252)	ENTREPRISES PROPOSANT LE SERVICE D'IMPRESSION (N=139)
Offset à feuilles ou presse à feuilles	36,7%	62,7%
Offset rotative ou presse rotative	9,3%	15,8%
Flexographie	6,8%	11,6%
Sérigraphie	6,6%	11,3%
Presse numérique	32,4%	55,4%

À titre complémentaire, comparativement à l'ensemble des entreprises qui proposent des services d'impression, les entreprises qui œuvrent dans l'impression et les activités connexes de soutien (SCIAN 3231) et les entreprises de 5 à moins de 20 employés sont plus nombreuses à être équipées de presses offset à feuilles (respectivement 73,3% pour les entreprises du code SCIAN 3231 et 73,1% pour les entreprises de 5 à moins de 20 employés c. 62,7% pour l'ensemble des entreprises qui proposent des services d'impression).

⁵ Les chiffres détaillés dans ce tableau exposent deux perspectives d'une même réalité. La deuxième colonne du tableau permet de connaître les procédés d'impression utilisés parmi l'ensemble des entreprises du secteur et la troisième colonne précise les procédés d'impression utilisés parmi les entreprises qui offrent le service d'impression. À titre d'exemple de lecture, 36,7% de l'ensemble des entreprises du secteur utilisent des presses offset à feuilles. Or nous savons que 58,5% des entreprises du secteur proposent des services d'impression (comme mentionné à la page précédente). Parmi les entreprises qui offrent le service d'impression, 62,7% d'entre elles utilisent des presses offset à feuilles.

4.2.1.1 Type de presses à feuilles

Parmi les entreprises qui utilisent des presses offset à feuilles, sept entreprises sur dix utilisent des presses 2 couleurs (71,4%), une proportion comparable d'entreprises utilisent des duplicateurs (68,4%) et plus de la moitié des entreprises utilisent des presses 4 couleurs et plus.

TABEAU 4.3 : TYPE DE PRESSES À FEUILLES

(Q5)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=252)	ENTREPRISES PROPOSANT LE SERVICE D'IMPRESSION (N=139)	ENTREPRISES UTILISATRICES DE PRESSES OFFSET À FEUILLES (N=90)
Duplicateur(s) (1 blanchet)	25,1%	43,3%	68,4%
Presse(s) 2 couleurs (2 blanchets)	26,2%	45,2%	71,4%
Presse(s) 4 couleurs et plus	19,8%	33,5%	53,9%

À titre complémentaire, comparativement à l'ensemble des entreprises utilisatrices de presses offset à feuilles, les entreprises de moins de 20 employés sont plus nombreuses à utiliser des duplicateurs (76,6% c. 51,9% pour les entreprises utilisatrices de presses offset à feuilles de 20 employés et plus).

4.2.1.2 Type de presses utilisées pour la sérigraphie

Parmi les entreprises qui utilisent la sérigraphie, près de sept entreprises sur dix sont équipées de presses automatisées (69,7%) et plus de la moitié des entreprises utilisent des presses manuelles et/ou artisanales (53,6%).

TABEAU 4.4 : TYPE DE PRESSES UTILISÉES POUR LA SÉRIGRAPHIE

(Q6)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=252)	ENTREPRISES PROPOSANT LE SERVICE D'IMPRESSION (N=139)	ENTREPRISES UTILISATRICES DE PRESSES SÉRIGRAPHIQUES (N=15)
Presse manuelle et/ou artisanale	4,0%	7,5%	53,6%
Presse automatisée	5,6%	9,5%	69,7%

4.2.2 Type de procédés de finition ou d'appareils pour la reliure et les procédés complémentaires

Parmi les entreprises qui utilisent des procédés de finition ou des appareils pour la reliure et des procédés complémentaires, la plupart d'entre elles sont équipées de couteaux et de plieuses (89,0%) et la moitié des entreprises utilisent une lamineuse (53,0%). Un tiers des entreprises qui offrent des services en finition, reliure et procédés complémentaires utilisent la plieuse-colleuse automatique (34,9%) et une proportion comparable d'entreprises utilisent des procédés d'estampage, de gaufrage et de découpage (33,4%). Seulement 9,4% des entreprises qui utilisent des procédés de finition ou des appareils pour la reliure et des procédés complémentaires utilisent une thermoreliure ou une encarteuse-piqueuse.

TABLEAU 4.5 : PROCÉDÉS DE FINITION OU D'APPAREILS POUR LA RELIURE ET LES PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

(Q7)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=252)	ENTREPRISES PROPOSANT LE SERVICE DE FINITION, RELIURE ET DE PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES (N=119)
Couteau (massicot, guillotine) et plieuse	45,2%	89,0%
Lamineuse	27,0%	53,0%
Plieuse-colleuse automatique	17,7%	34,9%
Estampage, gaufrage, découpage (die-cut, hot stamping)	17,0%	33,4%
Thermoreliure et encarteuse-piqueuse (perfect bond)	4,8%	9,4%

À titre complémentaire, comparativement à l'ensemble des entreprises utilisatrices de procédés de finition ou d'appareils pour la reliure et de procédés complémentaires, les entreprises de moins de 20 employés sont plus nombreuses à utiliser une lamineuse (62,2% c. 30,6% pour les entreprises utilisatrices de procédés de finition ou d'appareils pour la reliure et de procédés complémentaires de 20 employés et plus).

4.3 DÉFINITION DES PROGRAMMES DE BONIFICATION, DES AVANTAGES SOCIAUX ET DES AUTRES BÉNÉFICES OFFERTS AUX EMPLOYÉS

Aux chapitres suivants, le terme « programme de bonification » réfère à l'ensemble des programmes de bonification, des avantages sociaux et des autres bénéfices offerts aux employés, soit à titre d'exemples : les primes à l'horaire ou au quart de travail, les primes à l'atteinte d'objectifs / au rendement, les congés supplémentaires, le véhicule automobile de fonction, l'allocation automobile, la participation à des congrès / des formations à l'extérieur de l'entreprise, etc.

CHAPITRE 5

POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE

5. POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE

5.1 REPRÉSENTANTS

Les représentants sont chargés de percer de nouveaux marchés et de conclure des contrats. Ils s'occupent de vendre les produits de l'imprimerie et de renseigner les clients sur ces produits.

5.1.1 Présence et nombre de représentants dans le secteur des communications graphiques

Plus de la moitié des entreprises à l'étude emploient actuellement des représentants, avec en moyenne 2,7 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 3 752 représentants actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 5.1 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE REPRÉSENTANTS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE REPRÉSENTANTS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE REPRÉSENTANTS
Ensemble des entreprises (n=252)	50,4%	2,7	0,3	Maximum de 3 752
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	54,5%	1,3	1,5	180
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	54,3%	3,1	0,2	1 860
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	66,7%	4,1	0,1	930
54143 - Services de design graphique (n=91)	31,9%	1,0	0,3	220
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	50,0%	1,4	0,2	180
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	51,1%	2,3	0,3	-
Préimpression (n=127)	61,3%	2,8	0,3	-
Impression (n=138)	60,6%	2,7	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	61,0%	2,7	0,4	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	23,1%	0,8	0,4	220
5 à 19 employés (n=97)	62,6%	1,6	0,2	1 020
20 à 49 employés (n=26)	87,8%	5,0	0,3	1 210
50 employés et plus (n=26)	54,5%	6,1	0,5	920

5.1.2 Taux de syndicalisation des représentants

Parmi les entreprises qui emploient des professionnels en administration / service à la clientèle, seulement 1,6% d'entre elles comptent des employés syndiqués à ces postes. Pour les postes de représentants, le taux de syndicalisation est généralement nul.

**TABLEAU 5.2 : SYNDICALISATION DES REPRÉSENTANTS
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	TAUX DE SYNDICALISATION DES REPRÉSENTANTS
Ensemble des entreprises (n=119)	1,6%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	3,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=29)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=94)	1,4%	0,0%
Préimpression (n=76)	1,7%	0,0%
Impression (n=83)	2,3%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	2,6%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=22)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=60)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=22)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=15)	11,1%	0,0%

5.1.3 Besoin de représentants présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des représentants, 26,5% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un à deux employés; ce qui représente un maximum de 476 postes de représentants actuellement à pourvoir.

TABEAU 5.3 : BESOIN DE REPRÉSENTANTS PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE REPRÉSENTANTS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=119)	26,5%	1,3	Maximum de 476
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	16,7%	1,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	36,5%	1,4	290
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	18,8%	1,0	40
54143 - Services de design graphique (n=29)	24,1%	1,4	60
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=94)	26,0%	1,3	-
Préimpression (n=76)	28,4%	1,4	-
Impression (n=83)	28,0%	1,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	26,6%	1,5	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=22)	20,0%	1,0	40
5 à 19 employés (n=60)	25,6%	1,3	190
20 à 49 employés (n=22)	34,5%	1,5	120
50 employés et plus (n=15)	25,7%	1,5	50

5.1.4 Rémunération et progression salariale des représentants

5.1.4.1 Mode de rémunération des représentants

Parmi l'ensemble des entreprises qui emploient des représentants, plus d'un quart les rémunèrent à l'aide d'un salaire fixe (27,3%), plus de deux entreprises sur cinq (44,2%) utilisent un salaire fixe auquel s'ajoutent des commissions et moins de deux entreprises sur dix (17,6%) optent pour un mode de rémunération uniquement composé de commissions.

FIGURE 5.1 : MODE DE RÉMUNÉRATION DES REPRÉSENTANTS

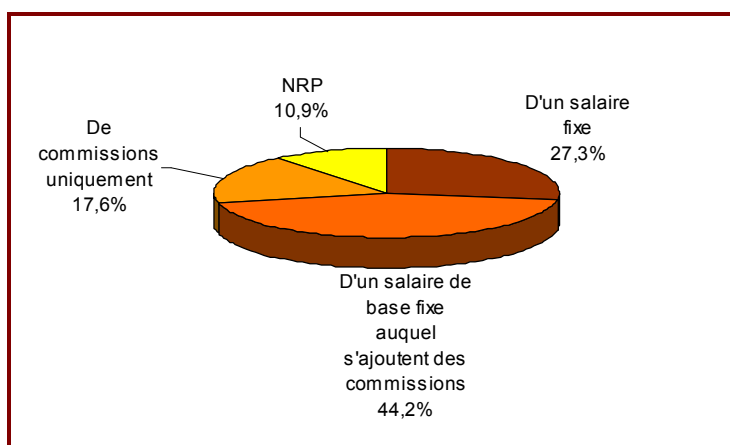


TABLEAU 5.4 : MODE DE RÉMUNÉRATION DES REPRÉSENTANTS (DÉTAIL)

(Q9.1A.)	SALAIRE FIXE	SALAIRE DE BASE FIXE AUQUEL S'AJOUTENT DES COMMISSIONS	COMMISSIONS UNIQUEMENT	NRP/NSP
Ensemble des entreprises (n=119)	27,3%	44,2%	17,6%	10,9%
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	33,3%	50,0%	0,0%	16,7%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	28,6%	55,6%	7,9%	7,9%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	12,5%	43,8%	31,3%	12,5%
54143 - Services de design graphique (n=29)	44,8%	20,7%	24,1%	10,3%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	20,0%	20,0%	40,0%	20,0%

(Q9.1A.)	SALAIRE FIXE	SALAIRE DE BASE FIXE AUQUEL S'AJOUTENT DES COMMISSIONS	COMMISSIONS UNIQUEMENT	NRP/NSP
Services et procédés				
Conception graphique (n=94)	30,6%	43,8%	18,8%	6,9%
Préimpression (n=76)	27,4%	53,6%	11,1%	7,9%
Impression (n=83)	27,4%	49,4%	12,7%	10,5%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	24,1%	54,4%	13,2%	8,3%
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=22)	24,4%	19,0%	30,5%	26,1%
5 à 19 employés (n=60)	34,8%	43,7%	13,6%	7,9%
20 à 49 employés (n=22)	23,5%	56,4%	20,1%	0,0%
50 employés et plus (n=15)	6,4%	60,3%	12,8%	20,5%

Comparativement à l'ensemble des entreprises à l'étude, les entreprises suivantes ont une propension à privilégier un mode de rémunération composé d'un salaire fixe auquel s'ajoutent des commissions :

- les entreprises œuvrant dans la fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222);
- les entreprises œuvrant dans l'impression et les activités connexes de soutien (SCIAN 3231);
- les entreprises de préimpression et celles de finition, reliure et de procédés complémentaires;
- les entreprises de plus de 20 employés.

5.1.4.2 Progression salariale des représentants en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

5.1.4.2.1 Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire fixe

Le salaire annuel fixe à l'embauche d'un représentant **sans expérience** est en moyenne de 27 250 \$ et le salaire annuel fixe à l'embauche **avec expérience** s'élève à 40 651 \$, ce qui représente une différence de 49,2%. Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire annuel fixe d'un représentant est en moyenne de 40 643 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 49 552 \$, soit une augmentation moyenne de 21,9%.

Par ailleurs, plus d'un tiers des entreprises (28,2%) employant des représentants rémunérés sous la forme d'un salaire fixe offrent à leurs représentants un programme de bonification.

**TABEAU 5.5 : PROGRESSION SALARIALE DES REPRÉSENTANTS EN FONCTION
DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE
(REPRÉSENTANTS RÉMUNÉRÉS SOUS LA FORME D'UN SALAIRE FIXE)**

(Q9.1B.) Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire fixe	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=36)	27 250 \$	40 651 \$	40 643 \$	49 552 \$	28,2%
SCIAN					
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=2)	-	-	-	70 000 \$	50,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=18)	25 714 \$	33 375 \$	37 667 \$	42 714 \$	27,8%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	30 000 \$	65 000 \$	-	-	50,0%
54143 - Services de design graphique (n=13)	29 750 \$	47 000 \$	47 500 \$	67 500 \$	23,1%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	-	-	-	-	0,0%
Services et procédés					
Conception graphique (n=32)	27 600 \$	38 357 \$	42 352 \$	48 191 \$	20,1%
Préimpression (n=21)	25 414 \$	40 903 \$	34 333 \$	41 400 \$	21,2%
Impression (n=23)	25 861 \$	41 124 \$	36 724 \$	47 353 \$	26,2%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=19)	25 286 \$	41 262 \$	34 945 \$	41 400 \$	27,8%
Taille de l'entreprise					
1 à 4 employés (n=5)	-	35 000 \$	-	-	0,0%
5 à 19 employés (n=25)	27 284 \$	38 611 \$	41 595 \$	47 905 \$	26,6%
20 à 49 employés (n=5)	27 177 \$	46 647 \$	37 500 \$	52 798 \$	63,0%
50 employés et plus (=1 ¹)	-	-	-	-	0,0%

¹ À titre de rappel, une minorité d'entreprises offrent à leurs représentants une rémunération sous la forme d'un salaire fixe.

5.1.4.2.2 Représentants rémunérés avec des commissions

5.1.4.2.2.1 Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions

À l'embauche d'un représentant **sans expérience**, le salaire annuel de base fixe, auquel s'ajoutent des commissions, est en moyenne de 18 269 \$ et le salaire annuel de base fixe à l'embauche **avec expérience** s'élève à 26 539 \$, ce qui représente une différence de 45,3%. Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire annuel de base fixe d'un représentant est en moyenne de 31 714 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 36 326 \$, soit une augmentation moyenne de 14,5%.

Par ailleurs, plus de la moitié des entreprises (54,0%) employant des représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions offrent à leurs représentants un programme de bonification.

TABLEAU 5.6 : PROGRESSION SALARIALE DES REPRÉSENTANTS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE (REPRÉSENTANTS RÉMUNÉRÉS SOUS LA FORME D'UN SALAIRE DE BASE FIXE ET DE COMMISSIONS)

(Q9.1B.) Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=52)	18 269 \$	26 539 \$	31 714 \$	36 326 \$	54,0%
SCIAN					
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	30 000 \$	30 000 \$	55 410 \$	70 410 \$	66,7%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=35)	23 199 \$	30 955 \$	36 100 \$	39 871 \$	62,9%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	10 440 \$	14 533 \$	13 800 \$	14 800 \$	28,6%
54143 - Services de design graphique (n=6)	17 067 \$	20 000 \$	22 833 \$	30 000 \$	66,7%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	10 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	0,0%
Services et procédés					
Conception graphique (n=40)	16 906 \$	23 040 \$	28 605 \$	33 310 \$	53,1%
Préimpression (n=42)	21 737 \$	29 436 \$	38 191 \$	43 758 \$	61,7%
Impression (n=43)	20 881 \$	28 606 \$	34 136 \$	39 239 \$	59,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=41)	21 814 \$	29 502 \$	35 651 \$	40 946 \$	61,3%
Taille de l'entreprise					
1 à 4 employés (n=5)	13 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	41,8%
5 à 19 employés (n=25)	13 298 \$	20 072 \$	22 854 \$	25 650 \$	38,9%
20 à 49 employés (n=13)	21 546 \$	27 793 \$	30 202 \$	32 886 \$	86,0%
50 employés et plus (n=9)	47 500 \$	44 800 \$	69 062 \$	89 053 \$	55,3%

Parmi les entreprises qui rémunèrent leurs représentants sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions, **la majorité utilisent généralement un montant correspondant à un pourcentage des ventes brutes** (57,8%), deux entreprises sur dix utilisent un montant correspondant à un pourcentage du profit réalisé (22,7%) et une proportion comparable d'entreprises optent pour un montant correspondant à un pourcentage des ventes nettes (19,5%).

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune entreprise ne déclare utiliser un pourcentage du prix coûtant des travaux / valeur ajoutée.

**TABLEAU 5.7 : ENTREPRISES OFFRANT À LEURS REPRÉSENTANTS
UNE RÉMUNÉRATION SOUS LA FORME D'UN SALAIRE DE BASE FIXE ET DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.) Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions	% DES VENTES BRUTES	% DU PROFIT RÉALISÉ	% DES VENTES NETTES
Ensemble des entreprises (n=45)	57,8%	22,7%	19,5%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	100,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=32)	62,5%	12,5%	25,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	71,4%	14,3%	14,3%
54143 - Services de design graphique (n=4)	25,0%	75,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	100,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=36)	49,5%	28,6%	21,9%
Préimpression (n=34)	56,1%	20,6%	23,4%
Impression (n=35)	55,8%	22,0%	22,1%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=34)	57,4%	22,7%	19,9%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=4)	30,3%	69,7%	0,0%
5 à 19 employés (n=22)	60,0%	22,2%	17,8%
20 à 49 employés (n=13)	56,6%	15,4%	28,0%
50 employés et plus (n=6)	66,7%	16,7%	16,7%

Le tableau suivant détaille les pourcentages moyens utilisés dans le calcul des commissions.

TABLEAU 5.8 : POURCENTAGES UTILISÉS POUR LE CALCUL DES COMMISSIONS DES REPRÉSENTANTS RÉMUNÉRÉS SOUS LA FORME D'UN SALAIRE DE BASE FIXE ET DE COMMISSIONS

(Q11) Représentants rémunérés sous la forme d'un salaire de base fixe auquel s'ajoutent des commissions	% DES VENTES BRUTES (N=26)	% DU PROFIT RÉALISÉ (N=10)	% DES VENTES NETTES (N=9)
Ensemble des entreprises	7,2%	18,4%	9,4%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	-	25,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien	6,1%	17,0%	8,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	9,8%	2,0%	15,0%
54143 - Services de design graphique	4,0%	25,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises	-	25,0%	-
Services et procédés			
Conception graphique	7,6%	18,4%	9,5%
Préimpression	6,0%	16,7%	8,0%
Impression	6,2%	24,8%	8,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires	6,1%	24,8%	7,6%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés	10,0%	15,9%	-
5 à 19 employés	8,0%	16,1%	10,4%
20 à 49 employés	5,8%	24,5%	7,5%
50 employés et plus	4,5%	-	9,0%

5.1.4.2.2.2 Représentants rémunérés sous la forme de commissions uniquement

Parmi les entreprises qui rémunèrent leurs représentants sous la forme de commissions uniquement, **la majorité utilisent généralement un montant correspondant à un pourcentage des ventes brutes** (57,2%), trois entreprises sur dix utilisent un montant correspondant à un pourcentage des ventes nettes (29,6%) et 13,2% des entreprises optent pour un montant correspondant à un pourcentage du profit réalisé.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune entreprise ne déclare utiliser un pourcentage du prix coûtant des travaux / valeur ajoutée.

**TABLEAU 5.9 : ENTREPRISES QUI PROPOSENT LA RÉMUNÉRATION
SOUS FORME DE COMMISSIONS UNIQUEMENT**

(Q9.1B.) Représentants rémunérés sous la forme de commissions uniquement	% DES VENTES BRUTES	% DU PROFIT RÉALISÉ	% DES VENTES NETTES
Ensemble des entreprises (n=15)	57,2%	13,2%	29,6%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	0,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	20,0%	0,0%	80,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=4)	75,0%	0,0%	25,0%
54143 - Services de design graphique (n=4)	100,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=2)	50,0%	50,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=11)	65,9%	16,8%	17,3%
Préimpression (n=6)	0,0%	30,8%	69,2%
Impression (n=8)	38,9%	23,3%	37,8%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=7)	43,0%	25,7%	31,3%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=4)	55,9%	0,0%	44,1%
5 à 19 employés (n=5)	57,3%	30,3%	12,3%
20 à 49 employés (n=4)	80,3%	0,0%	19,7%
50 employés et plus (n=2)	0,0%	0,0%	100,0%

Le tableau suivant détaille les pourcentages moyens utilisés dans le calcul des commissions.

TABLEAU 5.10 : POURCENTAGES UTILISÉS POUR LE CALCUL DES COMMISSIONS POUR LES REPRÉSENTANTS RÉMUNÉRÉS SOUS LA FORME DE COMMISSIONS UNIQUEMENT

(Q9.1B.) Représentants rémunérés sous la forme de commissions uniquement	% DES VENTES BRUTES (N=9)	% DU PROFIT RÉALISÉ (N=1)	% DES VENTES NETTES (N=5)
Ensemble des entreprises	11,8%	-	10,4%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien	6,0%	-	6,8%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	15,0%	-	20,0%
54143 - Services de design graphique	14,3%	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises	8,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique	12,5%	-	14,1%
Préimpression	-	-	-
Impression	7,4%	-	6,8%
Finition, reliure et procédés complémentaires	7,4%	-	7,3%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés	14,3%	-	20,0%
5 à 19 employés	10,7%	-	5,0%
20 à 49 employés	11,5%	-	9,0%
50 employés et plus	-	-	6,5%

5.1.4.3 Assujettissement à un programme de bonification

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des représentants, plus de deux entreprises sur cinq (41,0%) leur offrent un programme de bonification.

**TABLEAU 5.11 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=119)	41,0%
SCIAN	
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	50,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	46,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	31,3%
54143 - Services de design graphique (n=29)	34,5%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	40,0%
Services et procédés	
Conception graphique (n=94)	39,6%
Préimpression (n=76)	46,6%
Impression (n=83)	44,9%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	49,8%
Taille de l'entreprise	
1 à 4 employés (n=22)	21,6%
5 à 19 employés (n=60)	37,3%
20 à 49 employés (n=22)	67,3%
50 employés et plus (n=15)	39,7%

5.2 ESTIMATEURS

Les estimateurs évaluent tous les coûts liés à la production des imprimés et en calculent le coût de réalisation (main-d'œuvre, temps, matériel).

5.2.1 Présence et nombre d'estimateurs dans le secteur des communications graphiques

Près de la moitié des entreprises (47,1%) emploient actuellement des estimateurs, avec en moyenne 1,3 estimateur à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 774 estimateurs actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 5.12 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'ESTIMATEURS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'ESTIMATEURS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'ESTIMATEURS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'ESTIMATEURS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'ESTIMATEURS
Ensemble des entreprises (n=252)	47,1%	1,3	0,2	Maximum de 1 774
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	63,6%	1,0	0,9	140
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	68,1%	1,3	0,2	1 100
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	16,7%	1,3	0,0	70
54143 - Services de design graphique (n=91)	24,2%	1,1	0,2	160
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	40,0%	1,3	0,0	110
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	45,8%	1,2	0,3	-
Préimpression (n=127)	72,3%	1,3	0,3	-
Impression (n=138)	69,6%	1,3	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	74,2%	1,3	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	25,5%	0,9	0,2	240
5 à 19 employés (n=97)	55,4%	1,1	0,2	650
20 à 49 employés (n=26)	72,5%	1,6	0,3	350
50 employés et plus (n=26)	59,2%	1,8	0,5	340

5.2.2 Taux de syndicalisation des estimateurs

Parmi les entreprises qui emploient des estimateurs, seulement 1,7% compte des estimateurs syndiqués, et dans ce cas le taux de syndicalisation des estimateurs dans ces entreprises est maximal.

**TABLEAU 5.13 : SYNDICALISATION DES ESTIMATEURS
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	SYNDICALISATION DES ESTIMATEURS	% D'ESTIMATEURS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=119)	1,6%	1,7%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	3,0%	2,5%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	0,0%	0,0%	
54143 - Services de design graphique (n=29)	0,0%	0,0%	
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	0,0%	
Services et procédés			
Conception graphique (n=94)	1,4%	2,3%	100,0%
Préimpression (n=76)	1,7%	2,2%	100,0%
Impression (n=83)	2,3%	2,0%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	2,6%	2,1%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=22)	0,0%	0,0%	
5 à 19 employés (n=60)	0,0%	0,0%	
20 à 49 employés (n=22)	0,0%	0,0%	
50 employés et plus (n=15)	11,1%	11,8%	100,0%

5.2.3 Besoin d'estimateurs présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des estimateurs, seulement 3,1% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un estimateur; ce qui représente un maximum de 94 postes d'estimateurs actuellement à combler.

TABLEAU 5.14 : BESOIN D'ESTIMATEURS PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'ESTIMATEURS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=119)	3,1%	1,0	Maximum de 94
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	0,0%	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	3,8%	1,0	30
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	0,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=29)	4,5%	1,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=94)	3,1%	1,0	-
Préimpression (n=76)	3,3%	1,0	-
Impression (n=83)	2,9%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	3,2%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=22)	2,8%	1,0	10
5 à 19 employés (n=60)	1,8%	1,0	10
20 à 49 employés (n=22)	9,6%	1,0	20
50 employés et plus (n=15)	0,0%	-	-

5.2.4 Rémunération et progression salariale des estimateurs

5.2.4.1 Progression salariale des estimateurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un estimateur **sans expérience** est en moyenne de 12,40 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 15,70 \$, ce qui représente une différence de 26,6%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un estimateur est en moyenne de 17,80 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,60 \$, soit une augmentation moyenne de 15,7%.

TABLEAU 5.15 : PROGRESSION SALARIALE DES ESTIMATEURS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=119)	12,40 \$	15,70 \$	17,80 \$	20,60 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	14,10 \$	16,50 \$	20,00 \$	23,90 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	12,50 \$	15,70 \$	17,90 \$	20,00 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	11,80 \$	16,30 \$	15,50 \$	20,00 \$
54143 - Services de design graphique (n=29)	14,00 \$	17,90 \$	18,40 \$	24,30 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	10,00 \$	13,70 \$	16,00 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=94)	12,20 \$	15,40 \$	17,70 \$	20,40 \$
Préimpression (n=76)	12,90 \$	16,10 \$	18,40 \$	20,90 \$
Impression (n=83)	12,50 \$	15,80 \$	17,80 \$	20,30 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	12,60 \$	15,90 \$	17,90 \$	20,30 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=22)	10,70 \$	14,10 \$	15,30 \$	17,90 \$
5 à 19 employés (n=60)	11,90 \$	15,20 \$	17,50 \$	20,90 \$
20 à 49 employés (n=22)	12,90 \$	16,90 \$	18,50 \$	19,60 \$
50 employés et plus (n=15)	14,50 \$	17,10 \$	19,10 \$	22,70 \$

En outre :

- les entreprises œuvrant dans la fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222) et dans les services de design graphique (SCIAN 54143) ont tendance à mieux rémunérer leurs estimateurs;
- plus l'entreprise compte d'employés, plus elle a tendance à offrir une meilleure rémunération à ses estimateurs.

5.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des estimateurs, 14,7% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et seulement 3,8% les assujettissent à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 5.16 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=119)	14,7%	3,8%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	28,6%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=63)	11,4%	2,5%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=16)	25,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=29)	13,6%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	25,0%	25,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=94)	14,8%	4,0%
Préimpression (n=76)	14,7%	4,8%
Impression (n=83)	15,7%	4,4%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=73)	17,0%	4,7%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=22)	4,4%	0,0%
5 à 19 employés (n=60)	11,3%	6,1%
20 à 49 employés (n=22)	22,7%	4,8%
50 employés et plus (n=15)	30,7%	0,0%

5.3 CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE / COORDONNATEURS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE / CSR

Les chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR planifient les étapes de production d'un imprimé ainsi que les ressources et matières premières nécessaires. Ils veillent également à ce que les étapes de production et les délais soient respectés.

5.3.1 Présence et nombre de chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] dans le secteur des communications graphiques

La majorité des entreprises (52,7%) emploient actuellement des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...], avec en moyenne 1,8 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 2 643 chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 5.17 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE / COORDONNATEURS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE / CSR DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE CHARGÉS DE PROJETS [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE CHARGÉS DE PROJETS [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE CHARGÉS DE PROJETS [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE CHARGÉS DE PROJETS [...]
Ensemble des entreprises (n=252)	52,7%	1,8	0,2	Maximum de 2 643
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	63,6%	2,6	1,7	320
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	64,7%	2,0	0,1	1 430
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	29,2%	1,6	0,3	180
54143 - Services de design graphique (n=91)	42,9%	1,3	0,1	320
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	50,0%	1,2	0,0	130
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	52,7%	1,4	0,3	-
Préimpression (n=127)	71,0%	1,9	0,3	-
Impression (n=138)	66,2%	2,0	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	67,8%	1,9	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	32,6%	0,9	0,3	300
5 à 19 employés (n=97)	57,6%	1,4	0,1	750
20 à 49 employés (n=26)	72,8%	2,0	0,1	400
50 employés et plus (n=26)	78,0%	4,0	0,7	940

5.3.2 Taux de syndicalisation des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR

Parmi les entreprises qui emploient des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...], seulement 2,3% comptent des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] syndiqués.

Le taux de syndicalisation des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] dans ces entreprises est de 92,3%.

TABLEAU 5.18 : SYNDICALISATION DES CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE / COORDONNATEURS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE / CSR (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	SYNDICALISATION DES CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...]	% DES CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...] SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=133)	1,6%	2,3%	92,3%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=75)	3,0%	4,0%	92,3%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	0,0%	0,0%	-
54143 - Services de design graphique (n=39)	0,0%	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	0,0%	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=103)	1,4%	2,0%	88,5%
Préimpression (n=88)	1,7%	2,2%	88,5%
Impression (n=93)	2,3%	3,1%	92,3%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=82)	2,6%	3,5%	92,3%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=33)	0,0%	0,0%	-
5 à 19 employés (n=59)	0,0%	0,0%	-
20 à 49 employés (n=20)	0,0%	0,0%	-
50 employés et plus (n=21)	11,1%	13,5%	92,3%

5.3.3 Besoin de chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR, 9,9% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un à deux employés; ce qui représente un maximum de 238 postes de chargés de projets en travaux d'imprimerie [...] actuellement à combler.

TABEAU 5.19 : BESOIN DE CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE / COORDONNATEURS DE SERVICE À LA CLIENTÈLE / CSR PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...]	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...]
Ensemble des entreprises (n=133)	9,9%	1,3	Maximum de 238
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	14,3%	1,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=75)	10,7%	1,4	100
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	0,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=39)	15,4%	1,2	40
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	0,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=103)	11,1%	1,2	-
Préimpression (n=88)	11,6%	1,3	-
Impression (n=93)	10,8%	1,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=82)	12,2%	1,3	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=33)	10,1%	1,0	30
5 à 19 employés (n=59)	5,0%	1,2	30
20 à 49 employés (n=20)	14,3%	1,3	40
50 employés et plus (n=21)	18,8%	1,5	60

5.3.4 Rémunération et progression salariale des chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR

5.3.4.1 Progression salariale des chargés de projets [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un chargé de projets [...] **sans expérience** est en moyenne de 13,60 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 16,90 \$, ce qui représente une différence de 24,3%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un chargé de projets [...] est en moyenne de 18,50 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 21,30 \$, soit une augmentation moyenne de 15,1%.

TABLEAU 5.20 : PROGRESSION SALARIALE DES CHARGÉS DE PROJETS EN TRAVAUX D'IMPRIMERIE [...] EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=133)	13,60 \$	16,90 \$	18,50 \$	21,30 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	18,80 \$	18,50 \$	22,70 \$	23,90 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=75)	13,40 \$	16,30 \$	17,90 \$	20,40 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	17,20 \$	22,20 \$	20,40 \$	26,10 \$
54143 - Services de design graphique (n=39)	13,80 \$	18,80 \$	20,60 \$	22,50 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	10,00 \$	13,70 \$	16,50 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=103)	13,50 \$	16,60 \$	18,30 \$	20,90 \$
Préimpression (n=88)	13,50 \$	16,60 \$	18,10 \$	20,90 \$
Impression (n=93)	13,30 \$	16,40 \$	17,90 \$	20,80 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=82)	13,30 \$	16,50 \$	18,00 \$	20,90 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=33)	12,00 \$	16,10 \$	18,30 \$	21,10 \$
5 à 19 employés (n=59)	13,20 \$	16,50 \$	17,80 \$	21,20 \$
20 à 49 employés (n=20)	13,30 \$	17,40 \$	18,30 \$	19,70 \$
50 employés et plus (n=21)	16,20 \$	17,90 \$	21,20 \$	23,60 \$

En outre :

- les entreprises œuvrant dans la fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222) et les éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (SCIAN 5111, sauf éditeurs de livres) ont tendance à mieux rémunérer leurs chargés de projets [...];
- les entreprises de 50 employés et plus semblent offrir une meilleure rémunération à ces employés.

5.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des chargés de projets en travaux d'imprimerie [...], 18,3% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et seulement 3,8% les assujettissent à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 5.21 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=133)	18,3%	3,8%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	42,9%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=75)	16,0%	4,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=7)	14,3%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=39)	17,9%	7,7%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=5)	20,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=103)	15,4%	5,0%
Préimpression (n=88)	15,2%	2,9%
Impression (n=93)	18,7%	3,4%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=82)	17,9%	3,8%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=33)	12,8%	5,6%
5 à 19 employés (n=59)	11,1%	2,2%
20 à 49 employés (n=20)	30,5%	4,8%
50 employés et plus (n=21)	33,1%	4,5%

CHAPITRE 6

POSTES EN CONCEPTION GRAPHIQUE

6. POSTES EN CONCEPTION GRAPHIQUE

6.1 GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES

Les graphistes / techniciens en graphisme / infographistes sont chargés de réaliser et d'assembler les éléments graphiques d'après les maquettes et les spécifications du concepteur graphique/ designer graphique.

6.1.1 Présence et nombre de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes dans le secteur des communications graphiques

La majorité des entreprises (60,2%) emploient actuellement des graphistes [...], avec en moyenne 1,9 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 3 200 graphistes [...] actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 6.1 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE GRAPHISTES [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE GRAPHISTES [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE GRAPHISTES [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE GRAPHISTES [...]
Ensemble des entreprises (n=252)	60,2%	1,9	0,3	Maximum de 3 200
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	1,0	0,0	30
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	56,0%	1,8	0,2	1 180
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	58,3%	4,0	0,5	870
54143 - Services de design graphique (n=91)	76,9%	1,3	0,3	660
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	60,0%	0,8	0,5	180
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	79,3%	1,9	0,3	-
Préimpression (n=127)	61,9%	1,7	0,2	-
Impression (n=138)	55,3%	1,6	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	56,6%	1,4	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	62,2%	0,9	0,4	620
5 à 19 employés (n=97)	67,9%	1,7	0,3	1 270
20 à 49 employés (n=26)	59,5%	4,0	0,2	650
50 employés et plus (n=26)	27,0%	5,5	0,2	390

À titre d'indication complémentaire, plus des trois quarts des entreprises qui offrent des services de design graphique (SCIAN 54143) emploient actuellement des graphistes [...] (76,9%).

6.1.2 Taux de syndicalisation des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes

Parmi les entreprises qui emploient des graphistes [...], seulement 2,3% comptent des graphistes [...] syndiqués, et dans ce cas, le taux de syndicalisation des graphistes [...] dans ces entreprises est de 30,0%.

**TABLEAU 6.2 : SYNDICALISATION DES GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN CONCEPTION GRAPHIQUE	SYNDICALISATION DES GRAPHISTES [...]	% DE GRAPHISTES [...] SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=158)	2,0%	2,3%	30,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=65)	1,5%	1,5%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=14)	0,0%	0,0%	-
54143 - Services de design graphique (n=70)	0,0%	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=6)	14,3%	16,7%	1,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=158)	2,0%	2,3%	30,0%
Préimpression (n=80)	1,2%	1,3%	100,0%
Impression (n=78)	1,2%	1,2%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=69)	4,7%	4,8%	30,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=67)	0,0%	0,0%	-
5 à 19 employés (n=68)	3,3%	3,5%	1,0%
20 à 49 employés (n=16)	5,8%	5,8%	100,0%
50 employés et plus (n=7)	0,0%	0,0%	-

6.1.3 Besoin de graphistes / techniciens en graphisme / infographistes présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes, 11,5% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un à deux employés; ce qui représente un maximum de 281 postes de graphistes [...] actuellement à pourvoir.

TABLEAU 6.3 : BESOIN DE GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES
Ensemble des entreprises (n=158)	11,5%	1,2	Maximum de 281
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	0,0%	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=65)	9,2%	1,2	30
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=14)	7,1%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=70)	21,4%	1,2	80
56143 - Centres de services aux entreprises (n=6)	0,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=158)	11,5%	1,2	-
Préimpression (n=80)	7,9%	1,1	-
Impression (n=78)	8,6%	1,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=69)	8,3%	1,2	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=67)	9,9%	1,0	-
5 à 19 employés (n=68)	11,8%	1,2	80
20 à 49 employés (n=16)	14,8%	1,0	30
50 employés et plus (n=7)	12,9%	2,0	40

6.1.4 Rémunération et progression salariale des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes

6.1.4.1 Progression salariale des graphistes / techniciens en graphisme / infographistes en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un graphiste **sans expérience** est en moyenne de 11,30 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 14,10 \$, ce qui représente une différence de 24,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un graphiste est en moyenne de 16,80 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 19,60 \$, soit une augmentation moyenne de 16,7%.

TABEAU 6.4 : PROGRESSION SALARIALE DES GRAPHISTES / TECHNICIENS EN GRAPHISME / INFOGRAPHISTES EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=158)	11,30 \$	14,10 \$	16,80 \$	19,60 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	11,90 \$	13,40 \$	18,50 \$	20,50 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=65)	11,10 \$	14,00 \$	16,50 \$	18,80 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=14)	11,50 \$	13,10 \$	14,40 \$	17,50 \$
54143 - Services de design graphique (n=70)	12,10 \$	15,30 \$	18,40 \$	22,30 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=6)	9,60 \$	13,10 \$	15,50 \$	14,00 \$
Services et procédés				
Conception graphique (n=158)	11,30 \$	14,10 \$	16,80 \$	19,60 \$
Préimpression (n=80)	11,00 \$	14,10 \$	16,40 \$	19,00 \$
Impression (n=78)	10,80 \$	13,60 \$	16,00 \$	18,30 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=69)	10,80 \$	13,70 \$	16,40 \$	18,30 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=67)	11,50 \$	14,40 \$	17,50 \$	22,80 \$
5 à 19 employés (n=68)	10,80 \$	14,00 \$	16,20 \$	18,70 \$
20 à 49 employés (n=16)	11,40 \$	13,80 \$	16,90 \$	17,70 \$
50 employés et plus (n=7)	13,70 \$	15,60 \$	17,90 \$	21,20 \$

En outre, les entreprises œuvrant dans la fabrication de produits en papier transformé (SCIAN 3222) et dans les services de design graphique (SCIAN 54143) ont tendance à mieux rémunérer leurs graphistes.

6.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des graphistes, 8,8% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et seulement 1,6% les assujettissent à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 6.5 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=158)	8,8%	1,6%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	66,7%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=65)	7,7%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=14)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=70)	12,9%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=6)	0,0%	16,7%
Services et procédés		
Conception graphique (n=158)	8,8%	1,6%
Préimpression (n=80)	7,4%	3,1%
Impression (n=78)	8,0%	3,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=69)	9,0%	3,4%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=67)	7,4%	0,0%
5 à 19 employés (n=68)	9,9%	3,5%
20 à 49 employés (n=16)	7,0%	0,0%
50 employés et plus (n=7)	12,9%	0,0%

6.2 DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES

Les designers graphiques / concepteurs graphiques élaborent des concepts répondant à la fois à des critères esthétiques et des valeurs communicationnelles. Ils doivent exprimer en images et en mots les idées des clients afin que ces derniers puissent atteindre leurs objectifs de communication.

6.2.1 Présence et nombre de designers graphiques / concepteurs graphiques dans le secteur des communications graphiques

Plus de deux entreprises sur cinq (41,6%) emploient actuellement des designers graphiques [...], avec en moyenne 1,3 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1614 designers graphiques [...] actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 6.6 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE DESIGNERS GRAPHIQUES [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE DESIGNERS GRAPHIQUES [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE DESIGNERS GRAPHIQUES [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE DESIGNERS GRAPHIQUES [...]
Ensemble des entreprises (n=252)	41,6%	1,3	0,2	Maximum de 1 614
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	28,4%	1,0	0,2	370
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	25,0%	2,2	0,2	190
54143 - Services de design graphique (n=91)	85,7%	1,4	0,1	710
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	40,0%	1,3	0,3	130
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	54,9%	1,3	0,2	-
Préimpression (n=127)	32,7%	1,1	0,2	-
Impression (n=138)	28,8%	1,0	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	31,4%	1,0	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	51,8%	1,1	0,1	520
5 à 19 employés (n=97)	46,4%	1,4	0,2	720
20 à 49 employés (n=26)	30,7%	2,1	0,1	170
50 employés et plus (n=26)	3,5%	1,0	0,0	10

6.2.2 Taux de syndicalisation des designers graphiques / concepteurs graphiques

Parmi les entreprises qui emploient des designers graphiques [...], seulement 2,4% comptent des designers graphiques [...] syndiqués, et dans ce cas, le taux de syndicalisation des designers graphiques [...] dans ces entreprises est de 1,0%.

TABLEAU 6.7 : SYNDICALISATION DES DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN CONCEPTION GRAPHIQUE	SYNDICALISATION DES DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES	% DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=122)	2,0%	2,4%	1,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=33)	1,5%	0,0%	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=6)	0,0%	0,0%	-
54143 - Services de design graphique (n=78)	0,0%	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=4)	14,3%	25,0%	1,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=122)	2,0%	2,4%	1,0%
Préimpression (n=45)	1,2%	0,0%	-
Impression (n=43)	1,2%	0,0%	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=38)	4,7%	6,2%	1,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=63)	0,0%	0,0%	-
5 à 19 employés (n=49)	3,3%	5,2%	1,0%
20 à 49 employés (n=9)	5,8%	0,0%	-
50 employés et plus (n=1)	0,0%	0,0%	-

6.2.3 Besoin de designers graphiques / concepteurs graphiques présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des designers graphiques / concepteurs graphiques, 8,2% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 131 postes de designers graphiques [...] actuellement à pourvoir.

TABLEAU 6.8 : BESOIN DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ DE DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES
Ensemble des entreprises (n=122)	8,2%	1,0	Maximum de 131
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=33)	6,1%	1,0	20
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=6)	0,0%	0,0	-
54143 - Services de design graphique (n=78)	12,8%	1,0	60
56143 - Centres de services aux entreprises (n=4)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=122)	8,2%	1,0	-
Préimpression (n=45)	11,0%	1,0	-
Impression (n=43)	6,3%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=38)	5,0%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=63)	9,8%	1,0	40
5 à 19 employés (n=49)	8,3%	1,0	40
20 à 49 employés (n=9)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=1)	0,0%	0,0	-

6.2.4 Rémunération et progression salariale des designers graphiques / concepteurs graphiques

6.2.4.1 Progression salariale des designers graphiques / concepteurs graphiques en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un designer graphique **sans expérience** est en moyenne de 13,10 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 16,70 \$, ce qui représente une différence de 27,5%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un designer graphique est en moyenne de 18,50 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,80 \$, soit une augmentation moyenne de 12,4%.

TABEAU 6.9 : PROGRESSION SALARIALE DES DESIGNERS GRAPHIQUES / CONCEPTEURS GRAPHIQUES EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=122)	13,10 \$	16,70 \$	18,50 \$	20,80 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	12,00 \$	18,00 \$	20,00 \$	25,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=33)	11,80 \$	14,80 \$	16,90 \$	19,70 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=6)	11,90 \$	13,00 \$	15,00 \$	18,30 \$
54143 - Services de design graphique (n=78)	14,50 \$	18,80 \$	20,10 \$	22,40 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=4)	12,00 \$	16,30 \$	19,50 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=122)	13,10 \$	16,70 \$	18,50 \$	20,80 \$
Préimpression (n=45)	12,00 \$	15,10 \$	17,30 \$	19,90 \$
Impression (n=43)	11,80 \$	14,80 \$	16,90 \$	18,80 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=38)	11,80 \$	15,00 \$	17,20 \$	19,20 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=63)	14,50 \$	18,80 \$	19,10 \$	22,40 \$
5 à 19 employés (n=49)	12,50 \$	15,70 \$	18,10 \$	20,80 \$
20 à 49 employés (n=9)	11,70 \$	15,40 \$	19,30 \$	18,80 \$
50 employés et plus (n=1)	10,00 \$	12,00 \$	12,20 \$	15,00 \$

En outre, les entreprises œuvrant dans les services de design graphique (SCIAN 54143) ont tendance à mieux rémunérer leurs designers graphiques.

6.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des designers graphiques, 16,4% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et seulement 4,9% les assujettissent à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 6.10 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=122)	16,4%	4,9%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	100,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=33)	3,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=6)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=78)	24,4%	5,1%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=4)	25,0%	25,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=122)	16,4%	4,9%
Préimpression (n=45)	6,2%	7,5%
Impression (n=43)	6,2%	5,9%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=38)	3,3%	6,2%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=63)	25,4%	4,2%
5 à 19 employés (n=49)	9,6%	6,5%
20 à 49 employés (n=9)	7,4%	0,0%
50 employés et plus (n=1)	0,0%	0,0%

CHAPITRE 7

POSTES EN PRÉIMPRESSION

7. POSTES EN PRÉIMPRESSION

7.1 INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS (ANCIENNEMENT PHOTO-LITHOGRAPHES) / TECHNICIENS EN PRÉIMPRESSION / TECHNICIENS EN PRÉPRESSE

Les infographes en préimpression / infomonteurs (anciennement photo-lithographes) / techniciens en préimpression / techniciens en prépresse sont chargés de vérifier et modifier les fichiers informatiques en faire l'imposition en fonction du dossier de production et de la méthode d'impression choisie, de produire et de vérifier les épreuves du document avant l'impression. Ils produisent les films, les plaques ou les autres supports nécessaires pour l'impression.

7.1.1 Présence et nombre d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] dans le secteur des communications graphiques

Près de deux entreprises sur cinq (38,6%) emploient actuellement des infographes en préimpression / infomonteurs [...], avec en moyenne 2,1 à temps plein et 0,4 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 2 495 infographes en préimpression / infomonteurs [...] actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 7.1 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS [...] DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]
Ensemble des entreprises (n=252)	38,6%	2,1	0,4	Maximum de 2 495
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	54,5%	2,2	2,3	290
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	60,3%	2,4	0,2	1 630
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	20,8%	1,4	0,2	110
54143 - Services de design graphique (n=91)	15,4%	1,4	0,0	110
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	10,0%	1,0	0,0	20
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	36,8%	1,6	0,5	-
Préimpression (n=127)	74,8%	2,2	0,4	-
Impression (n=138)	59,6%	2,2	0,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	59,4%	2,2	0,4	-

(Q8)	PRÉSENCE D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	23,9%	0,7	0,3	190
5 à 19 employés (n=97)	38,1%	1,2	0,2	480
20 à 49 employés (n=26)	60,7%	1,9	0,3	340
50 employés et plus (n=26)	64,1%	6,1	0,9	1 160

7.1.2 Taux de syndicalisation des infographes en préimpression / infomonteurs [...]

Parmi les entreprises qui emploient des infographes en préimpression / infomonteurs [...], 8,6% d'entre elles comptent des infographes en préimpression / infomonteurs [...] syndiqués, et dans ce cas, le taux de syndicalisation des infographes en préimpression / infomonteurs [...] dans ces entreprises est de 77,0%.

TABLEAU 7.2 : SYNDICALISATION DES INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS [...] (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN PRÉIMPRESSION	SYNDICALISATION DES INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]	% D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=96)	8,3%	8,6%	77,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	33,3%	33,3%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=70)	8,1%	8,5%	68,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=5)	0,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=14)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%	
Services et procédés			
Conception graphique (n=71)	7,2%	7,4%	81,0%
Préimpression (n=95)	8,4%	8,7%	77,0%
Impression (n=85)	9,2%	9,5%	77,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=75)	9,3%	9,7%	74,0%

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN PRÉIMPRESSION	SYNDICALISATION DES INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]	% D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...] SYNDIQUÉS
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=23)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=40)	0,0%	0,0%	
20 à 49 employés (n=16)	11,4%	11,4%	51,0%
50 employés et plus (n=17)	34,9%	34,9%	86,0%

7.1.3 Besoin d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des infographes en préimpression / infomonteurs [...], 10,7% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 143 postes d'infographes en préimpression / infomonteurs [...] actuellement à pourvoir.

TABLEAU 7.3 : BESOIN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS [...] PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ D'INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION [...]
Ensemble des entreprises (n=96)	10,7%	1	Maximum de 143
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	0,0%	0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=70)	12,9%	1	80
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=5)	0,0%	0	-
54143 - Services de design graphique (n=14)	14,3%	1	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=71)	10,5%	1	-
Préimpression (n=95)	10,8%	1	-
Impression (n=85)	10,3%	1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=75)	10,6%	1	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=23)	10,7%	1	20
5 à 19 employés (n=40)	5,1%	1	20
20 à 49 employés (n=16)	17,2%	1	30
50 employés et plus (n=17)	16,4%	1	30

7.1.4 Rémunération et progression salariale des infographes en préimpression / infomonteurs [...]

7.1.4.1 Progression salariale des infographes en préimpression / infomonteurs [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un infographe en préimpression / infomonteur [...] **sans expérience** est en moyenne de 11,70 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 14,70 \$, ce qui représente une différence de 25,6%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un infographe en préimpression / infomonteur [...] est en moyenne de 17,10 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 19,10 \$, soit une augmentation moyenne de 11,7%.

TABLEAU 7.4 : PROGRESSION SALARIALE DES INFOGRAPHES EN PRÉIMPRESSION / INFOMONTEURS [...] EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=96)	11,70 \$	14,70 \$	17,10 \$	19,10 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	12,80 \$	14,90 \$	15,40 \$	19,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=70)	11,60 \$	14,70 \$	17,20 \$	18,90 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=5)	15,00 \$	17,30 \$	20,40 \$	25,00 \$
54143 - Services de design graphique (n=14)	11,20 \$	14,60 \$	16,30 \$	19,40 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	10,00 \$	13,00 \$	15,00 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=71)	10,70 \$	13,70 \$	16,40 \$	18,30 \$
Préimpression (n=95)	11,70 \$	14,70 \$	17,10 \$	19,10 \$
Impression (n=85)	11,70 \$	14,70 \$	17,20 \$	19,10 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=75)	11,60 \$	14,60 \$	17,30 \$	18,70 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=23)	9,90 \$	12,70 \$	14,80 \$	18,10 \$
5 à 19 employés (n=40)	11,20 \$	14,10 \$	17,00 \$	18,20 \$
20 à 49 employés (n=16)	12,20 \$	15,50 \$	18,30 \$	19,10 \$
50 employés et plus (n=17)	13,50 \$	16,60 \$	18,00 \$	22,10 \$

7.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des infographes en préimpression / infomonteurs [...], 14,0% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et aucune ne leur verse une rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 7.5 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1b.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=96)	14,0%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=70)	11,4%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=5)	40,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=14)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=71)	6,0%	0,0%
Préimpression (n=95)	14,1%	0,0%
Impression (n=85)	14,3%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=75)	13,9%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=23)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=40)	5,1%	0,0%
20 à 49 employés (n=16)	30,2%	0,0%
50 employés et plus (n=17)	33,8%	0,0%

7.2 GESTIONNAIRES DES COULEURS

Les gestionnaires des couleurs sont chargés de vérifier que les couleurs correspondent bien aux chartes graphiques préétablies selon les spécifications et les profils choisis.

7.2.1 Présence et nombre de gestionnaires des couleurs dans le secteur des communications graphiques

Une proportion de 12,4% des entreprises emploient actuellement des gestionnaires des couleurs, avec en moyenne 1,1 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 552 gestionnaires des couleurs actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 7.6 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE GESTIONNAIRES DES COULEURS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE GESTIONNAIRES DES COULEURS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE GESTIONNAIRES DES COULEURS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE GESTIONNAIRES DES COULEURS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE GESTIONNAIRES DES COULEURS
Ensemble des entreprises (n=252)	12,4%	1,1	0,3	Maximum de 552
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	36,4%	0,5	1,0	70
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	16,4%	1,2	0,2	230
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	0,0	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=91)	5,5%	1,8	0,0	50
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	10,0%	1,0	0,0	20
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	12,5%	1,1	0,3	-
Préimpression (n=127)	24,3%	1,1	0,3	-
Impression (n=138)	19,3%	1,0	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	18,7%	1,0	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	11,5%	0,7	0,3	90
5 à 19 employés (n=97)	7,7%	1,3	0,1	100
20 à 49 employés (n=26)	11,1%	2,3	0,0	70
50 employés et plus (n=26)	33,5%	0,8	0,6	120

7.2.2 Taux de syndicalisation des gestionnaires des couleurs

Parmi les entreprises qui emploient des gestionnaires des couleurs, 13,5% comptent des gestionnaires des couleurs syndiqués, et dans ce cas, le taux de syndicalisation des gestionnaires des couleurs dans ces entreprises est maximal.

**TABLEAU 7.7 : SYNDICALISATION DES GESTIONNAIRES DES COULEURS
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN PRÉIMPRESSION	SYNDICALISATION DES GESTIONNAIRES DES COULEURS	% DE GESTIONNAIRES DES COULEURS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=30)	8,3%	13,5%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	33,3%	25,0%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	8,1%	15,8%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=5)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=23)	7,2%	12,7%	100,0%
Préimpression (n=30)	8,4%	13,5%	100,0%
Impression (n=27)	9,2%	14,9%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=24)	9,3%	17,7%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=9)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=9)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	11,4%	31,3%	100,0%
50 employés et plus (n=9)	34,9%	33,3%	100,0%

7.2.3 Besoin de gestionnaires des couleurs présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des gestionnaires des couleurs, aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

7.2.4 Rémunération et progression salariale des gestionnaires des couleurs

7.2.4.1 Progression salariale des gestionnaires des couleurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un gestionnaire des couleurs **sans expérience** est en moyenne de 12,30 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 15,60 \$, ce qui représente une différence de 26,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un gestionnaire des couleurs est en moyenne de 19,00 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 22,60 \$, soit une augmentation moyenne de 18,9%.

TABEAU 7.8 : PROGRESSION SALARIALE DES GESTIONNAIRES DES COULEURS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=30)	12,30 \$	15,60 \$	19,00 \$	22,60 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	18,80 \$	26,00 \$	41,00 \$	41,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	12,40 \$	15,20 \$	18,10 \$	20,50 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=5)	10,50 \$	12,00 \$	15,50 \$	18,00 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	10,00 \$	13,00 \$	15,00 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=23)	11,60 \$	14,60 \$	19,10 \$	23,20 \$
Préimpression (n=30)	12,30 \$	15,60 \$	19,00 \$	22,60 \$
Impression (n=27)	12,40 \$	15,60 \$	19,10 \$	22,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=24)	12,90 \$	16,30 \$	20,40 \$	22,60 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=9)	9,70 \$	11,70 \$	15,10 \$	18,00 \$
5 à 19 employés (n=9)	11,80 \$	15,80 \$	16,90 \$	20,40 \$
20 à 49 employés (n=3)	12,30 \$	16,90 \$	18,70 \$	18,70 \$
50 employés et plus (n=9)	14,60 \$	18,50 \$	22,80 \$	25,20 \$

7.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des gestionnaires des couleurs, 13,5% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

En outre, ce poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 7.9 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=30)	13,5%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	25,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	15,8%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=5)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=23)	4,2%	0,0%
Préimpression (n=30)	13,5%	0,0%
Impression (n=27)	14,9%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=24)	17,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=9)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=9)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=9)	43,8%	0,0%

CHAPITRE 8

POSTES EN IMPRESSION

8. POSTES EN IMPRESSION

8.1 POSTES EN IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE

8.1.1 Aides-général / aides sur presse rotative

8.1.1.1 Présence et nombre d'aides-général / aides sur presse rotative dans le secteur des communications graphiques

Seulement 4,5% des entreprises emploient actuellement des aides-général / aides sur presse rotative, avec en moyenne 8,5 à temps plein et 3,6 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 2 790 aides-général / aides sur presse rotative actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.1 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE
Ensemble des entreprises (n=252)	4,5%	8,5	3,6	Maximum de 2 790
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	2,0	0,0	20
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	6,0%	11,9	5,3	1 080
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	3,5	1,0	120
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	2,5%	7,9	5,9	-
Préimpression (n=127)	8,1%	6,3	2,7	-
Impression (n=138)	7,7%	8,5	3,6	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	5,9%	10,0	4,9	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	-
5 à 19 employés (n=97)	1,0%	1,0	0,0	10
20 à 49 employés (n=26)	12,3%	3,3	0,0	100
50 employés et plus (n=26)	23,6%	12,4	6,0	1 120

8.1.1.2 Taux de syndicalisation des aides-général / aides sur presse rotative

Parmi les entreprises qui emploient des aides-général / aides sur presse rotative, près de la moitié comptent des aides-général / aides sur presse rotative syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des aides-général / aides sur presse rotative est de 78,0%.

**TABLEAU 8.2 : SYNDICALISATION DES AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	SYNDICALISATION DES AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE	% D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=10)	52,8%	49,2%	78,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=7)	60,0%	57,2%	69,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=4)	29,7%	21,1%	72,0%
Préimpression (n=9)	49,3%	44,1%	73,0%
Impression (n=10)	52,8%	49,2%	78,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=7)	68,6%	73,6%	78,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	56,0%	71,8%	100,0%
50 employés et plus (n=6)	57,2%	44,4%	59,0%

8.1.1.3 Besoin d'aides-général / aides sur presse rotative présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-général / aides sur presse, 17,7% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de quatre à cinq employés; ce qui représente un maximum de 107 postes d'aides-général / aides sur presse actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.3 : BESOIN D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=10)	17,7%	4,5	Maximum de 107
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=7)	28,6%	4,5	80
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	0,0%	0	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=4)	21,1%	5	-
Préimpression (n=9)	9,7%	5	-
Impression (n=10)	17,7%	4,5	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=7)	26,5%	4,5	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	0	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0	-
20 à 49 employés (n=3)	0,0%	0	-
50 employés et plus (n=6)	29,7%	4,5	80

8.1.1.4 Rémunération et progression salariale des aides-général / aides sur presse rotative

8.1.1.4.1 Progression salariale des aides-général / aides sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un aide-général / aide sur presse rotative **sans expérience** est en moyenne de 11,30 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 12,30 \$, ce qui représente une différence de 8,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un aide-général / aide sur presse rotative est en moyenne de 14,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 15,80 \$, soit une augmentation moyenne de 8,2%.

TABLEAU 8.4 : PROGRESSION SALARIALE DES AIDES-GÉNÉRAL / AIDES SUR PRESSE ROTATIVE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=10)	11,30 \$	12,30 \$	14,60 \$	15,80 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=7)	11,00 \$	12,10 \$	15,00 \$	16,00 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	12,60 \$	12,60 \$	13,80 \$	15,10 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=4)	11,20 \$	14,50 \$	14,50 \$	16,40 \$
Préimpression (n=9)	11,20 \$	12,10 \$	14,70 \$	16,10 \$
Impression (n=10)	11,30 \$	12,30 \$	14,60 \$	15,80 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=7)	11,00 \$	12,30 \$	14,40 \$	15,40 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	8,00 \$	8,50 \$	10,00 \$	14,00 \$
20 à 49 employés (n=3)	12,40 \$	13,60 \$	16,30 \$	17,10 \$
50 employés et plus (n=6)	11,20 \$	12,40 \$	14,40 \$	15,20 \$

8.1.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-général / aides sur presse rotative, 31,4% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

En outre, aucun aide-général / aide sur presse rotative ne perçoit de rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 8.5 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=10)	31,4%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=7)	28,6%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=4)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=9)	34,4%	0,0%
Impression (n=10)	31,4%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=7)	33,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	71,8%	0,0%
50 employés et plus (n=6)	14,8%	0,0%

8.1.2 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis)

Dans certaines entreprises, les tâches de 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative sont différentes. Nous invitons donc le lecteur à faire preuve de prudence dans la lecture des résultats de ce poste en particulier.

8.1.2.1 Présence et nombre de 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques

Seulement 3,3% des entreprises emploient actuellement des 3^e pressiers [...], avec en moyenne 12,4 à temps plein et 0 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 2 537 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.6 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE 3^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE (INCLUANT LES APPRENTIS) DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE
Ensemble des entreprises (n=252)	3,3%	12,4	0,0	Maximum de 2 537
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	3,4%	22,8	0,0	810
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	3,5	0,0	100
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	0
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	0
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	2,0%	11,3	0,0	-
Préimpression (n=127)	5,7%	10,8	0,0	-
Impression (n=138)	5,7%	12,4	0,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	2,8%	18,0	0,0	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	0
5 à 19 employés (n=97)	0,0%	0,0	0,0	0
20 à 49 employés (n=26)	5,4%	3,0	0,0	40
50 employés et plus (n=26)	23,6%	14,6	0,0	890

8.1.2.2 Taux de syndicalisation des 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient ce type de postes, plus de la moitié (54,8%) comptent des 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) syndiqués, et dans ce cas, le taux de syndicalisation des 3^e pressiers [...] dans ces entreprises est maximal.

TABLEAU 8.7 : SYNDICALISATION DES 3^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE (INCLUANT LES APPRENTIS) (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	SYNDICALISATION DES 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE	% DE 3 ^E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=7)	52,8%	54,8%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	60,0%	75,0%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	0,0%	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	0,0%	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=3)	29,7%	26,7%	100,0%
Préimpression (n=6)	49,3%	48,6%	100,0%
Impression (n=7)	52,8%	54,8%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	68,6%	100,0%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-
20 à 49 employés (n=1)	56,0%	100,0%	100,0%
50 employés et plus (n=6)	57,2%	44,5%	100,0%

8.1.2.3 Besoin de 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative présentement (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis), aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

8.1.2.4 Rémunération et progression salariale des 3e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis)

8.1.2.4.1 Progression salariale des 3e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis) en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un 3e pressier [...] **sans expérience** est en moyenne de 14,20 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 16,30 \$, ce qui représente une différence de 14,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 3e pressier [...] est en moyenne de 19,70 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,60 \$, soit une augmentation moyenne de 4,6%.

TABLEAU 8.8 : PROGRESSION SALARIALE DES 3E PRESSIERS / ALIMENTEURS SUR PRESSE ROTATIVE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=7)	14,20 \$	16,30 \$	19,70 \$	20,60 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	15,00 \$	18,20 \$	22,70 \$	22,70 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	12,60 \$	12,60 \$	15,90 \$	15,10 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=3)	14,90 \$	18,30 \$	17,50 \$	18,60 \$
Préimpression (n=6)	14,50 \$	15,50 \$	18,80 \$	19,40 \$
Impression (n=7)	14,20 \$	16,30 \$	19,70 \$	20,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	13,30 \$	16,10 \$	19,10 \$	19,10 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-	-
20 à 49 employés (n=1)	12,60 \$	12,60 \$	15,10 \$	15,10 \$
50 employés et plus (n=6)	15,00 \$	18,20 \$	21,00 \$	22,70 \$

8.1.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 3e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis), 42,8% d'entre elles leur offrent un programme de bonification. Ce poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 8.9 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=7)	42,8%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	50,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=3)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=6)	48,6%	0,0%
Impression (n=7)	42,8%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	43,5%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-
20 à 49 employés (n=1)	100,0%	0,0%
50 employés et plus (n=6)	29,7%	0,0%

8.1.3 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis)

8.1.3.1 Présence et nombre de 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques

Seulement 3,3% des entreprises emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis), avec en moyenne 10,2 à temps plein et 0,4 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 2 161 2^e pressiers sur presse rotative actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.10 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE 2^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (INCLUANT LES APPRENTIS) DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE
Ensemble des entreprises (n=252)	3,3%	10,2	0,4	Maximum de 2161
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	3,4%	18,5	0,8	680
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	3,0	0,0	80
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	2,0%	7,2	0,8	-
Préimpression (n=127)	6,5%	10,2	0,4	-
Impression (n=138)	5,7%	10,2	0,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	2,8%	8,1	0,8	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	-
5 à 19 employés (n=97)	0,0%	0,0	0,0	-
20 à 49 employés (n=26)	8,8%	3,0	0,0	70
50 employés et plus (n=26)	20,1%	13,4	0,5	720

8.1.3.2 Taux de syndicalisation des 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient des 2^e pressiers sur presse rotative, plus de la moitié (54,9%) comptent des 2^e pressiers sur presse rotative syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des 2^e pressiers sur presse rotative est de 97,0%.

TABLEAU 8.11 : SYNDICALISATION DES 2^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (INCLUANT LES APPRENTIS) (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	SYNDICALISATION DES 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE	% DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=7)	52,8%	54,9%	97,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	60,0%	75,0%	96,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=3)	29,7%	26,7%	88,0%
Préimpression (n=7)	49,3%	54,90%	97,0%
Impression (n=7)	52,8%	54,90%	97,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	68,6%	100,00%	97,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-
20 à 49 employés (n=2)	56,0%	100,00%	100,0%
50 employés et plus (n=5)	57,2%	34,80%	94,0%

8.1.3.3 Besoin de 2^e pressiers sur presse rotative présentement (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse rotative, 18,6% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 18 postes de 2^e pressiers sur presse rotative actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.12 : BESOIN DE 2^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE PRÉSENTEMENT (INCLUANT LES APPRENTIS)

(Q8)	BESOIN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=7)	18,6%	1,0	Maximum de 18
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	0,0%	0,0	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=3)	0,0%	0,0	-
Préimpression (n=7)	18,6%	1,0	-
Impression (n=7)	18,6%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	43,5%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-
20 à 49 employés (n=2)	60,7%	1,0	10
50 employés et plus (n=5)	0,0%	0,0	-

8.1.3.4 Rémunération et progression salariale des 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis)

8.1.3.4.1 Progression salariale des 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis) en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un 2^e pressier sur presse rotative **sans expérience** est en moyenne de 18,30 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 20,10 \$, ce qui représente une différence de 9,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 2^e pressier sur presse rotative est en moyenne de 22,70 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 24,50 \$, soit une augmentation moyenne de 7,9%.

TABLEAU 8.13 : PROGRESSION SALARIALE DES 2^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (INCLUANT LES APPRENTIS) EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=7)	18,30 \$	20,10 \$	22,70 \$	24,50 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	21,10 \$	22,30 \$	24,80 \$	25,60 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	11,20 \$	15,60 \$	20,70 \$	22,30 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=3)	18,60 \$	22,60 \$	20,40 \$	22,60 \$
Préimpression (n=7)	18,30 \$	20,10 \$	22,70 \$	24,50 \$
Impression (n=7)	18,30 \$	20,10 \$	22,70 \$	24,50 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	14,80 \$	19,50 \$	23,10 \$	23,80 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-	-
20 à 49 employés (n=2)	13,40 \$	18,30 \$	23,20 \$	24,30 \$
50 employés et plus (n=5)	22,60 \$	22,30 \$	22,30 \$	24,80 \$

8.1.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse rotative, plus de la moitié d'entre elles (54,8%) leur offrent un programme de bonification.

En outre, ces employés ne perçoivent pas de rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.14 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=7)	54,8%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	75,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=3)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=7)	54,8%	0,0%
Impression (n=7)	54,8%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=3)	71,8%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=0)	-	-
20 à 49 employés (n=2)	100,0%	0,0%
50 employés et plus (n=5)	34,8%	0,0%

8.1.4 1^e pressiers sur presse rotative

8.1.4.1 Présence et nombre de 1^e pressiers sur presse rotative dans le secteur des communications graphiques

Seulement 5,3% des entreprises emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse rotative, avec en moyenne 6,6 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 1 680 1^e pressiers sur presse rotative actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.15 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE 1^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE
Ensemble des entreprises (n=252)	5,3%	6,6	0,2	Maximum de 1 680
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	7,8%	8,6	0,2	710
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	3,0	0,0	80
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	3,6%	5,2	0,3	-
Préimpression (n=127)	10,4%	6,6	0,2	-
Impression (n=138)	9,1%	6,6	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	6,7%	6,3	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	-
5 à 19 employés (n=97)	1,0%	3,0	0,0	30
20 à 49 employés (n=26)	15,8%	2,3	0,0	100
50 employés et plus (n=26)	27,0%	9,5	0,3	680

8.1.4.2 Taux de syndicalisation des 1^{er} pressiers sur presse rotative

Parmi les entreprises qui emploient des 1^{er} pressiers sur presse rotative, près de la moitié (49,2%) comptent des 1^{er} pressiers sur presse rotative syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des 1^{er} pressiers sur presse rotative est de 85,0%.

**TABLEAU 8.16 : SYNDICALISATION DES 1^{ER} PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	SYNDICALISATION DES 1 ^{ER} PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE	% DE 1 ^{ER} PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=12)	52,8%	49,2%	85,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	60,0%	55,5%	81,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=6)	29,7%	29,6%	96,0%
Préimpression (n=12)	49,3%	49,2%	85,0%
Impression (n=12)	52,8%	49,2%	85,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	68,6%	64,9%	83,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	56,0%	56,0%	100,0%
50 employés et plus (n=7)	57,2%	51,6%	76,0%

8.1.4.3 Besoin de 1^e pressiers sur presse rotative présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse rotative, 19,1% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 30 postes de 1^e pressiers sur presse rotative actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.17 : BESOIN DE 1^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=12)	19,1%	1,0	Maximum de 30
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	11,1%	1,0	10
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=6)	14,8%	1,0	-
Préimpression (n=12)	19,1%	1,0	-
Impression (n=12)	19,1%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	29,8%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=4)	33,9%	1,0	10
50 employés et plus (n=7)	12,9%	1,0	10

8.1.4.4 Rémunération et progression salariale des 1^{er} pressiers sur presse rotative

8.1.4.4.1 Progression salariale des 1^{er} pressiers sur presse rotative en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un 1^{er} pressier sur presse rotative **sans expérience** est en moyenne de 18,40 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 20,90 \$, ce qui représente une différence de 13,6%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^{er} pressier sur presse rotative est en moyenne de 23,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 24,60 \$, soit une augmentation moyenne de 4,2%.

TABEAU 8.18 : PROGRESSION SALARIALE DES 1^{ER} PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=12)	18,40 \$	20,90 \$	23,60 \$	24,60 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	17,10 \$	20,00 \$	23,50 \$	24,30 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	25,20 \$	25,20 \$	23,90 \$	26,50 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=6)	15,40 \$	17,80 \$	20,30 \$	20,80 \$
Préimpression (n=12)	18,40 \$	20,90 \$	23,60 \$	24,60 \$
Impression (n=12)	18,40 \$	20,90 \$	23,60 \$	24,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	17,00 \$	19,70 \$	22,10 \$	23,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	9,00 \$	18,00 \$	20,00 \$	21,00 \$
20 à 49 employés (n=4)	20,60 \$	21,30 \$	23,30 \$	24,10 \$
50 employés et plus (n=7)	18,30 \$	21,00 \$	24,30 \$	25,90 \$

À titre d'indication complémentaire, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse rotative varie en fonction de la présence de 2^e et de 3^e pressiers sur presse rotative dans l'entreprise.

Dans les entreprises qui emploient des 1^e, 2^e et 3^e pressiers sur presse rotative, les 1^e pressiers sont logiquement mieux rémunérés que les 2^e et 3^e pressiers. Dans ce cas, le salaire horaire à l'embauche d'un 1^e pressier sur presse rotative **sans expérience** est en moyenne de 26,00 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 26,90 \$. Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse rotative est en moyenne de 27,30 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 29,50 \$.

Dans les entreprises qui n'emploient pas de 2^e ou de 3^e pressiers sur presse rotative, les pressiers se voient attribuer le titre de 1^e pressiers, sans pour autant percevoir une rémunération supérieure à celle d'un 2^e ou 3^e pressier. Dans ce cas, le salaire horaire à l'embauche d'un 1^e pressier sur presse rotative **sans expérience** est en moyenne de 11,50 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 15,40 \$. Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse rotative est en moyenne de 18,40 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 19,30 \$.

TABEAU 8.19 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS SUR PRESSE ROTATIVE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Salaire horaire des 3 ^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (n=7 entreprises)	14,20 \$	16,30 \$	19,70 \$	20,60 \$
Salaire horaire des 2 ^e pressiers sur presse rotative (n=7 entreprises)	18,30 \$	20,10 \$	22,70 \$	24,50 \$
Salaire horaire des 1 ^e pressiers sur presse rotative (n=12 entreprises)	18,40 \$	20,90 \$	23,60 \$	24,60 \$
<i>Salaire horaire des 1^e pressiers sur presse rotative (n=7 entreprises <u>qui emploient</u> également des 2^e et 3^e pressiers sur presse rotative)</i>	26,00 \$	26,90 \$	27,30 \$	29,50 \$
<i>Salaire horaire des 1^e pressiers sur presse rotative (n=5 entreprises <u>qui n'emploient pas</u> de 2^e et 3^e pressiers sur presse rotative)</i>	11,50 \$	15,40 \$	18,40 \$	19,30 \$

8.1.4.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse rotative, plus d'un tiers (34,2%) leur offrent un programme de bonification.

Par ailleurs, ce poste n'est pas assujetti à une rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 8.20 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=12)	34,2%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	33,3%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=6)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=12)	34,2%	0,0%
Impression (n=12)	34,2%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	29,8%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	56,0%	0,0%
50 employés et plus (n=7)	25,8%	0,0%

8.2 POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES

8.2.1 Opérateurs de duplicateur équipé d'un seul blanchet

8.2.1.1 Présence et nombre d'opérateurs de duplicateur dans le secteur des communications graphiques

Plus d'une entreprise sur cinq (21,9%) emploient actuellement des opérateurs de duplicateur, avec en moyenne 1,2 à temps plein et 0,1 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 823 opérateurs de duplicateur actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

**TABLEAU 8.21 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR
DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES**

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR
Ensemble des entreprises (n=252)	21,9%	1,2	0,1	Maximum de 823
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	2,0	0,0	20
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	43,1%	1,2	0,1	580
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	2,0	0,0	30
54143 - Services de design graphique (n=91)	3,3%	1,0	0,0	20
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	21,7%	1,2	0,1	-
Préimpression (n=127)	40,0%	1,3	0,1	-
Impression (n=138)	37,4%	1,2	0,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	40,7%	1,3	0,1	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	11,9%	0,7	0,2	90
5 à 19 employés (n=97)	29,5%	1,1	0,1	320
20 à 49 employés (n=26)	40,8%	1,9	0,1	210
50 employés et plus (n=26)	7,0%	2,0	0,0	40

8.2.1.2 Taux de syndicalisation des opérateurs de duplicateur

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs de duplicateur, seulement 3,7% comptent des opérateurs de duplicateur syndiqués.

Dans ces entreprises, 100,0% des opérateurs de duplicateur sont syndiqués.

**TABLEAU 8.22 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR	% D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=55)	11,7%	3,7%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	40,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=50)	8,2%	4,0%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=42)	8,8%	4,9%	100,0%
Préimpression (n=51)	12,4%	3,9%	100,0%
Impression (n=55)	11,7%	3,7%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	12,3%	3,9%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=11)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=31)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=11)	27,9%	17,0%	100,0%
50 employés et plus (n=2)	46,5%	0,0%	0,0%

8.2.1.3 Besoin d'opérateurs de duplicateur présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de duplicateur, 7,3% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 64 postes d'opérateurs de duplicateur actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.23 : BESOIN D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=55)	7,3%	1,0	Maximum de 64
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=50)	8,0%	1,0	40
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=42)	9,7%	1,0	-
Préimpression (n=51)	7,8%	1,0	-
Impression (n=55)	7,3%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	7,7%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=11)	9,4%	1,0	10
5 à 19 employés (n=31)	9,9%	1,0	30
20 à 49 employés (n=11)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=2)	0,0%	0,0	-

8.2.1.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs de duplicateur

8.2.1.4.1 Progression salariale des opérateurs de duplicateur en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur de duplicateur **sans expérience** est en moyenne de 10,80 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 13,90 \$, ce qui représente une différence de 28,7%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur de duplicateur est en moyenne de 16,20 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 17,90 \$, soit une augmentation moyenne de 10,5%.

TABEAU 8.24 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS DE DUPLICATEUR EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=55)	10,80 \$	13,90 \$	16,20 \$	17,90 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	11,80 \$	11,80 \$	19,00 \$	19,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=50)	10,80 \$	13,70 \$	16,00 \$	17,80 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	-	19,00 \$	-	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	11,00 \$	14,00 \$	17,30 \$	19,00 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=42)	10,40 \$	13,30 \$	16,00 \$	17,90 \$
Préimpression (n=51)	10,80 \$	13,90 \$	16,20 \$	17,80 \$
Impression (n=55)	10,80 \$	13,90 \$	16,20 \$	17,90 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	10,80 \$	13,90 \$	16,30 \$	17,90 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=11)	10,40 \$	12,20 \$	14,90 \$	17,90 \$
5 à 19 employés (n=31)	10,10 \$	13,70 \$	16,40 \$	18,30 \$
20 à 49 employés (n=11)	11,10 \$	14,10 \$	15,70 \$	17,20 \$
50 employés et plus (n=2)	20,00 \$	19,40 \$	24,00 \$	-

8.2.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de duplicateur, seulement 3,4% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Par ailleurs, ces employés ne perçoivent pas de rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 8.25 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=55)	3,4%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	100,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=50)	0,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=3)	33,3%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=42)	4,5%	0,0%
Préimpression (n=51)	2,3%	0,0%
Impression (n=55)	3,4%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	3,6%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=11)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=31)	2,1%	0,0%
20 à 49 employés (n=11)	10,2%	0,0%
50 employés et plus (n=2)	0,0%	0,0%

8.2.2 Pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs

8.2.2.1 Présence et nombre de pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs dans le secteur des communications graphiques

Plus d'une entreprise sur cinq (22,4%) emploient actuellement des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs, avec en moyenne 1,5 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 051 pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.26 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS
Ensemble des entreprises (n=252)	22,4%	1,5	0,2	Maximum de 1051
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	1,0	0,7	50
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	44,0%	1,5	0,1	760
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	0,0	0,0	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	2,2%	2,0	0,0	20
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	22,5%	1,4	0,2	-
Préimpression (n=127)	40,0%	1,5	0,2	-
Impression (n=138)	38,2%	1,5	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	43,2%	1,5	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	7,8%	0,7	0,4	70
5 à 19 employés (n=97)	31,6%	1,2	0,1	370
20 à 49 employés (n=26)	35,4%	2,4	0,1	230
50 employés et plus (n=26)	21,7%	2,4	0,5	170

8.2.2.2 Taux de syndicalisation des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs

Parmi les entreprises qui emploient des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs, seulement 9,3% comptent des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs est de 81,0%.

**TABLEAU 8.27 : SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS	% DES PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=56)	11,7%	9,3%	81,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	40,0%	33,3%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=51)	8,2%	7,9%	76,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	50,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=43)	8,8%	9,8%	100,0%
Préimpression (n=51)	12,4%	10,2%	81,0%
Impression (n=56)	11,7%	9,3%	81,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=55)	12,3%	9,4%	81,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=7)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=33)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=10)	27,9%	19,6%	100,0%
50 employés et plus(n=6)	46,5%	51,6%	70,0%

8.2.2.3 Besoin de pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs, 9,3% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 76 postes de pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.28 : BESOIN DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=56)	9,3%	1,0	Maximum de 76
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	1,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=51)	7,8%	1,0	40
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=43)	7,0%	1,0	-
Préimpression (n=51)	5,9%	1,0	-
Impression (n=56)	9,3%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=55)	9,5%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=7)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=33)	12,9%	1,0	40
20 à 49 employés (n=10)	9,8%	1,0	10
50 employés et plus (n=6)	0,0%	0,0	-

8.2.2.4 Rémunération et progression salariale des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs

8.2.2.4.1 Progression salariale des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un pressier sur presse à feuilles 2 couleurs **sans expérience** est en moyenne de 12,70 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 15,50 \$, ce qui représente une différence de 22,0%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un pressier sur presse à feuilles 2 couleurs est en moyenne de 18,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,20 \$, soit une augmentation moyenne de 8,6%.

TABEAU 8.29 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 2 COULEURS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=56)	12,70 \$	15,50 \$	18,60 \$	20,20 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	17,70 \$	15,00 \$	21,80 \$	24,60 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=51)	12,10 \$	15,50 \$	18,20 \$	19,80 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	12,00 \$	15,00 \$	19,00 \$	20,00 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=43)	12,80 \$	15,10 \$	18,80 \$	20,20 \$
Préimpression (n=51)	12,80 \$	15,50 \$	18,50 \$	20,10 \$
Impression (n=56)	12,70 \$	15,50 \$	18,60 \$	20,20 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=55)	12,70 \$	15,50 \$	18,60 \$	20,10 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=7)	11,40 \$	16,30 \$	18,00 \$	20,50 \$
5 à 19 employés (n=33)	12,10 \$	15,10 \$	18,20 \$	20,00 \$
20 à 49 employés (n=10)	12,30 \$	15,50 \$	18,00 \$	19,60 \$
50 employés et plus (n=6)	15,80 \$	16,60 \$	21,40 \$	22,10 \$

8.2.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs, seulement 8,7% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne sont pas assujettis à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.30 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=56)	8,7%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=51)	5,9%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	50,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=43)	11,4%	0,0%
Préimpression (n=51)	8,2%	0,0%
Impression (n=56)	8,7%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=55)	8,8%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=7)	14,3%	0,0%
5 à 19 employés (n=33)	5,1%	0,0%
20 à 49 employés (n=10)	11,7%	0,0%
50 employés et plus(n=6)	16,1%	0,0%

8.2.3 Margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

8.2.3.1 Présence et nombre de margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus dans le secteur des communications graphiques

Moins d'une entreprise sur dix (8,5%) emploie actuellement des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, avec en moyenne 3,4 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 157 margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.31 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS
Ensemble des entreprises (n=252)	8,5%	3,4	0,2	Maximum de 1157
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	3,0	1,0	130
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	13,8%	3,6	0,0	510
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	3,0	0,0	40
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	4,3%	2,8	0,4	-
Préimpression (n=127)	15,8%	3,5	0,2	-
Impression (n=138)	14,4%	3,4	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	15,8%	3,6	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	-
5 à 19 employés (n=97)	4,9%	1,4	0,0	60
20 à 49 employés (n=26)	22,7%	2,5	0,0	150
50 employés et plus (n=26)	33,5%	5,1	0,4	470

8.2.3.2 Taux de syndicalisation des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

Parmi les entreprises qui emploient des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 30,2% d'entre elles comptent des margeurs syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est de 85,0%.

TABLEAU 8.32 : SYNDICALISATION DES MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	SYNDICALISATION DES MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS	% D'MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=20)	11,7%	30,2%	85,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	40,0%	66,7%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=16)	8,2%	25,1%	76,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	--	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	8,8%	51,2%	100,0%
Préimpression (n=19)	12,4%	31,8%	85,0%
Impression (n=20)	11,7%	30,2%	85,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=19)	12,3%	31,8%	85,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=5)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=6)	27,9%	15,3%	100,0%
50 employés et plus (n=9)	46,5%	56,2%	82,0%

8.2.3.3 Besoin de margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 19,9% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un à deux employés; ce qui représente un maximum de 77 postes actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.33 : BESOIN DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=20)	19,9%	1,6	Maximum de 77
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	3,0	30
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=16)	18,8%	1,0	30
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	24,4%	1,0	-
Préimpression (n=19)	20,8%	1,6	-
Impression (n=20)	19,9%	1,6	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=19)	20,8%	1,6	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=5)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=6)	15,3%	1,0	10
50 employés et plus (n=9)	33,3%	1,8	50

8.2.3.4 Rémunération et progression salariale des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

8.2.3.4.1 Progression salariale des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un margeur sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus **sans expérience** est en moyenne de 14,40 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 16,80 \$, ce qui représente une différence de 16,7%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un margeur sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est en moyenne de 19,10 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,90 \$, soit une augmentation moyenne de 9,4%.

TABLEAU 8.34 : PROGRESSION SALARIALE DES MARGEURS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=20)	14,40 \$	16,80 \$	19,10 \$	20,90 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	19,70 \$	19,90 \$	25,50 \$	25,50 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=16)	13,00 \$	16,40 \$	18,40 \$	20,30 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	-	18,00 \$	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=8)	13,80 \$	15,40 \$	19,90 \$	20,80 \$
Préimpression (n=19)	14,80 \$	16,80 \$	19,60 \$	20,90 \$
Impression (n=20)	14,40 \$	16,80 \$	19,10 \$	20,90 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=19)	14,40 \$	16,70 \$	19,10 \$	20,90 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=5)	20,00 \$	20,30 \$	23,00 \$	25,80 \$
20 à 49 employés (n=6)	12,60 \$	17,30 \$	17,80 \$	19,10 \$
50 employés et plus (n=9)	14,40 \$	14,90 \$	18,70 \$	19,90 \$

8.2.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 19,9% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne sont pas assujettis à une rémunération sous forme de commissions.

**TABEAU 8.35 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=20)	19,9%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=16)	18,8%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=8)	24,4%	0,0%
Préimpression (n=19)	20,8%	0,0%
Impression (n=20)	19,9%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=19)	20,8%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=5)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=6)	15,3%	0,0%
50 employés et plus (n=9)	33,3%	0,0%

8.2.4 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)

8.2.4.1 Présence et nombre de 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis) dans le secteur des communications graphiques

Seulement 6,1% des entreprises emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis), avec en moyenne 2,9 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 845 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.36 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE 2^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (INCLUANT LES APPRENTIS) DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS
Ensemble des entreprises (n=252)	6,1%	2,9	0,3	Maximum de 845
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	3,0	1,0	130
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	8,6%	3,1	0,1	290
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	1,0	0,0	10
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	4,3%	2,6	0,6	-
Préimpression (n=127)	11,9%	2,9	0,3	-
Impression (n=138)	10,3%	2,9	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	11,9%	2,9	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	-	-	-
5 à 19 employés (n=97)	2,9%	0,7	0,3	30
20 à 49 employés (n=26)	15,8%	1,7	0,0	70
50 employés et plus (n=26)	26,5%	4,5	0,5	340

8.2.4.2 Taux de syndicalisation des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, seulement 39,2% comptent des 2^e pressiers syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est maximal.

TABLEAU 8.37 : SYNDICALISATION DES 2^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (INCLUANT LES APPRENTIS) (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	SYNDICALISATION DES 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS	% DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=14)	11,7%	39,2%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	40,0%	66,7%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=10)	8,2%	20,0%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	100,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	8,8%	26,8%	100,0%
Préimpression (n=14)	12,4%	39,2%	100,0%
Impression (n=14)	11,7%	39,2%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=14)	12,3%	39,2%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	27,9%	56,0%	100,0%
50 employés et plus (n=7)	46,5%	44,7%	100,0%

8.2.4.3 Besoin de 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement (incluant les apprentis)

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 14,5% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de deux employés; ce qui représente un maximum de 58 postes actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.38 : BESOIN DE 2^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS PRÉSENTEMENT (INCLUANT LES APPRENTIS)

(Q8)	BESOIN DE 2 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=14)	14,5%	2,1	Maximum de 58
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	3,0	30
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=10)	10,0%	1,0	10
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	12,2%	1,0	-
Préimpression (n=14)	14,5%	2,1	-
Impression (n=14)	14,5%	2,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=14)	14,5%	2,1	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=7)	28,9%	2,1	40

8.2.4.4 Rémunération et progression salariale des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)

8.2.4.4.1 Progression salariale des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un 2^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus **sans expérience** est en moyenne de 18,30 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 20,20 \$, ce qui représente une différence de 10,4%.

Après cinq ans ou dix ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 2^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est comparable (autour de 23,70 \$ en moyenne).

TABEAU 8.39 : PROGRESSION SALARIALE DES 2^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (INCLUANT LES APPRENTIS) EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=14)	18,30 \$	20,20 \$	23,70 \$	23,40 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	24,20 \$	-	27,50 \$	27,50 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=10)	17,40 \$	19,80 \$	22,90 \$	22,40 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	11,70 \$	22,30 \$	23,50 \$	23,50 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=8)	19,20 \$	19,40 \$	23,20 \$	22,40 \$
Préimpression (n=14)	18,30 \$	20,20 \$	23,70 \$	23,40 \$
Impression (n=14)	18,30 \$	20,20 \$	23,70 \$	23,40 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=14)	18,30 \$	20,20 \$	23,70 \$	23,40 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=3)	12,30 \$	14,90 \$	-	16,00 \$
20 à 49 employés (n=4)	14,00 \$	21,50 \$	22,90 \$	24,20 \$
50 employés et plus (n=7)	22,20 \$	21,80 \$	24,90 \$	25,30 \$

8.2.4.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 31,3% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne sont pas rémunérés sous forme de commissions.

TABEAU 8.40 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=14)	31,3%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=10)	20,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	100,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=8)	12,2%	0,0%
Préimpression (n=14)	31,3%	0,0%
Impression (n=14)	31,3%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=14)	31,3%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	56,0%	0,0%
50 employés et plus (n=7)	28,9%	0,0%

8.2.5 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

8.2.5.1 Présence et nombre de 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus dans le secteur des communications graphiques

Plus d'une entreprise sur dix (15,7%) emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, avec en moyenne 3,1 à temps plein et 0,1 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 522 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.41 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE 1^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS
Ensemble des entreprises (n=252)	15,7%	3,1	0,1	Maximum de 1 522
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	3,0	1,0	130
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	27,6%	3,2	0,0	920
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	2,0	0,0	60
54143 - Services de design graphique (n=91)	1,1%	2,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	9,9%	2,6	0,2	-
Préimpression (n=127)	30,0%	3,1	0,1	-
Impression (n=138)	26,9%	3,1	0,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	30,2%	3,1	0,1	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	1,1%	2,0	0,0	20
5 à 19 employés (n=97)	14,3%	1,5	0,0	200
20 à 49 employés (n=26)	42,0%	2,3	0,0	250
50 employés et plus (n=26)	40,5%	5,9	0,3	640

8.2.5.2 Taux de syndicalisation des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

Parmi les entreprises qui emploient des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, seulement 22,7% comptent des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est de 89,0%.

TABLEAU 8.42 : SYNDICALISATION DES 1^{er} PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	SYNDICALISATION DES 1 ^{er} PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS	% DE 1 ^{er} PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=38)	11,7%	22,7%	89,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	40,0%	66,7%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=32)	8,2%	15,6%	81,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=19)	8,8%	22,3%	100,0%
Préimpression (n=37)	12,4%	23,3%	89,0%
Impression (n=38)	11,7%	22,7%	89,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=37)	12,3%	23,3%	89,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=15)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=11)	27,9%	29,3%	100,0%
50 employés et plus (n=11)	46,5%	46,5%	82,0%

8.2.5.3 Besoin de 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 22,2% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un ou deux employés; ce qui représente un maximum de 137 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 8.43 : BESOIN DE 1^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE 1 ^E PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=38)	22,2%	1,4	Maximum de 137
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	3,0	30
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=32)	18,8%	1,2	60
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=19)	26,5%	1,0	-
Préimpression (n=37)	22,8%	1,4	-
Impression (n=38)	22,2%	1,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=37)	22,8%	1,4	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=15)	13,7%	1,0	20
20 à 49 employés (n=11)	21,0%	1,0	20
50 employés et plus (n=11)	36,2%	1,8	70

8.2.5.4 Rémunération et progression salariale des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus

8.2.5.4.1 Progression salariale des 1^{er} pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un 1^{er} pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus **sans expérience** est en moyenne de 18,70 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 22,20 \$, ce qui représente une différence de 18,7%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^{er} pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est en moyenne de 23,70 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 25,50 \$, soit une augmentation moyenne de 7,6%.

TABLEAU 8.44 : PROGRESSION SALARIALE DES 1^{ER} PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=38)	18,70 \$	22,20 \$	23,70 \$	25,50 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	25,50 \$	26,00 \$	33,00 \$	33,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=32)	17,00 \$	21,30 \$	22,90 \$	24,90 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	24,60 \$	27,50 \$	27,40 \$	27,40 \$
54143 - Services de design graphique (n=1)	14,00 \$	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=19)	17,60 \$	20,80 \$	22,70 \$	24,60 \$
Préimpression (n=37)	19,20 \$	22,20 \$	24,00 \$	25,60 \$
Impression (n=38)	18,70 \$	22,20 \$	23,70 \$	25,50 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=37)	18,70 \$	22,20 \$	23,60 \$	25,30 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=1)	-	-	-	27,00 \$
5 à 19 employés (n=15)	14,40 \$	19,10 \$	20,20 \$	23,10 \$
20 à 49 employés (n=11)	19,50 \$	23,50 \$	23,80 \$	25,30 \$
50 employés et plus (n=11)	19,40 \$	22,90 \$	26,60 \$	27,50 \$

À titre d'indication complémentaire, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus varie en fonction de la présence de 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus dans l'entreprise.

Dans les entreprises qui emploient des 1^e et des 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, **les 1^e pressiers sont logiquement mieux rémunérés que les 2^e pressiers**. Dans ce cas, le salaire horaire à l'embauche d'un 1^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus **sans expérience** est en moyenne de 23,70 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 24,60 \$. Après cinq ans ou dix ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est globalement comparable (autour de 27,40\$ en moyenne).

Dans les entreprises qui n'emploient pas de 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, **les pressiers se voient attribuer le titre de 1^e pressiers, sans pour autant systématiquement percevoir une rémunération supérieure à celle d'un 2^e pressier**. Dans ce cas, le salaire horaire à l'embauche d'un 1^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus **sans expérience** est en moyenne de 14,60 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 20,60 \$. Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un 1^e pressier sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus est en moyenne de 21,20 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 24,40 \$.

TABLEAU 8.45 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS SUR PRESSE À FEUILLES 4 COULEURS OU PLUS EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Salaire horaire des 2 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (n=14 entreprises)	18,30 \$	20,20 \$	23,70 \$	23,40 \$
Salaire horaire des 1 ^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (n=38 entreprises)	18,70 \$	22,20 \$	23,70 \$	25,50 \$
<i>Salaire horaire des 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (n=14 entreprises qui emploient également des 2^e et 3^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus)</i>	23,70\$	24,60\$	27,40\$	27,30\$
<i>Salaire horaire des 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (n=24 entreprises qui n'emploient pas de 2^e et 3^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus)</i>	14,60\$	20,60\$	21,20 \$	24,40\$

8.2.5.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus, 17,1% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne sont pas rémunérés sous forme de commissions.

TABLEAU 8.46 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=38)	17,1%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=32)	12,5%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=19)	10,6%	0,0%
Préimpression (n=37)	17,6%	0,0%
Impression (n=38)	17,1%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=37)	17,6%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=15)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=11)	29,3%	0,0%
50 employés et plus (n=11)	27,6%	0,0%

8.3 POSTES EN IMPRESSION – SÉRIGRAPHIE

8.3.1 Pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale

8.3.1.1 Présence et nombre de pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale dans le secteur des communications graphiques

Seulement 4,9% des entreprises emploient actuellement des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale, avec en moyenne 1,6 à temps plein et 0,2 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 451 pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.47 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE
Ensemble des entreprises (n=252)	4,9%	1,6	0,2	Maximum de 451
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	2,0	0,0	20
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	6,9%	2,1	0,4	180
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	1,1%	1,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	10,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	4,8%	0,6	0,3	-
Préimpression (n=127)	6,4%	1,7	0,2	-
Impression (n=138)	8,4%	1,6	0,2	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	7,3%	1,7	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	3,0%	0,3	0,8	20
5 à 19 employés (n=97)	5,5%	1,0	0,0	50
20 à 49 employés (n=26)	6,9%	1,0	0,5	30
50 employés et plus (n=26)	7,0%	6,0	0,0	110

8.3.1.2 Taux de syndicalisation des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale

Parmi les entreprises qui emploient des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale, 16,2% d'entre elles comptent des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale syndiqués. Dans ces entreprises, la totalité des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale sont syndiqués.

TABLEAU 8.48 : SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION - SÉRIGRAPHIE	SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE	% DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=11)	1,2%	16,2%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=8)	1,4%	25,0%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	0,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	1,7%	11,0%	100,0%
Préimpression (n=7)	1,3%	12,3%	100,0%
Impression (n=11)	1,2%	16,2%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	1,3%	10,7%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	17,7%	100,0%
20 à 49 employés (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=2)	8,6%	50,0%	100,0%

8.3.1.3 Besoin de pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale, 8,1% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 15 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 8.49 : BESOIN DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=11)	8,1%	1,0	Maximum de 15
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=8)	12,5%	1,0	10
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=8)	11,0%	1,0	-
Préimpression (n=7)	0,0%	0,0	-
Impression (n=11)	8,1%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	0,0%	0,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=3)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=2)	50,0%	1,0	10
50 employés et plus (n=2)	0,0%	0,0	-

8.3.1.4 Rémunération et progression salariale des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale

8.3.1.4.1 Progression salariale des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un pressier sur presse manuelle et/ou artisanale **sans expérience** est en moyenne de 9,70 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 11,70 \$, ce qui représente une différence de 20,6%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un pressier sur presse manuelle et/ou artisanale est en moyenne de 13,40 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 15,80 \$, soit une augmentation moyenne de 17,9%.

TABEAU 8.50 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS SUR PRESSE MANUELLE ET/OU ARTISANALE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=11)	9,70 \$	11,70 \$	13,40 \$	15,80 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	10,00 \$	12,00 \$	13,00 \$	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=8)	9,70 \$	11,60 \$	13,50 \$	15,80 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=8)	9,50 \$	11,50 \$	12,90 \$	14,50 \$
Préimpression (n=7)	9,40 \$	11,10 \$	13,10 \$	14,60 \$
Impression (n=11)	9,70 \$	11,70 \$	13,40 \$	15,80 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	9,60 \$	11,30 \$	13,10 \$	14,60 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=3)	10,00 \$	12,00 \$	14,00 \$	15,00 \$
5 à 19 employés (n=4)	9,40 \$	11,10 \$	12,40 \$	13,50 \$
20 à 49 employés (n=2)	10,00 \$	12,50 \$	13,50 \$	17,00 \$
50 employés et plus (n=2)	9,80 \$	11,70 \$	14,70 \$	17,20 \$

8.3.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale, 8,1% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne perçoivent pas de rémunération sous forme de commissions.

TABEAU 8.51 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=11)	8,1%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=8)	12,5%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=8)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=7)	12,3%	0,0%
Impression (n=11)	8,1%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=8)	10,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=3)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=2)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=2)	50,0%	0,0%

8.3.2 Pressiers sur presse automatisée

8.3.2.1 Présence et nombre de pressiers sur presse automatisée dans le secteur des communications graphiques

Seulement 3,7% des entreprises emploient actuellement des pressiers sur presse automatisée, avec en moyenne 2,1 à temps plein et 0 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 455 pressiers sur presse automatisée actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.52 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE
Ensemble des entreprises (n=252)	3,7%	2,1	0,0	Maximum de 455
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	4,3%	3,6	0,0	160
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	1,1%	1,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	10,0%	0,0	0,0	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	3,2%	1,3	0,0	-
Préimpression (n=127)	5,7%	1,9	0,0	-
Impression (n=138)	6,4%	2,1	0,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	5,8%	1,9	0,0	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,7%	1,0	0,0	10
5 à 19 employés (n=97)	3,4%	0,3	0,0	10
20 à 49 employés (n=26)	6,9%	3,0	0,0	50
50 employés et plus (n=26)	11,2%	3,8	0,0	110

8.3.2.2 Taux de syndicalisation des pressiers sur presse automatisée

Les pressiers sur presse automatisée ne sont pas syndiqués.

**TABLEAU 8.53 : SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION - SÉRIGRAPHIE	SYNDICALISATION DES PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE	% DE PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=8)	1,2%	0,0%	-
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	1,4%	0,0%	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=5)	1,7%	0,0%	-
Préimpression (n=6)	1,3%	0,0%	-
Impression (n=8)	1,2%	0,0%	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	1,3%	0,0%	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%	-
5 à 19 employés (n=2)	0,0%	0,0%	-
20 à 49 employés (n=2)	0,0%	0,0%	-
50 employés et plus (n=3)	8,6%	0,0%	-

8.3.2.3 Besoin de pressiers sur presse automatisée présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse automatisée, aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

8.3.2.4 Rémunération et progression salariale des pressiers sur presse automatisée

8.3.2.4.1 Progression salariale des pressiers sur presse automatisée en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un pressier sur presse automatisée **sans expérience** est en moyenne de 10,20 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 13,40 \$, ce qui représente une différence de 31,4%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un pressier sur presse automatisée est en moyenne de 15,20 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 16,30 \$, soit une augmentation moyenne de 7,2%.

TABEAU 8.54 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=8)	10,20 \$	13,40 \$	15,20 \$	16,30 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	10,20 \$	13,40 \$	15,20 \$	16,30 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=5)	9,70 \$	12,00 \$	13,00 \$	15,00 \$
Préimpression (n=6)	10,00 \$	13,70 \$	15,70 \$	15,00 \$
Impression (n=8)	10,20 \$	13,40 \$	15,20 \$	16,30 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	10,00 \$	13,70 \$	15,70 \$	15,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=1)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=2)	8,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
20 à 49 employés (n=2)	10,50 \$	13,00 \$	14,50 \$	17,50 \$
50 employés et plus (n=3)	11,00 \$	15,50 \$	18,50 \$	20,00 \$

8.3.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers sur presse automatisée, 10,7% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces postes ne sont pas assujettis à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.55 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=8)	10,7%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	20,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=5)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=6)	13,7%	0,0%
Impression (n=8)	10,7%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	13,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=2)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=2)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	31,3%	0,0%

8.3.3 Aides-pressiers sur presse automatisée

8.3.3.1 Présence et nombre d'aides-pressiers sur presse automatisée dans le secteur des communications graphiques

Une minorité d'entreprises (2,7%) emploient actuellement des aides-pressiers sur presse automatisée, avec en moyenne 2,9 à temps plein et 0 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 554 aides-pressiers sur presse automatisée actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.56 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE
Ensemble des entreprises (n=252)	2,7%	2,9	0,0	Maximum de 554
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%	1,0	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	4,3%	3,6	0,0	160
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	1,1%	1,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	1,4%	0,6	0,0	-
Préimpression (n=127)	4,6%	3,2	0,0	-
Impression (n=138)	4,7%	2,9	0,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	4,6%	3,2	0,0	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,7%	1,0	0,0	10
5 à 19 employés (n=97)	1,9%	0,0	0,0	-
20 à 49 employés (n=26)	3,5%	1,0	0,0	10
50 employés et plus (n=26)	11,2%	5,7	0,0	160

8.3.3.2 Taux de syndicalisation des aides-pressiers sur presse automatisée

Généralement, les aides-pressiers sur presse automatisée ne sont pas syndiqués.

**TABLEAU 8.57 : SYNDICALISATION DES AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	SYNDICALISATION DES AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE	% D'AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=7)	1,2%	0,0%	-
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	1,4%	0,0%	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=3)	1,7%	0,0%	-
Préimpression (n=6)	1,3%	0,0%	-
Impression (n=7)	1,2%	0,0%	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	1,3%	0,0%	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%	-
5 à 19 employés (n=2)	0,0%	0,0%	-
20 à 49 employés (n=1)	0,0%	0,0%	-
50 employés et plus (n=3)	8,6%	0,0%	-

8.3.3.3 Besoin d'aides-pressiers sur presse automatisée présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-pressiers sur presse automatisée, aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

8.3.3.4 Rémunération et progression salariale des aides-pressiers sur presse automatisée

8.3.3.4.1 Progression salariale des aides-pressiers sur presse automatisée en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un aide-pressier sur presse automatisée **sans expérience** est en moyenne de 8,67 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 10,70 \$, ce qui représente une différence de 23,4%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un aide-pressier sur presse automatisée est en moyenne de 12,30 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 12,50 \$, soit une augmentation moyenne de 1,6%.

TABLEAU 8.58 : PROGRESSION SALARIALE DES AIDES-PRESSIERS SUR PRESSE AUTOMATISÉE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=7)	8,67 \$	10,70 \$	12,30 \$	12,50 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	8,67 \$	10,70 \$	12,30 \$	12,50 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=3)	8,50 \$	10,00 \$	11,00 \$	12,00 \$
Préimpression (n=6)	8,75 \$	11,00 \$	13,00 \$	13,00 \$
Impression (n=7)	8,67 \$	10,70 \$	12,30 \$	12,50 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	8,75 \$	11,00 \$	13,00 \$	13,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=1)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=2)	-	-	-	-
20 à 49 employés (n=1)	8,50 \$	10,00 \$	11,00 \$	12,00 \$
50 employés et plus (n=3)	8,75 \$	11,00 \$	13,00 \$	13,00 \$

8.3.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-pressiers sur presse automatisée, 14,6% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces postes ne sont pas assujettis à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.59 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=7)	14,6%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=5)	20,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=1)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=3)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=6)	17,1%	0,0%
Impression (n=7)	14,6%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	17,1%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=2)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=1)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	31,3%	0,0%

8.4 POSTES EN IMPRESSION – FLEXOGRAPHIE

8.4.1 Pressiers en flexographie

8.4.1.1 Présence et nombre de pressiers en flexographie dans le secteur des communications graphiques

Seulement 5,9% des entreprises emploient actuellement des pressiers en flexographie, avec en moyenne 4 à temps plein et 0,1 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 081 pressiers en flexographie actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

**TABEAU 8.60 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE
DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES**

(Q8)	PRÉSENCE DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE
Ensemble des entreprises (n=252)	5,9%	4,0	0,1	Maximum de 1 081
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	63,6%	5,7	0,1	440
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	3,4%	3,0	0,0	110
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	10,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	4,1%	2,2	0,2	-
Préimpression (n=127)	8,8%	4,1	0,1	-
Impression (n=138)	10,1%	4,0	0,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	9,8%	3,8	0,1	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	1,1%	1,0	0,0	10
5 à 19 employés (n=97)	4,5%	0,5	0,0	20
20 à 49 employés (n=26)	16,6%	4,0	0,3	180
50 employés et plus (n=26)	15,4%	8,5	0,0	340

8.4.1.2 Taux de syndicalisation des pressiers en flexographie

Parmi les entreprises qui emploient des pressiers en flexographie, 16,1% comptent des pressiers en flexographie syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des pressiers en flexographie est maximal.

**TABLEAU 8.61 : SYNDICALISATION DES PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION - FLEXOGRAPHIE	SYNDICALISATION DES PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE	% DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=12)	15,1%	16,1%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	28,6%	28,6%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	0,0%	0,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=6)	0,0%	0,0%	0,0%
Préimpression (n=9)	9,8%	10,6%	100,0%
Impression (n=12)	15,1%	16,1%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	8,9%	9,6%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	25,0%	25,0%	100,0%
50 employés et plus (n=4)	27,2%	27,2%	100,0%

8.4.1.3 Besoin de pressiers en flexographie présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers en flexographie, 8,1% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 18 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 8.62 : BESOIN DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=12)	8,1%	1,0	Maximum de 18
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	14,3%	1,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	0,0%	0,0	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=6)	0,0%	0,0	-
Préimpression (n=9)	10,6%	1,0	-
Impression (n=12)	8,1%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	9,6%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=4)	27,2%	1,0	10

8.4.1.4 Rémunération et progression salariale des pressiers en flexographie

8.4.1.4.1 Progression salariale des pressiers en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un pressier en flexographie **sans expérience** est en moyenne de 12,20 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 15,80 \$, ce qui représente une différence de 29,5%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un pressier en flexographie est en moyenne de 18,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 20,90 \$, soit une augmentation moyenne de 12,4%.

TABEAU 8.63 : PROGRESSION SALARIALE DES PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=12)	12,20 \$	15,80 \$	18,60 \$	20,90 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	12,40 \$	14,60 \$	17,30 \$	17,40 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	12,00 \$	17,30 \$	20,70 \$	23,70 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=6)	11,90 \$	15,70 \$	20,20 \$	22,30 \$
Préimpression (n=9)	11,90 \$	15,70 \$	20,20 \$	22,30 \$
Impression (n=12)	12,20 \$	15,80 \$	18,60 \$	20,90 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	11,90 \$	15,40 \$	19,00 \$	22,30 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=1)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=3)	11,10 \$	14,50 \$	17,30 \$	25,00 \$
20 à 49 employés (n=4)	12,60 \$	14,90 \$	18,10 \$	17,40 \$
50 employés et plus (n=4)	13,00 \$	18,50 \$	21,00 \$	23,00 \$

8.4.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des pressiers en flexographie, 30,9% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ce poste n'est pas assujetti à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.64 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=12)	30,9%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=7)	42,9%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=4)	25,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=1)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=6)	28,0%	0,0%
Préimpression (n=9)	19,5%	0,0%
Impression (n=12)	30,9%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	17,6%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=3)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	75,0%	0,0%
50 employés et plus (n=4)	22,8%	0,0%

8.4.2 Monteurs de plaques en flexographie

8.4.2.1 Présence et nombre de monteurs de plaques en flexographie dans le secteur des communications graphiques

Seulement 3,1% des entreprises emploient actuellement des monteurs de plaques en flexographie, avec en moyenne 1,9 à temps plein et 0,1 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à un maximum de 410 monteurs de plaques en flexographie actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.65 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE
Ensemble des entreprises (n=252)	3,1%	1,9	0,1	Maximum de 410
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	36,4%	2,5	0,0	110
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	2,6%	1,0	0,3	40
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	1,7%	1,4	0,3	-
Préimpression (n=127)	5,2%	1,9	0,2	-
Impression (n=138)	5,3%	1,9	0,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	5,2%	1,9	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	2,2%	0,5	0,5	20
5 à 19 employés (n=97)	0,0%	-	-	-
20 à 49 employés (n=26)	8,3%	2,0	0,0	40
50 employés et plus (n=26)	11,9%	2,7	0,0	80

8.4.2.2 Taux de syndicalisation des monteurs de plaques en flexographie

Parmi les entreprises qui emploient des monteurs de plaques en flexographie, 15,4% comptent des monteurs de plaques en flexographie syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des monteurs de plaques en flexographie est maximal.

**TABLEAU 8.66 : SYNDICALISATION DES MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION - FLEXOGRAPHIE	SYNDICALISATION DES MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE	% D'MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=7)	15,1%	15,4%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	28,6%	25,0%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
Préimpression (n=6)	9,8%	18,2%	100,0%
Impression (n=7)	15,1%	15,4%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	8,9%	18,2%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-
20 à 49 employés (n=2)	25,0%	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	27,2%	35,3%	100,0%

8.4.2.3 Besoin de monteurs de plaques en flexographie présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des monteurs de plaques en flexographie, aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

8.4.2.4 Rémunération et progression salariale des monteurs de plaques en flexographie

8.4.2.4.1 Progression salariale des monteurs de plaques en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un monteur de plaques en flexographie **sans expérience** est en moyenne de 11,00 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 14,70 \$, ce qui représente une différence de 33,6%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un monteur de plaques en flexographie est en moyenne de 17,30 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 19,00 \$, soit une augmentation moyenne de 9,8%.

TABLEAU 8.67 : PROGRESSION SALARIALE DES MONTEURS DE PLAQUES EN FLEXOGRAPHIE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=7)	11,00 \$	14,70 \$	17,30 \$	19,00 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	-	15,00 \$	19,00 \$	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=3)	11,00 \$	14,50 \$	16,30 \$	19,00 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=3)	11,00 \$	14,50 \$	16,30 \$	19,00 \$
Préimpression (n=6)	11,00 \$	14,50 \$	16,30 \$	19,00 \$
Impression (n=7)	11,00 \$	14,70 \$	17,30 \$	19,00 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	11,00 \$	14,50 \$	16,30 \$	19,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=2)	10,00 \$	12,00 \$	14,00 \$	18,00 \$
5 à 19 employés (n=0)	-	-	-	-
20 à 49 employés (n=2)	-	15,00 \$	19,00 \$	-
50 employés et plus (n=3)	12,00 \$	17,00 \$	18,50 \$	20,00 \$

8.4.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des monteuses de plaques en flexographie, 28,2% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ce poste n'est pas assujetti à une rémunération sous forme de commissions.

**TABEAU 8.68 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=7)	28,2%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=4)	25,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=3)	33,3%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=3)	31,3%	0,0%
Préimpression (n=6)	15,2%	0,0%
Impression (n=7)	28,2%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=6)	15,2%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=2)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=0)	-	-
20 à 49 employés (n=2)	50,0%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	29,5%	0,0%

8.4.3 Aides-pressiers en flexographie

8.4.3.1 Présence et nombre d'aides-pressiers en flexographie dans le secteur des communications graphiques

Seulement 3,3% emploient actuellement des aides-pressiers en flexographie, avec en moyenne 5,5 à temps plein et 0,1 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à 1 147 aides-pressiers en flexographie actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 8.69 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE
Ensemble des entreprises (n=252)	3,3%	5,5	0,1	Maximum de 1147
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	54,5%	5,7	0,2	380
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	0,9%	4,0	0,0	40
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	1,2%	3,5	0,5	-
Préimpression (n=127)	3,6%	6,9	0,3	-
Impression (n=138)	5,6%	5,5	0,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	4,6%	5,7	0,2	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	-	-	-
5 à 19 employés (n=97)	1,2%	1,0	0,0	10
20 à 49 employés (n=26)	12,5%	4,3	0,3	150
50 employés et plus (n=26)	11,9%	8,2	0,0	250

8.4.3.2 Taux de syndicalisation des aides-pressiers en flexographie

Parmi les entreprises qui emploient des aides-pressiers en flexographie, 29,3% comptent des aides-pressiers en flexographie syndiqués. Dans ces entreprises, 100,0% de ces aides-pressiers sont syndiqués.

**TABLEAU 8.70 : SYNDICALISATION DES AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN IMPRESSION - FLEXOGRAPHIE	SYNDICALISATION DES AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE	% D'AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=7)	15,1%	29,3%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	28,6%	33,3%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
Préimpression (n=4)	9,8%	26,1%	100,0%
Impression (n=7)	15,1%	29,3%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=5)	8,9%	20,7%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	25,0%	33,3%	100,0%
50 employés et plus (n=3)	27,2%	35,3%	100,0%

8.4.3.3 Besoin d'aides-pressiers en flexographie présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-pressiers en flexographie, aucune n'a présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier.

8.4.3.4 Rémunération et progression salariale des aides-pressiers en flexographie

8.4.3.4.1 Progression salariale des aides-pressiers en flexographie en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un aide-pressiers en flexographie **sans expérience** est en moyenne de 10,60 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 12,00 \$, ce qui représente une différence de 13,2%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un aide-pressiers en flexographie est en moyenne de 13,00 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 13,60 \$, soit une augmentation moyenne de 4,6%.

TABEAU 8.71 : PROGRESSION SALARIALE DES AIDES-PRESSIERS EN FLEXOGRAPHIE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=7)	10,60 \$	12,00 \$	13,00 \$	13,60 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	10,80 \$	12,00 \$	13,00 \$	12,40 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=1)	10,00 \$	12,00 \$	13,00 \$	15,00 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=2)	10,00 \$	12,00 \$	13,00 \$	15,00 \$
Préimpression (n=4)	10,00 \$	12,00 \$	13,00 \$	15,00 \$
Impression (n=7)	10,60 \$	12,00 \$	13,00 \$	13,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=5)	9,50 \$	11,50 \$	12,50 \$	15,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=1)	9,00 \$	11,00 \$	12,00 \$	-
20 à 49 employés (n=3)	11,70 \$	13,00 \$	13,50 \$	12,40 \$
50 employés et plus (n=3)	10,00 \$	12,00 \$	13,00 \$	15,00 \$

8.4.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-pressiers en flexographie, 41,5% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces postes ne sont pas assujettis à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.72 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=7)	41,5%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=6)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=1)	100,0%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=2)	45,5%	0,0%
Préimpression (n=4)	21,8%	0,0%
Impression (n=7)	41,5%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=5)	17,3%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=1)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=3)	66,7%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	29,5%	0,0%

8.5 POSTES EN IMPRESSION – NUMÉRIQUE

8.5.1 Techniciens en impression numérique / opérateurs de presse numérique

8.5.1.1 Présence et nombre de techniciens en impression numérique [...] dans le secteur des communications graphiques

Plus d'une entreprise sur cinq (24,5%) emploient actuellement des techniciens en impression numérique [...], avec en moyenne 1,3 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1 064 techniciens en impression numérique [...] actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 8.73 : PRÉSENCE ET NOMBRE DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...]
Ensemble des entreprises (n=252)	24,5%	1,3	0,3	Maximum de 1 064
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	0,0%	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	41,4%	1,3	0,3	700
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	9,9%	0,8	0,1	50
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	30,0%	1,3	0,3	110
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	25,7%	1,1	0,3	-
Préimpression (n=127)	38,4%	1,3	0,3	-
Impression (n=138)	41,8%	1,3	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	41,0%	1,3	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	17,3%	0,8	0,5	170
5 à 19 employés (n=97)	31,8%	1,3	0,2	460
20 à 49 employés (n=26)	27,8%	1,3	0,5	130
50 employés et plus (n=26)	17,5%	2,2	0,0	100

8.5.1.2 Taux de syndicalisation des techniciens en impression numérique [...]

Les techniciens en impression numérique [...] ne sont pas syndiqués.

**TABLEAU 8.74 : SYNDICALISATION DES TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...]
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	SYNDICALISATION DES TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] ¹	% D'TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=60)	0,0%	-
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=48)	0,0%	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=9)	0,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=49)	0,0%	-
Préimpression (n=50)	0,0%	-
Impression (n=60)	0,0%	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	0,0%	-
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=14)	0,0%	-
5 à 19 employés (n=33)	0,0%	-
20 à 49 employés (n=8)	0,0%	-
50 employés et plus (n=5)	0,0%	-

¹ Les techniciens en impression numérique / opérateurs de presse numérique correspondent au seul type de poste étudié en impression numérique. Le calcul du taux de syndicalisation de l'ensemble des postes en impression – numérique n'est donc pas à-propos.

8.5.1.3 Besoin de techniciens en impression numérique [...] présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des techniciens en impression numérique [...], 11,9% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 111 postes actuellement à pourvoir.

TABLEAU 8.75 : BESOIN DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN DE TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=60)	11,9%	1,1	Maximum de 111
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=48)	12,5%	1,2	60
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=9)	22,2%	1,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=49)	15,0%	1,1	-
Préimpression (n=50)	11,5%	1,2	-
Impression (n=60)	11,9%	1,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	12,1%	1,2	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=14)	4,2%	1,0	10
5 à 19 employés (n=33)	8,1%	1,4	30
20 à 49 employés (n=8)	37,5%	1,0	30
50 employés et plus (n=5)	20,0%	1,0	10

8.5.1.4 Rémunération et progression salariale des techniciens en impression numérique [...]

8.5.1.4.1 Progression salariale des techniciens en impression numérique [...] en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un technicien en impression numérique [...] **sans expérience** est en moyenne de 10,60 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 13,60 \$, ce qui représente une différence de 28,3%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un technicien en impression numérique [...] est en moyenne de 15,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 17,60 \$, soit une augmentation moyenne de 12,8%.

TABLEAU 8.76 : PROGRESSION SALARIALE DES TECHNICIENS EN IMPRESSION NUMÉRIQUE [...] EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=60)	10,60 \$	13,60 \$	15,60 \$	17,60 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=48)	10,90 \$	13,60 \$	15,80 \$	17,60 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=9)	10,30 \$	12,30 \$	15,00 \$	17,50 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	9,50 \$	14,00 \$	15,00 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=49)	10,40 \$	13,00 \$	15,30 \$	17,30 \$
Préimpression (n=50)	10,90 \$	13,90 \$	15,90 \$	17,80 \$
Impression (n=60)	10,60 \$	13,60 \$	15,60 \$	17,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	10,70 \$	13,80 \$	15,80 \$	17,80 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=14)	9,40 \$	13,20 \$	15,00 \$	18,00 \$
5 à 19 employés (n=33)	10,40 \$	13,00 \$	14,60 \$	17,20 \$
20 à 49 employés (n=8)	11,00 \$	14,30 \$	18,20 \$	15,30 \$
50 employés et plus (n=5)	13,50 \$	16,60 \$	18,60 \$	21,70 \$

8.5.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des techniciens en impression numérique [...], 12,5% d'entre elles leur offrent un programme de bonification et seulement 1,6% les assujettissent à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 8.77 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=60)	12,5%	1,6%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=48)	14,6%	2,1%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=9)	11,1%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=49)	7,5%	2,0%
Préimpression (n=50)	12,2%	2,0%
Impression (n=60)	12,5%	1,6%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=52)	14,7%	1,9%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=14)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=33)	14,2%	3,1%
20 à 49 employés (n=8)	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=5)	60,0%	0,0%

CHAPITRE 9

POSTES EN FINITION, RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

9. POSTES EN FINITION, RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

9.1 OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE (PERFECT BOND) ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE

9.1.1 Présence et nombre d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse dans le secteur des communications graphiques

Seulement 4,2% des entreprises emploient actuellement des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse, avec en moyenne 9,6 à temps plein et 0 à temps partiel, ce qui représente jusqu'à 2 158 opérateurs actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 9.1 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE- PIQUEUSE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE- PIQUEUSE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE- PIQUEUSE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE- PIQUEUSE
Ensemble des entreprises (n=252)	4,2%	9,6	0,0	Maximum de 2158
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	0,0%	0,0	0,0	0
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	7,8%	10,9	0,0	890
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	2,0	0,0	30
54143 - Services de design graphique (n=91)	0,0%	0,0	0,0	0
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	0,0	0,0	0
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	2,1%	13,8	0,0	-
Préimpression (n=127)	7,5%	7,2	0,0	-
Impression (n=138)	7,2%	9,6	0,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	8,3%	9,6	0,0	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	0,0%	0,0	0,0	0
5 à 19 employés (n=97)	3,9%	1,0	0,0	40
20 à 49 employés (n=26)	8,8%	1,6	0,0	40
50 employés et plus (n=26)	14,0%	23,3	0,0	840

9.1.2 Taux de syndicalisation des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse, 62,1% comptent des opérateurs syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse est de 86,0%.

TABLEAU 9.2 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE	% D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=10)	9,7%	62,1%	86,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	33,3%	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	8,0%	55,5%	82,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	100,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=4)	6,8%	50,0%	100,0%
Préimpression (n=9)	11,2%	58,1%	83,0%
Impression (n=10)	10,1%	62,1%	86,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	9,7%	62,1%	86,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=2)	24,6%	100,0%	100,0%
50 employés et plus (n=4)	38,5%	100,0%	77,0%

9.1.3 Besoin d'opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse, 33,6% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de deux employés; ce qui représente un maximum de 79 postes actuellement à pourvoir.

TABLEAU 9.3 : BESOIN D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=10)	33,6%	2,1	Maximum de 79
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	22,2%	3,0	50
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	100,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=4)	25,0%	2,0	-
Préimpression (n=9)	26,6%	1,4	-
Impression (n=10)	33,6%	2,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	33,6%	2,1	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=2)	60,7%	1,0	10
50 employés et plus (n=4)	50,0%	3,0	50

9.1.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse

9.1.4.1 Progression salariale des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse **sans expérience** est en moyenne de 13,10 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 17,10 \$, ce qui représente une différence de 30,5%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse est en moyenne de 19,00 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 21,00 \$, soit une augmentation moyenne de 10,5%.

TABLEAU 9.4 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS D'ÉQUIPEMENTS EN THERMORELIURE ET/OU D'ENCARTEUSE-PIQUEUSE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=10)	13,10 \$	17,10 \$	19,00 \$	21,00 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	13,60 \$	17,40 \$	18,30 \$	20,60 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	11,40 \$	16,00 \$	22,80 \$	22,80 \$
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=4)	14,30 \$	16,90 \$	19,00 \$	18,90 \$
Préimpression (n=9)	13,50 \$	17,20 \$	18,70 \$	20,90 \$
Impression (n=10)	13,10 \$	17,10 \$	19,00 \$	21,00 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	13,10 \$	17,10 \$	19,00 \$	21,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=0)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=4)	10,00 \$	12,00 \$	12,70 \$	16,50 \$
20 à 49 employés (n=2)	13,70 \$	18,70 \$	23,80 \$	24,70 \$
50 employés et plus (n=4)	13,60 \$	17,40 \$	20,80 \$	20,90 \$

9.1.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs d'équipements en thermoreliure et/ou d'encarteuse-piqueuse, 24,1% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ces employés ne perçoivent pas de rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 9.5 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=10)	24,1%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=0)	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=9)	11,1%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	100,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=0)	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=4)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=9)	26,6%	0,0%
Impression (n=10)	24,1%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=10)	24,1%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=0)	-	-
5 à 19 employés (n=4)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=2)	100,0%	0,0%
50 employés et plus (n=4)	0,0%	0,0%

9.2 OPÉRATEURS DE COUTEAU (MASSICOT, GUILLOTINE) ET/OU DE PLIEUSE

9.2.1 Présence et nombre d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse dans le secteur des communications graphiques

Plus d'un tiers des entreprises (38,7%) emploient actuellement des opérateurs de couteau et/ou de plieuse, avec en moyenne 1,4 à temps plein et 0,3 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 1724 opérateurs de couteau et/ou de plieuse actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 9.6 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE
Ensemble des entreprises (n=252)	38,7%	1,4	0,3	Maximum de 1724
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	45,5%	1,0	0,8	100
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	66,4%	1,5	0,3	1230
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	8,3%	1,5	0,0	40
54143 - Services de design graphique (n=91)	5,5%	0,6	0,6	40
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	30,0%	1,0	0,3	90
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	32,5%	1,1	0,4	-
Préimpression (n=127)	60,2%	1,4	0,3	-
Impression (n=138)	62,3%	1,3	0,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	76,1%	1,4	0,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	18,7%	0,5	0,6	170
5 à 19 employés (n=97)	47,7%	0,8	0,3	490
20 à 49 employés (n=26)	60,7%	1,5	0,3	280
50 employés et plus (n=26)	46,8%	4,4	0,2	550

9.2.2 Taux de syndicalisation des opérateurs de couteau et/ou de plieuse

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs de couteau et/ou de plieuse, 8,0% d'entre elles comptent des opérateurs de couteau et/ou de plieuse syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des opérateurs de couteau et/ou de plieuse est de 88,0%.

**TABLEAU 9.7 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE	% D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=92)	9,7%	8,0%	88,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	33,3%	20,0%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=77)	8,0%	6,5%	82,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	50,0%	100,0%
54143 - Services de design graphique (n=5)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=60)	6,8%	8,4%	100,0%
Préimpression (n=76)	11,2%	10,1%	88,0%
Impression (n=88)	10,1%	8,5%	88,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=92)	9,7%	8,0%	88,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=16)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=47)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=16)	24,6%	20,3%	100,0%
50 employés et plus (n=13)	38,5%	31,4%	78,0%

9.2.3 Besoin d'opérateurs de couteau et/ou de plieuse présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de couteau et/ou de plieuse, 9,9% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 150 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 9.8 : BESOIN D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=92)	9,9%	1,1	Maximum de 150
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=77)	10,4%	1,1	80
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=5)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=60)	8,1%	1,2	-
Préimpression (n=76)	12,4%	1,1	-
Impression (n=88)	10,5%	1,1	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=92)	9,9%	1,1	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=16)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=47)	4,1%	1,0	20
20 à 49 employés (n=16)	31,7%	1,2	60
50 employés et plus (n=13)	14,9%	1,0	20

9.2.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs de couteau et/ou de plieuse

9.2.4.1 Progression salariale des opérateurs de couteau et/ou de plieuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur de couteau et/ou de plieuse **sans expérience** est en moyenne de 10,40 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 13,70 \$, ce qui représente une différence de 31,7%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur de couteau et/ou de plieuse est en moyenne de 15,90 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 18,00 \$, soit une augmentation moyenne de 13,2%.

TABEAU 9.9 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS DE COUTEAU ET/OU DE PLIEUSE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=92)	10,40 \$	13,70 \$	15,90 \$	18,00 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	12,20 \$	11,90 \$	18,90 \$	21,90 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=77)	10,60 \$	13,70 \$	15,60 \$	17,60 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	11,40 \$	18,40 \$	22,80 \$	22,80 \$
54143 - Services de design graphique (n=5)	9,50 \$	11,70 \$	14,30 \$	16,50 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	8,20 \$	13,00 \$	14,50 \$	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=60)	10,50 \$	13,20 \$	15,60 \$	17,60 \$
Préimpression (n=76)	10,90 \$	14,20 \$	16,50 \$	18,10 \$
Impression (n=88)	10,50 \$	13,90 \$	16,10 \$	18,00 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=92)	10,40 \$	13,70 \$	15,90 \$	18,00 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=16)	8,20 \$	11,00 \$	12,80 \$	14,50 \$
5 à 19 employés (n=47)	9,70 \$	12,60 \$	14,60 \$	16,80 \$
20 à 49 employés (n=16)	11,50 \$	15,40 \$	17,70 \$	18,90 \$
50 employés et plus (n=13)	12,60 \$	16,10 \$	19,00 \$	20,90 \$

9.2.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de couteau et/ou de plieuse, 8,7% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ce type de poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 9.10 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1b.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=92)	8,7%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	20,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=77)	6,5%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=2)	50,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=5)	20,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=60)	6,2%	0,0%
Préimpression (n=76)	10,1%	0,0%
Impression (n=88)	9,2%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=92)	8,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=16)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=47)	3,4%	0,0%
20 à 49 employés (n=16)	21,4%	0,0%
50 employés et plus (n=13)	22,4%	0,0%

9.3 OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE (HOT STAMPING) ET/OU DE GAUFRAGE (EMBOSSING, DEBOSSING) ET/OU DE «DIE-CUT» (DÉCOUPAGE À L'EMPORTE-PIÈCE)

9.3.1 Présence et nombre d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» dans le secteur des communications graphiques

Plus d'une entreprise sur dix (11,1%) emploient actuellement des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut», avec en moyenne 2 à temps plein et 0,6 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 988 opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABEAU 9.11 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT»
Ensemble des entreprises (n=252)	11,1%	2,0	0,6	Maximum de 988
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	45,5%	4,0	2,0	330
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	16,4%	1,4	0,3	290
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	2,0	0,0	30
54143 - Services de design graphique (n=91)	2,2%	1,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	0,0%	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	7,7%	1,0	0,9	-
Préimpression (n=127)	18,0%	2,1	0,6	-
Impression (n=138)	19,0%	2,0	0,6	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	21,9%	2,0	0,6	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	1,1%	1,0	2,0	30
5 à 19 employés (n=97)	8,3%	0,8	0,2	80
20 à 49 employés (n=26)	30,3%	1,2	0,1	100
50 employés et plus (n=26)	33,5%	3,9	1,3	450

9.3.2 Taux de syndicalisation des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut»

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut», 15,8% d'entre elles comptent des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation de ces employés est maximal.

TABEAU 9.12 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT»	% D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=27)	9,7%	15,8%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	33,3%	40,0%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	8,0%	10,5%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=15)	6,8%	21,8%	100,0%
Préimpression (n=22)	11,2%	19,1%	100,0%
Impression (n=27)	10,1%	15,8%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=27)	9,7%	15,8%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=9)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=8)	24,6%	11,4%	100,0%
50 employés et plus (n=9)	38,5%	35,4%	100,0%

9.3.3 Besoin d'opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut», 4,3% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de cinq employés; ce qui représente un maximum de 126 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 9.13 : BESOIN D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=27)	4,3%	5	Maximum de 126
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	20,0%	5	50
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	0,0%	0	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=15)	0,0%	0	-
Préimpression (n=22)	5,2%	5	-
Impression (n=27)	4,3%	5	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=27)	4,3%	5	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0	-
5 à 19 employés (n=9)	0,0%	0	-
20 à 49 employés (n=8)	0,0%	0	-
50 employés et plus (n=9)	12,5%	5	50

9.3.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut»

9.3.4.1 Progression salariale des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» **sans expérience** est en moyenne de 12,10 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 14,70 \$, ce qui représente une différence de 21,5%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut» est en moyenne de 16,90 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 18,40 \$, soit une augmentation moyenne de 8,9%.

TABLEAU 9.14 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS DE PRESSES D'ESTAMPAGE ET/OU DE GAUFRAGE ET/OU DE «DIE-CUT» EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=27)	12,10 \$	14,70 \$	16,90 \$	18,40 \$
SCIEN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	15,20 \$	15,10 \$	19,50 \$	21,80 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	10,80 \$	14,20 \$	16,20 \$	17,50 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	-	20,00 \$	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	-	10,00 \$	15,00 \$	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-	-	-
Services et procédés				
Conception graphique (n=15)	12,20 \$	13,30 \$	16,70 \$	18,30 \$
Préimpression (n=22)	12,30 \$	14,90 \$	17,30 \$	18,40 \$
Impression (n=27)	12,10 \$	14,70 \$	16,90 \$	18,40 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=27)	12,10 \$	14,70 \$	16,90 \$	18,40 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=1)	-	-	-	-
5 à 19 employés (n=9)	9,80 \$	12,80 \$	13,30 \$	14,00 \$
20 à 49 employés (n=8)	11,20 \$	15,20 \$	16,60 \$	17,80 \$
50 employés et plus (n=9)	13,80 \$	16,10 \$	19,30 \$	20,20 \$

9.3.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de presses d'estampage et/ou de gaufrage et/ou de «die-cut», 18,1% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ce type de poste n'est pas assujetti à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 9.15 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=27)	18,1%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	40,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=19)	10,5%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=2)	50,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=0)	-	-
Services et procédés		
Conception graphique (n=15)	19,4%	0,0%
Préimpression (n=22)	19,1%	0,0%
Impression (n=27)	18,1%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=27)	18,1%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=1)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=9)	7,7%	0,0%
20 à 49 employés (n=8)	13,7%	0,0%
50 employés et plus (n=9)	33,3%	0,0%

9.4 OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE

9.4.1 Présence et nombre d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique dans le secteur des communications graphiques

Seulement 9,5% des entreprises à l'étude emploient actuellement des opérateurs de plieuse-colleuse automatique, avec en moyenne 1,1 à temps plein et 1,1 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 743 opérateurs de plieuse-colleuse automatique actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 9.16 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE
Ensemble des entreprises (n=252)	9,5%	1,1	1,1	Maximum de 743
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	27,3%	3,0	6,0	290
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	12,1%	0,8	0,1	120
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	2,2%	1,0	0,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	20,0%	0,5	0,5	40
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	9,7%	0,5	1,4	-
Préimpression (n=127)	11,8%	1,1	1,6	-
Impression (n=138)	13,9%	0,9	1,3	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	18,7%	1,1	1,1	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	4,5%	0,3	0,3	20
5 à 19 employés (n=97)	12,1%	0,7	0,3	110
20 à 49 employés (n=26)	13,9%	0,5	0,0	20
50 employés et plus (n=26)	11,9%	4,0	6,4	320

9.4.2 Taux de syndicalisation des opérateurs de plieuse-colleuse automatique

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs de plieuse-colleuse automatique, 14,3% comptent des opérateurs de plieuse-colleuse automatique syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des opérateurs de plieuse-colleuse automatique est maximal.

TABLEAU 9.17 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE (EN % D'ENTREPRISES)

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE	% D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=21)	9,7%	14,3%	100,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	66,7%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=14)	8,0%	7,1%	100,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	50,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=2)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=16)	6,8%	11,9%	100,0%
Préimpression (n=15)	11,2%	22,6%	100,0%
Impression (n=19)	10,1%	16,7%	100,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=21)	9,7%	14,3%	100,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=4)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=10)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	24,6%	25,0%	100,0%
50 employés et plus (n=3)	38,5%	70,5%	100,0%

9.4.3 Besoin d'opérateurs de plieuse-colleuse automatique présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de plieuse-colleuse automatique, 5,0% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de quatre employés; ce qui représente un maximum de 92 postes actuellement à pourvoir.

TABEAU 9.18 : BESOIN D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=21)	5,0%	4,0	Maximum de 92
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	4,0	40
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=14)	0,0%	0,0	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=2)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=16)	0,0%	0,0	-
Préimpression (n=15)	8,0%	4,0	-
Impression (n=19)	5,9%	4,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=21)	5,0%	4,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=10)	0,0%	0,0	-
20 à 49 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=3)	35,3%	4,0	40

9.4.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs de plieuse-colleuse automatique

9.4.4.1 Progression salariale des opérateurs de plieuse-colleuse automatique en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur de plieuse-colleuse automatique **sans expérience** est en moyenne de 10,90 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 13,40 \$, ce qui représente une différence de 22,9%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur de plieuse-colleuse automatique est en moyenne de 15,60 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 19,30 \$, soit une augmentation moyenne de 23,7%.

TABLEAU 9.19 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS DE PLIEUSE-COLLEUSE AUTOMATIQUE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=21)	10,90 \$	13,40 \$	15,60 \$	19,30 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	15,90 \$	16,70 \$	18,60 \$	22,10 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=14)	10,00 \$	13,10 \$	15,50 \$	18,70 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=2)	10,00 \$	11,00 \$	15,00 \$	18,00 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=2)	8,50 \$	13,00 \$	14,50 \$	--
Services et procédés				
Conception graphique (n=16)	9,70 \$	11,70 \$	14,70 \$	17,60 \$
Préimpression (n=15)	12,60 \$	13,80 \$	16,60 \$	19,30 \$
Impression (n=19)	11,60 \$	13,60 \$	15,70 \$	19,30 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=21)	10,90 \$	13,40 \$	15,60 \$	19,30 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=4)	7,90 \$	-	-	-
5 à 19 employés (n=10)	9,10 \$	12,10 \$	13,90 \$	18,00 \$
20 à 49 employés (n=4)	12,00 \$	15,10 \$	17,70 \$	18,70 \$
50 employés et plus (n=3)	15,00 \$	17,30 \$	19,60 \$	22,10 \$

9.4.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de plieuse-colleuse automatique, 9,2% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Ce type de poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

**TABLEAU 9.20 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION
OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=21)	9,2%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=3)	33,3%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=14)	7,1%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=2)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=2)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=16)	0,0%	0,0%
Préimpression (n=15)	14,6%	0,0%
Impression (n=19)	10,8%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=21)	9,2%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=4)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=10)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	25,0%	0,0%
50 employés et plus (n=3)	35,3%	0,0%

9.5 OPÉRATEURS DE LAMINEUSE

9.5.1 Présence et nombre d'opérateurs de lamineuse dans le secteur des communications graphiques

Près d'une entreprise sur cinq (19,1%) emploie actuellement des opérateurs de lamineuse, avec en moyenne 0,8 à temps plein et 0,4 à temps partiel, ce qui représente un maximum de 694 opérateurs de lamineuse actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

TABLEAU 9.21 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

(Q8)	PRÉSENCE D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE
Ensemble des entreprises (n=252)	19,1%	0,8	0,4	Maximum de 694
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	18,2%	0,5	0,0	10
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	31,0%	0,9	0,4	410
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	0,0%	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=91)	3,3%	0,7	0,3	20
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	30,0%	0,7	0,7	90
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	17,5%	0,6	0,3	-
Préimpression (n=127)	25,4%	0,8	0,3	-
Impression (n=138)	28,9%	0,7	0,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	37,6%	0,8	0,4	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	10,9%	0,3	0,8	100
5 à 19 employés (n=97)	25,9%	0,8	0,4	270
20 à 49 employés (n=26)	14,6%	0,5	0,5	40
50 employés et plus (n=26)	25,2%	2,0	0,0	130

9.5.2 Taux de syndicalisation des opérateurs de lamineuse

Parmi les entreprises qui emploient des opérateurs de lamineuse, seulement 4,2% comptent des opérateurs de lamineuse syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des opérateurs de lamineuse est de 51,0%.

**TABLEAU 9.22 : SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE LAMINEUSE
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES OPÉRATEURS DE LAMINEUSE	% D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=44)	9,7%	4,2%	51,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=2)	33,3%	0,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=36)	8,0%	5,6%	51,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	50,0%	-	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=31)	6,8%	3,0%	100,0%
Préimpression (n=33)	11,2%	6,2%	51,0%
Impression (n=40)	10,1%	4,8%	51,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=44)	9,7%	4,2%	51,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=9)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=24)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	24,6%	0,0%	0,0%
50 employés et plus (n=7)	38,5%	27,8%	51,0%

9.5.3 Besoin d'opérateurs de lamineuse présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de lamineuse, seulement 1,4% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin d'un employé; ce qui représente un maximum de 31 postes actuellement à pourvoir.

TABLEAU 9.23 : BESOIN D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'OPÉRATEURS DE LAMINEUSE (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=44)	1,4%	1,0	Maximum de 31
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=2)	0,0%	0,0	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=36)	0,0%	0,0	-
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	33,3%	1,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0	-
Services et procédés			
Conception graphique (n=31)	2,0%	1,0	-
Préimpression (n=33)	2,0%	1,0	-
Impression (n=40)	1,5%	1,0	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=44)	1,4%	1,0	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=9)	0,0%	0,0	-
5 à 19 employés (n=24)	2,5%	1,0	10
20 à 49 employés (n=4)	0,0%	0,0	-
50 employés et plus (n=7)	0,0%	0,0	-

9.5.4 Rémunération et progression salariale des opérateurs de lamineuse

9.5.4.1 Progression salariale des opérateurs de lamineuse en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un opérateur de lamineuse **sans expérience** est en moyenne de 9,90 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 12,30 \$, ce qui représente une différence de 24,2%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un opérateur de lamineuse est en moyenne de 14,70 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 16,20 \$, soit une augmentation moyenne de 10,2%.

TABEAU 9.24 : PROGRESSION SALARIALE DES OPÉRATEURS DE LAMINEUSE EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=44)	9,90 \$	12,30 \$	14,70 \$	16,20 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=2)	9,50 \$	9,50 \$	14,00 \$	14,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=36)	10,50 \$	12,30 \$	14,70 \$	16,40 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-	-	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	-	-	-	-
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	8,20 \$	13,00 \$	14,50 \$	--
Services et procédés				
Conception graphique (n=31)	10,00 \$	11,60 \$	14,60 \$	16,30 \$
Préimpression (n=33)	10,70 \$	12,10 \$	14,90 \$	16,30 \$
Impression (n=40)	10,00 \$	12,30 \$	14,70 \$	16,30 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=44)	9,90 \$	12,30 \$	14,70 \$	16,20 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=9)	8,20 \$	12,00 \$	14,00 \$	18,00 \$
5 à 19 employés (n=24)	9,70 \$	11,80 \$	14,00 \$	15,80 \$
20 à 49 employés (n=4)	10,10 \$	12,00 \$	15,70 \$	14,00 \$
50 employés et plus (n=7)	11,20 \$	14,30 \$	16,00 \$	16,90 \$

9.5.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des opérateurs de lamineuse, 6,7% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

Par ailleurs, ce type de poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 9.25 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=44)	6,7%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=2)	50,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=36)	5,6%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=0)	-	-
54143 - Services de design graphique (n=3)	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=31)	3,6%	0,0%
Préimpression (n=33)	9,9%	0,0%
Impression (n=40)	7,6%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=44)	6,7%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=9)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=24)	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=4)	28,5%	0,0%
50 employés et plus (n=7)	27,8%	0,0%

9.6 AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION (MULTITÂCHES)

9.6.1 Présence et nombre d'aides-général en finition dans le secteur des communications graphiques

Plus d'un tiers des entreprises à l'étude (34,7%) emploient actuellement des aides-général en finition, avec en moyenne 3,7 à temps plein et 2,3 à temps partiel, ce qui représente plus de 3 898 aides-général en finition actuellement en emploi dans le secteur des communications graphiques au Québec.

**TABLEAU 9.26 : PRÉSENCE ET NOMBRE D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION
DANS LE SECTEUR DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES**

(Q8)	PRÉSENCE D'AIDES- GÉNÉRAL EN FINITION DANS LES ENTREPRISES (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION À TEMPS PLEIN	NOMBRE MOYEN D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION À TEMPS PARTIEL	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION
Ensemble des entreprises (n=252)	34,7%	3,7	2,3	Plus de 3898
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	45,5%	3,8	0	210
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	58,6%	4,2	2,9	4340
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=24)	4,2%	4	0	60
54143 - Services de design graphique (n=91)	6,6%	0,7	0,5	40
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	30,0%	1	0,3	90
Services et procédés				
Conception graphique (n=200)	32,0%	2,6	2,8	-
Préimpression (n=127)	52,5%	3,5	2,6	-
Impression (n=138)	55,6%	3,1	2,4	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	68,3%	3,7	2,3	-
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=103)	12,6%	0,4	0,5	90
5 à 19 employés (n=97)	43,0%	1,2	0,4	640
20 à 49 employés (n=26)	55,3%	2,3	0,9	460
50 employés et plus (n=26)	53,8%	14,8	10,3	3490

9.6.2 Taux de syndicalisation des aides-général en finition

Parmi les entreprises qui emploient des aides-général en finition, 9,5% comptent des aides-général en finition syndiqués. Dans ces entreprises, le taux de syndicalisation des aides-général en finition est de 83,0%.

**TABLEAU 9.27 : SYNDICALISATION DES AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION
(EN % D'ENTREPRISES)**

(Q8)	TAUX DE SYNDICALISATION DE L'ENSEMBLE DES POSTES EN FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	SYNDICALISATION DES AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION	% D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION SYNDIQUÉS
Ensemble des entreprises (n=83)	9,7%	9,5%	83,0%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	33,3%	20,0%	100,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=68)	8,0%	10,4%	80,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	50,0%	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=6)	0,0%	0,0%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=58)	6,8%	6,5%	85,0%
Préimpression (n=67)	11,2%	10,8%	81,0%
Impression (n=79)	10,1%	10,0%	83,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=83)	9,7%	9,5%	83,0%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=12)	0,0%	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=41)	0,0%	0,0%	0,0%
20 à 49 employés (n=15)	24,6%	18,8%	100,0%
50 employés et plus (n=15)	38,5%	33,8%	73,0%

9.6.3 Besoin d'aides-général en finition présentement

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-général en finition, 14,3% d'entre elles déclarent avoir présentement des besoins de main-d'œuvre dans ce métier. En moyenne, ces entreprises ont présentement besoin de trois à quatre employés; ce qui représente un maximum de 580 postes d'aides-général en finition actuellement à pourvoir.

TABLEAU 9.28 : BESOIN D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION PRÉSENTEMENT

(Q8)	BESOIN D'AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION (EN % D'ENTREPRISES)	NOMBRE MOYEN D'EMBAUCHES SOUHAITÉ	ESTIMATION DU NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES SOUHAITÉ
Ensemble des entreprises (n=83)	14,3%	3,7	Maximum de 580
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	20,0%	10,0	110
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=68)	13,2%	3,6	290
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	100,0%	1,0	10
54143 - Services de design graphique (n=6)	16,7%	1,0	10
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0	0
Services et procédés			
Conception graphique (n=58)	9,3%	3,8	-
Préimpression (n=67)	15,5%	3,6	-
Impression (n=79)	14,0%	3,6	-
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=83)	14,3%	3,7	-
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=12)	5,8%	1,0	10
5 à 19 employés (n=41)	6,8%	1,3	40
20 à 49 employés (n=15)	28,5%	1,2	50
50 employés et plus (n=15)	27,3%	8,6	330

9.6.4 Rémunération et progression salariale des aides-général en finition

9.6.4.1 Progression salariale des aides-général en finition en fonction de l'ancienneté et de la formation à l'entrée

Le salaire horaire à l'embauche d'un aide-général en finition **sans expérience** est en moyenne de 9,20 \$ et le salaire horaire à l'embauche **avec expérience** s'élève à 11,30 \$, ce qui représente une différence de 22,8%.

Après cinq ans dans l'entreprise, le salaire horaire d'un aide-général en finition est en moyenne de 12,80 \$, et après dix ans, il s'élève en moyenne à 14,50 \$, soit une augmentation moyenne de 13,3%.

TABLEAU 9.29 : PROGRESSION SALARIALE DES AIDES-GÉNÉRAL EN FINITION EN FONCTION DE L'ANCIENNETÉ ET DE LA FORMATION À L'ENTRÉE

(Q9.1B.)	À L'EMBAUCHE SANS EXPÉRIENCE	À L'EMBAUCHE AVEC EXPÉRIENCE	APRÈS 5 ANS DANS L'ENTREPRISE	APRÈS 10 ANS DANS L'ENTREPRISE
Ensemble des entreprises (n=83)	9,20 \$	11,30 \$	12,80 \$	14,50 \$
SCIAN				
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	10,90 \$	12,70 \$	13,00 \$	14,00 \$
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=68)	9,10 \$	11,10 \$	12,80 \$	14,70 \$
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	10,00 \$	13,60 \$	-	-
54143 - Services de design graphique (n=6)	9,30 \$	10,30 \$	13,30 \$	15,00 \$
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	8,70 \$	11,70 \$	13,00 \$	13,00 \$
Services et procédés				
Conception graphique (n=58)	9,10 \$	11,20 \$	13,10 \$	14,60 \$
Préimpression (n=67)	9,40 \$	11,50 \$	13,00 \$	14,80 \$
Impression (n=79)	9,20 \$	11,40 \$	12,90 \$	14,60 \$
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=83)	9,20 \$	11,30 \$	12,80 \$	14,50 \$
Taille de l'entreprise				
1 à 4 employés (n=12)	8,70 \$	9,80 \$	12,40 \$	15,70 \$
5 à 19 employés (n=41)	8,90 \$	11,20 \$	12,80 \$	14,20 \$
20 à 49 employés (n=15)	9,70 \$	11,80 \$	13,50 \$	14,50 \$
50 employés et plus (n=15)	9,70 \$	11,70 \$	12,30 \$	14,80 \$

9.6.4.2 Assujettissement à un programme de bonification ou à une rémunération sous forme de commissions

Parmi les entreprises qui emploient actuellement des aides-général en finition, 9,3% d'entre elles leur offrent un programme de bonification.

En outre, ce type de poste n'est pas assujéti à une rémunération sous forme de commissions.

TABLEAU 9.30 : ASSUJETTISSEMENT À UN PROGRAMME DE BONIFICATION OU À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS

(Q9.1B.)	POSTE ASSUJETTI À UN PROGRAMME DE BONIFICATION (EN % D'ENTREPRISE)	POSTE ASSUJETTI À UNE RÉMUNÉRATION SOUS FORME DE COMMISSIONS (EN % D'ENTREPRISE)
Ensemble des entreprises (n=83)	9,3%	0,0%
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=5)	40,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=68)	7,4%	0,0%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113) (n=1)	0,0%	0,0%
54143 - Services de design graphique (n=6)	16,7%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	0,0%	0,0%
Services et procédés		
Conception graphique (n=58)	6,3%	0,0%
Préimpression (n=67)	11,0%	0,0%
Impression (n=79)	9,9%	0,0%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=83)	9,3%	0,0%
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés (n=12)	0,0%	0,0%
5 à 19 employés (n=41)	3,7%	0,0%
20 à 49 employés (n=15)	13,8%	0,0%
50 employés et plus (n=15)	27,3%	0,0%

CHAPITRE 10

CALCUL DES COMMISSIONS

10. CALCUL DES COMMISSIONS

Plus d'un quart des entreprises rémunèrent leurs employés sous forme de commissions (27,1%).

La rémunération sous forme de commissions est **plus couramment utilisée** dans le secteur des **éditeurs de journaux, de périodiques et de bases de données** (SCIAN 5111, 45,8%), dans les entreprises oeuvrant en **impression et dans les activités connexes de soutien** (SCIAN 3231, 31,9%) et dans les **centres de services aux entreprises** (SCIAN 56143, 30,0%).

Peu utilisée dans les entreprises de moins de 5 employés (7,6%), la rémunération sous forme de commissions est **massivement répandue dans les entreprises de 20 à 50 employés** (67,2%). Elle est utilisée par un tiers des entreprises de 5 à 20 employés (32,7%) et par plus d'un quart des entreprises de 50 employés et plus (28,0%).

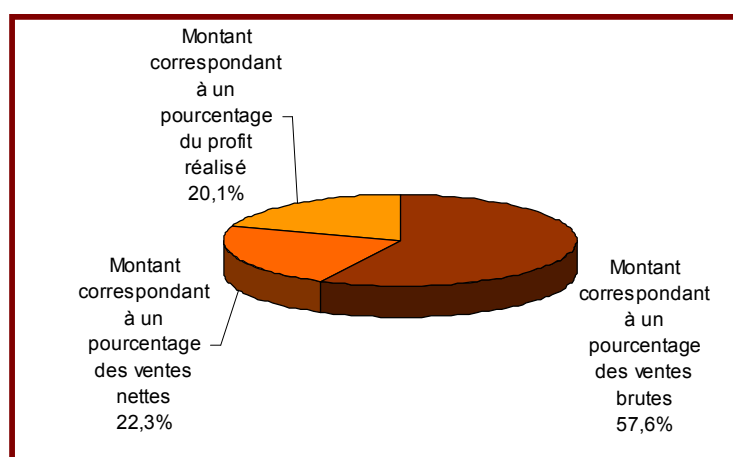
**TABLEAU 10.1 : PART DES ENTREPRISES QUI RÉMUNÈRENT LEURS EMPLOYÉS
SOUS FORME DE COMMISSIONS**

(Q9)	%
Ensemble des entreprises (n=252)	27,1%
SCIAN	
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=11)	9,1%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=116)	31,9%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113; n=24)	45,8%
54143 - Services de design graphique (n=91)	8,8%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=10)	30,0%
Services et procédés	
Conception graphique (n=200)	28,3%
Préimpression (n=127)	33,1%
Impression (n=138)	31,9%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=119)	35,2%
Taille de l'entreprise	
1 à 4 employés (n=103)	7,6%
5 à 19 employés (n=97)	32,7%
20 à 49 employés (n=26)	67,2%
50 employés et plus (n=26)	28,0%

Parmi les entreprises qui utilisent ce mode de rémunération, **la majorité utilisent généralement un montant correspondant à un pourcentage des ventes brutes** (57,6%), deux entreprises sur dix utilisent un montant correspondant à un pourcentage des ventes nettes (22,3%) et une proportion comparable d'entreprises optent pour un montant correspondant à un pourcentage du profit réalisé (20,1%).

Par ailleurs, il est à noter qu'aucune entreprise ne déclare utiliser un pourcentage du prix coûtant des travaux / valeur ajoutée.

FIGURE 10.1 : TYPES DE COMMISSIONS (Q11, BASE : ENTREPRISES QUI RÉMUNÈRENT LEURS EMPLOYÉS SOUS FORME DE COMMISSIONS, N=60)



**TABLEAU 10.2 : DÉTAILS DES TYPES DE COMMISSIONS
(BASE : ENTREPRISES QUI RÉMUNÈRENT LEURS EMPLOYÉS SOUS FORME DE COMMISSIONS)**

(Q11)	% DES VENTES BRUTES	% DU PROFIT RÉALISÉ	% DES VENTES NETTES
Ensemble des entreprises (n=60)	57,6%	20,1%	22,3%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé (n=1)	0,0%	100,0%	0,0%
3231 - Impression et activités connexes de soutien (n=37)	56,8%	10,8%	32,4%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113; n=11)	72,7%	9,1%	18,2%
54143 - Services de design graphique (n=8)	62,5%	37,5%	0,0%
56143 - Centres de services aux entreprises (n=3)	33,3%	66,7%	0,0%
Services et procédés			
Conception graphique (n=47)	54,0%	25,4%	20,7%
Préimpression (n=40)	45,4%	22,5%	32,1%
Impression (n=43)	52,0%	22,3%	25,7%
Finition, reliure et procédés complémentaires (n=41)	54,3%	23,3%	22,4%

(Q11)	% DES VENTES BRUTES	% DU PROFIT RÉALISÉ	% DES VENTES NETTES
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés (n=8)	43,5%	33,9%	22,7%
5 à 19 employés (n=27)	59,3%	24,2%	16,5%
20 à 49 employés (n=17)	62,8%	11,3%	25,8%
50 employés et plus (n=8)	50,0%	12,5%	37,5%

Le tableau suivant détaille les pourcentages moyens utilisés dans le calcul des commissions.

TABLEAU 10.3 : POURCENTAGES UTILISÉS POUR LE CALCUL DES COMMISSIONS

(Q11)	% DES VENTES BRUTES (N=35)	% DU PROFIT RÉALISÉ (N=11)	% DES VENTES NETTES (N=14)
Ensemble des entreprises	8,3%	18,4%	9,9%
SCIAN			
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	-	-	-
3231 - Impression et activités connexes de soutien	6,1%	17,0%	7,5%
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	11,3%	2,0%	17,5%
54143 - Services de design graphique	11,8%	25,0%	-
56143 - Centres de services aux entreprises	8,0%	25,0%	-
Services et procédés			
Conception graphique	9,1%	18,4%	10,8%
Préimpression	6,0%	16,7%	9,2%
Impression	6,4%	24,8%	7,5%
Finition, reliure et procédés complémentaires	6,3%	24,8%	7,5%
Taille de l'entreprise			
1 à 4 employés	12,9%	15,9%	20,0%
5 à 19 employés	8,5%	16,1%	9,4%
20 à 49 employés	7,3%	24,5%	8,0%
50 employés et plus	4,5%	-	7,3%

CHAPITRE 11

PROGRAMMES DE BONIFICATION, AVANTAGES SOCIAUX ET AUTRES BÉNÉFICES OFFERTS AUX EMPLOYÉS

11. PROGRAMMES DE BONIFICATION, AVANTAGES SOCIAUX ET AUTRES BÉNÉFICES OFFERTS AUX EMPLOYÉS

11.1 PROGRAMMES DE BONIFICATION

Plus d'un quart des entreprises (26,6%) offrent un programme de bonification à leurs représentants, à leurs estimateurs et/ou à leurs chargés de projets / CSR. Pour ces postes, les types de bonifications les plus fréquents sont les primes à l'atteinte d'objectifs / au rendement (54,7% des entreprises offrant des programmes de bonification à ces employés), l'allocation automobile (32,2%) et la participation à des congrès / des formations à l'extérieur de l'entreprise (20,4%).

Moins de deux entreprises sur dix (14,5%) offrent un programme de bonification à leurs infographes et leurs graphistes. Pour ces postes, les programmes de bonification prennent le plus souvent la forme de primes à l'atteinte d'objectifs / au rendement (26,6%) ou de congés supplémentaires (20,9%).

Moins d'une entreprise sur dix (6,3%) offre un programme de bonification à leurs pressiers, à leurs aides-pressiers, à leurs alimenteurs, à leurs margeurs et/ou à leurs moteurs de plaques, etc. Pour ces postes, les primes à l'horaire ou au quart de travail et les primes à l'atteinte d'objectifs / au rendement sont les bonifications les plus courantes (respectivement 47,4% et 40,8%).

Moins d'une entreprise sur dix (5,6%) offre un programme de bonification à leurs opérateurs en finition-reliure et procédés complémentaires. Pour ces postes, les primes à l'atteinte d'objectifs / au rendement puis les primes à l'horaire ou au quart de travail sont les types de bonification les plus répandues (respectivement 43,5% et 28,1%).

TABLEAU 11.1 : PROGRAMMES DE BONIFICATION PAR GRAND TYPE DE POSTES (Q10)

(Q10)	POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE (N=67)	POSTES D'INFOGRAPHES / DE GRAPHISTES (N=39)	POSTES DE PRESSIERS, AIDES-PRESSIERS, ALIMENTEURS, MARGEURS, MONTEURS DE PLAQUES, ETC. (N=16)	POSTES D'OPÉRATEURS EN FINITION RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES (N=14)
Prime(s) à l'horaire ou au quart de travail (p. ex. : au travail de nuit)	4,0%	11,2%	47,4%	28,1%
Prime(s) à l'atteinte d'objectifs / au rendement	54,7%	26,6%	40,3%	43,5%
Congés supplémentaires	13,4%	20,9%	11,8%	11,6%
Véhicule automobile de fonction	10,4%	0,0%	0,0%	0,0%
Allocation automobile	32,2%	9,8%	0,0%	0,0%
Participation à des congrès / des formations à l'extérieur de l'entreprise	20,4%	13,0%	11,8%	7,0%
Autres	15,6%	7,4%	40,8%	19,2%
NRP	14,1%	37,1%	0,0%	0,0%

11.2 IDENTIFICATION DES AVANTAGES SOCIAUX ET AUTRES BÉNÉFICES OFFERTS AUX EMPLOYÉS

La plupart des entreprises à l'étude offrent à leurs employés des avantages sociaux ou d'autres bénéfices. Les horaires flexibles sont les bénéfices les plus couramment offerts; ils sont proposés dans 43,3% des entreprises. Viennent ensuite les journées de maladies payées (35,3%, avec 17,6% des entreprises qui offrent des journées de maladie monnayables et 15,0% qui en offrent des non monnayables) et l'assurance collective (35,2%).

Les autres avantages concernent un moins grand nombre d'entreprises : 15,6% des entreprises payent le stationnement de leurs employés, 13,6% proposent des fonds de pension et/ou des REER collectifs et 6,7% des entreprises offrent d'autres avantages (sans précision). Une minorité d'entreprises offrent des services en milieu de travail tels qu'une garderie, un point de services bancaires, etc. (1,3%).

Par ailleurs, une proportion de 17,4% des entreprises déclarent ne pas offrir de tels avantages. Il est également à noter que 21,7% des entreprises n'ont pas souhaité détailler les avantages offerts à leurs employés; il est probable qu'un certain nombre de représentants d'entreprises aient préféré ne pas répondre à cette question plutôt que de déclarer n'offrir aucuns avantages sociaux à leurs employés.

TABLEAU 11.2 : IDENTIFICATION DES AVANTAGES SOCIAUX ET AUTRES BÉNÉFICES OFFERTS AUX EMPLOYÉS (Q12)

(Q12)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=252)	SCIAN 3222 (FABRICATION DE PRODUITS EN PAPIER TRANSFORMÉ) (N=13)	SCIAN 3231 (IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN) (N=117)	SCIAN 5111 (ÉDITEURS [...]) (N=37)	SCIAN 54143 (SERVICES DE DESIGN GRAPHIQUE) (N=60)	SCIAN 56143 (CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES) (N=25)
Aucuns avantages sociaux	17,4%	0,0%	19,0%	4,2%	25,3%	20,0%
Horaires flexibles	43,3%	27,3%	41,4%	45,8%	46,2%	50,0%
Journées de maladie payées, avec :	35,3%	45,5%	37,9%	50,0%	25,3%	20,0%
Journées de maladie monnayables	17,6%	27,3%	20,7%	8,3%	14,3%	20,0%
Journées de maladie non monnayables	15,0%	18,2%	16,4%	29,2%	8,8%	0,0%
Assurance collective	35,2%	54,5%	45,7%	45,8%	14,3%	10,0%
Stationnement payé par l'entreprise	15,6%	18,2%	15,5%	12,5%	11,0%	30,0%
Fonds de pension et/ou REER collectifs	13,6%	27,3%	19,8%	16,7%	2,2%	0,0%
Services en milieu de travail	1,3%	0,0%	0,9%	4,2%	1,1%	0,0%
Autres	6,7%	0,0%	6,0%	4,2%	9,9%	10,0%
NRP	21,7%	36,4%	17,2%	20,8%	24,2%	30,0%

Comparativement à l'ensemble des entreprises à l'étude, les entreprises œuvrant en **impression et dans les activités connexes de soutien** (SCIAN 3231) sont plus nombreuses à offrir une **assurance collective** (45,7% c. 35,2% en moyenne) ou des **fonds de pension et/ou des REER collectifs** (19,8% c. 13,6%).

Les entreprises de **design graphique** (SCIAN 54143) et plus globalement les entreprises de **moins de 5 employés** offrent moins d'avantages sociaux et de bénéfices à leurs employés (respectivement 74,7% et 71,7% c. 82,6% en moyenne).

11.3 TYPES DE PROTECTION COUVERTS PAR LES ASSURANCES COLLECTIVES

Les assurances collectives couvrent systématiquement l'assurance médicaments. L'assurance invalidité longue durée et l'assurance vie sont incluses dans les assurances collectives de neuf entreprises sur dix (respectivement 91,5% et 90,8%). L'assurance pour les autres frais paramédicaux et l'assurance invalidité courte durée sont également majoritairement incluses dans les assurances collectives : elles sont en effet comprises dans les assurances collectives de respectivement 77,1% et 62,6% des entreprises concernées.

L'assurance soins dentaires est moins systématique; elle est comprise dans les assurances collectives de plus de deux entreprises sur cinq (40,8%). Seule une minorité d'entreprises (6,0%) proposent une assurance collective couvrant d'autres avantages (sans précision).

TABEAU 11.3 : IDENTIFICATION DES TYPES DE PROTECTION COUVERTS PAR LES ASSURANCES COLLECTIVES PAR SCIAN (Q12, BASE : ENTREPRISES OFFRANT UNE ASSURANCE COLLECTIVE À LEURS EMPLOYÉS)

(Q12)	ENSEMBLE DES ENTREPRISES (N=89)	SCIAN 3222 (FABRICATION DE PRODUITS EN PAPIER TRANSFORMÉ) (N=7)	SCIAN 3231 (IMPRESSION ET ACTIVITÉS CONNEXES DE SOUTIEN) (N=53)	SCIAN 5111 (ÉDITEURS [...]) (N=17)	SCIAN 54143 (SERVICES DE DESIGN GRAPHIQUE) (N=9)	SCIAN 56143 (CENTRES DE SERVICES AUX ENTREPRISES) (N=2)
Assurance médicaments	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Assurance invalidité longue durée	91,5%	83,3%	90,6%	100,0%	84,6%	100,0%
Assurance vie	90,8%	100,0%	90,6%	81,8%	100,0%	100,0%
Assurance pour les autres frais paramédicaux (ophtalmologiste, etc.)	77,1%	100,0%	69,8%	90,9%	69,2%	100,0%
Assurance invalidité courte durée	62,6%	100,0%	58,5%	54,5%	61,5%	100,0%
Assurance soins dentaires	40,8%	66,7%	26,4%	63,6%	46,2%	100,0%
Autres	6,0%	0,0%	7,5%	0,0%	15,4%	0,0%

11.4 POURCENTAGES MOYENS DU SALAIRE COTISABLE POUR LES FONDS DE PENSION ET/OU LES REER COLLECTIFS

À titre de rappel, 13,6% des entreprises à l'étude proposent des fonds de pension et/ou des REER collectifs.

Le pourcentage moyen du salaire cotisable par les employés est de 6,9% tandis que le pourcentage moyen du salaire cotisable par l'employeur est de 3,4%.

TABLEAU 11.4 : POURCENTAGES MOYENS DU SALAIRE COTISABLE POUR LES FONDS DE PENSION ET/OU LES REER COLLECTIFS (Q14)

(Q14)	% DU SALAIRE COTISABLE PAR L'EMPLOYÉ	% DU SALAIRE COTISABLE PAR L'EMPLOYEUR
Ensemble des entreprises (n=32)	6,9%	3,4%

À titre indicatif, parmi les entreprises qui proposent des fonds de pension et/ou des REER collectifs, seulement 45,8% d'entre elles mentionnent le pourcentage moyen du salaire cotisable par les employés et 48,7% indiquent le pourcentage du salaire cotisable par l'employeur. Une proportion non négligeable d'entreprises n'ont donc pas détaillé ces taux.

11.5 NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES DE MALADIE MONNAYABLES ET/OU NON MONNAYABLES

À titre de rappel, 17,6% des entreprises à l'étude offrent des journées de maladie monnayables et 15,0% des entreprises offrent des journées maladie non monnayables.

Le nombre de journées monnayables moyen est de 4,9 jours, le nombre de journées non monnayables moyen est de 4,4 jours.

TABLEAU 11.5 : NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES DE MALADIE MONNAYABLES ET/OU NON MONNAYABLES (Q15)

(Q14)	NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES DE MALADIE MONNAYABLES (N=44)	NOMBRE MOYEN DE JOURNÉES DE MALADIE NON MONNAYABLES (N=36)
Ensemble des entreprises	4,9	4,4
SCIAN		
3222 - Fabrication de produits en papier transformé	4,0	3,5
3231 - Impression et activités connexes de soutien	4,3	3,5
5111 - Éditeurs de journaux, de périodiques, et de bases de données (sauf éditeurs de livres 51113)	8,5	5,7
54143 - Services de design graphique	5,0	5,5
56143 - Centres de services aux entreprises	5,5	-
Services et procédés		
Conception graphique	5,0	5,1
Préimpression	4,4	3,9
Impression	4,3	3,8
Finition, reliure et procédés complémentaires	4,4	3,8
Taille de l'entreprise		
1 à 4 employés	5,5	7,9
5 à 19 employés	5,7	4,3
20 à 49 employés	3,6	3,4
50 employés et plus	3,4	3,7

CHAPITRE 12

CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DE L'EMBAUCHE DE PERSONNEL

12. CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DE L'EMBAUCHE DE PERSONNEL

Lors du recrutement des représentants, des estimateurs, des chargés de projets / CSR, d'infographes / de graphistes, plus de six entreprises sur dix accordent de l'importance à l'ensemble des critères, à l'exception du bilinguisme. Ce dernier critère est néanmoins pris en considération par respectivement 50,0% et 31,0% des entreprises.

Lors du recrutement de pressiers, d'aides-pressiers, d'alimenteurs, de margeurs, de monteurs de plaques, d'opérateurs en finition reliure et procédés complémentaires, les entreprises accordent de l'importance à l'expérience de travail du candidat à ce type de poste, à son expérience de travail dans le secteur des communications graphiques, à ses autres compétences personnelles ainsi qu'à ses références.

TABEAU 12.1 : CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DE L'EMBAUCHE DE PERSONNEL (Q16) SOUS-TOTAL « TRÈS IMPORTANT » / « ASSEZ IMPORTANT »

(Q16)	POSTES EN ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE (N=183)	POSTES D'INFOGRAPHES / DE GRAPHISTES (N=216)	POSTES DE PRESSIERS, AIDES- PRESSIERS, ALIMENTEURS, MARGEURS, MONTEURS DE PLAQUES, ETC. (N=121)	POSTES D'OPÉRATEURS EN FINITION RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES (N=108)
Le niveau de scolarité du candidat	67,6%	63,1%	39,6%	21,1%
L'expérience de travail du candidat à ce type de poste	77,1%	70,3%	75,6%	64,1%
L'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques	73,8%	69,9%	60,9%	51,9%
Le bilinguisme du candidat	50,0%	31,0%	11,4%	8,4%
Les références du candidat	69,5%	60,7%	73,8%	71,5%
Les autres compétences professionnelles du candidat (p. ex. : la connaissance de logiciels, d'équipements spécifiques, participation à un PAMT)	67,7%	69,8%	48,4%	33,8%
Les autres compétences personnelles du candidat (p. ex. : entregent, sérieux, etc.)	78,8%	68,1%	69,1%	68,9%

Les sections suivantes détaillent davantage les critères de recrutement pris en considération pour chacun des grands types de postes. Les figures suivantes présentent les critères de recrutement par ordre d'importance globale (soit en fonction du sous-total « très / assez important »).

12.1 CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT DES REPRÉSENTANTS, DES ESTIMATEURS, DES CHARGÉS DE PROJETS / CSR

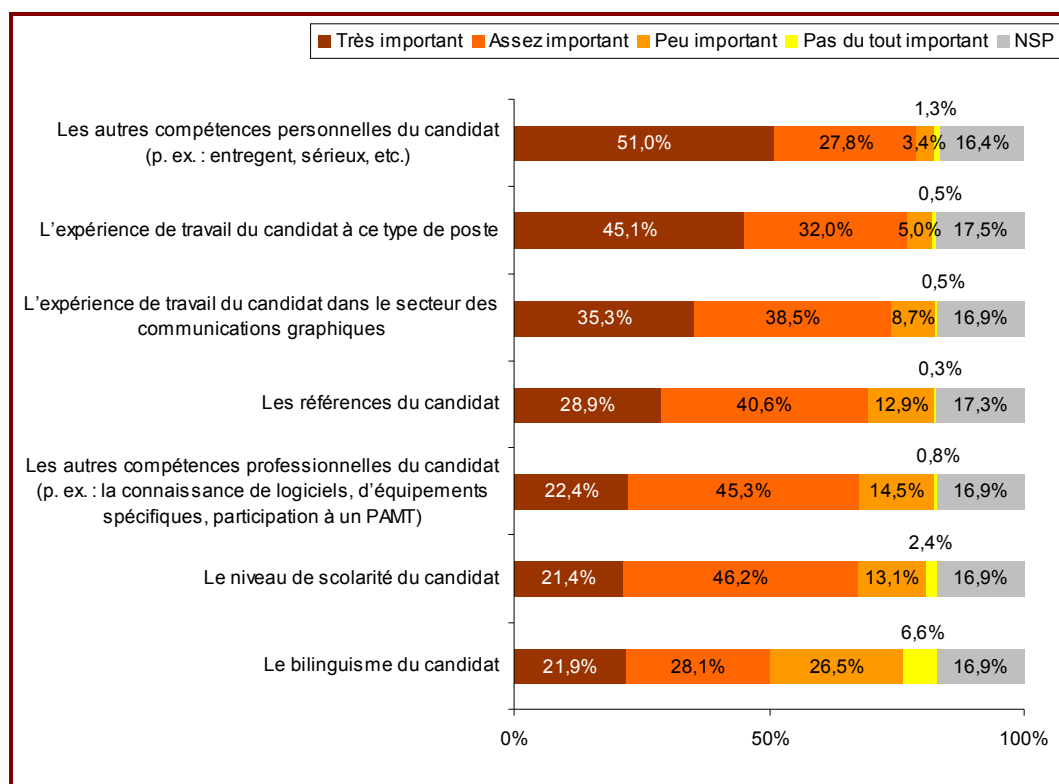
Lors du recrutement des représentants, des estimateurs, des chargés de projets / CSR, les compétences personnelles du candidat est le premier critère pris en considération : 78,8% des entreprises le juge important et 51,0% des entreprises le qualifie de très important.

Plus de sept entreprises sur dix accordent également de l'importance à l'expérience de travail du candidat à ce type de poste (77,1% avec 45,1% de « très important ») et à l'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques (73,8% avec 35,3% de « très important »).

Près de sept entreprises sur dix accordent de l'importance aux références du candidat (69,5% avec 28,9% de « très important »), aux autres compétences professionnelles du candidat (67,7% avec 22,4% de « très important ») et au niveau de scolarité du candidat (67,6% avec 21,4% de « très important »).

Le bilinguisme est jugé important par la moitié des entreprises (50,0% avec 21,9% de « très important »).

FIGURE 12.1 : CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT DES REPRÉSENTANTS, DES ESTIMATEURS, DES CHARGÉS DE PROJETS / CSR (Q16)



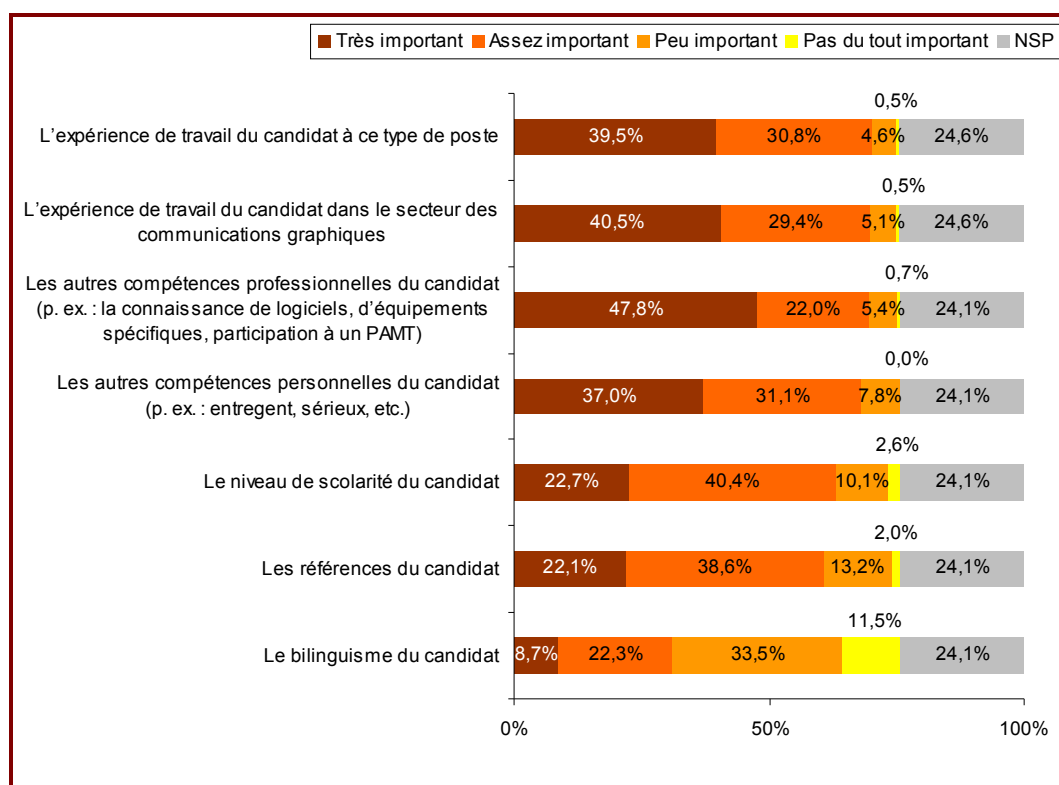
12.2 CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT D'INFOGRAPHES / DE GRAPHISTES

Lors du recrutement d'infographes / de graphistes, entre 70,3% et 68,1% des entreprises accordent de l'importance à l'expérience de travail du candidat à ce type de poste (39,5% de « très important »), à l'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques (40,5% de « très important », aux autres compétences professionnelles du candidat (47,8% de « très important ») et aux autres compétences personnelles du candidat (37,0% de « très important »).

Plus de six entreprises sur dix accordent également de l'importance au niveau de scolarité du candidat (22,7% de « très important ») et aux références du candidat (22,1% de « très important »).

Le bilinguisme est moins pris en considération : 31,0% des entreprises le jugent important (avec seulement 8,7% de « très important »).

FIGURE 12.2 : CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT D'INFOGRAPHES / DE GRAPHISTES (Q16)



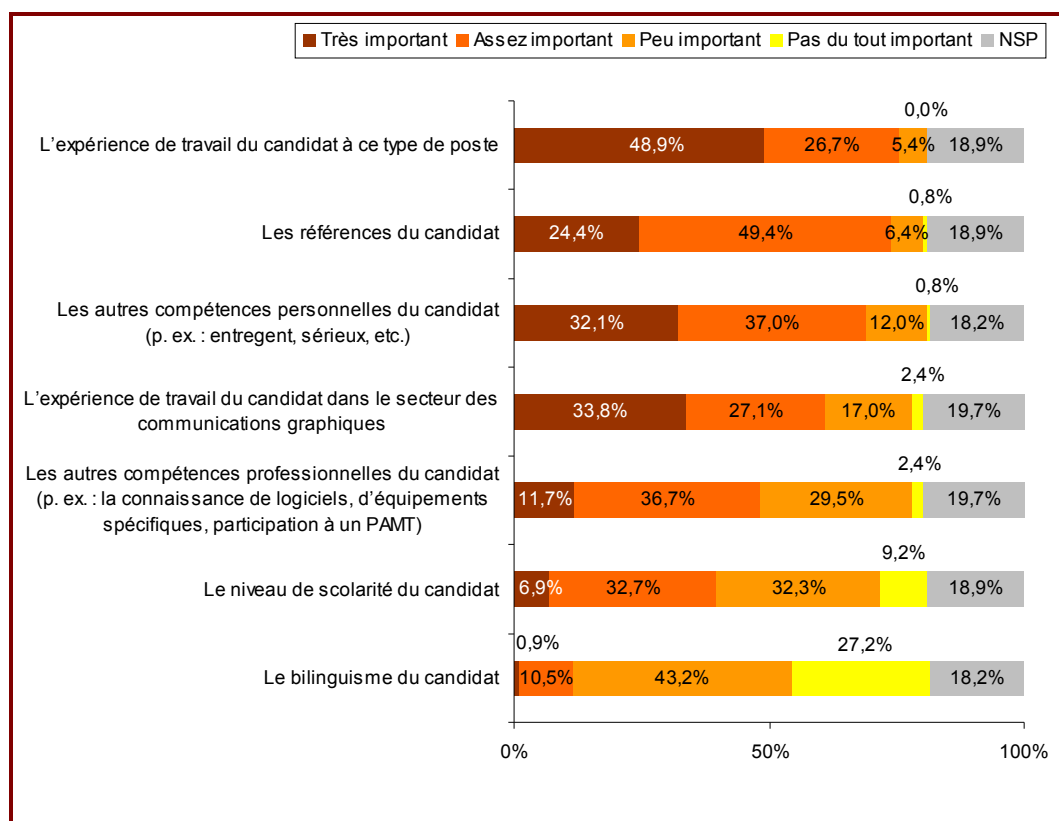
12.3 CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT DES PRESSIERS, DES AIDES-PRESSIERS, DES ALIMENTEURS, DES MARGEURS, DES MONTEURS DE PLAQUES, ETC.

Lors du recrutement des pressiers, des aides-pressiers, des alimenteurs, des margeurs, des monteurs de plaques, etc., l'expérience de travail du candidat à ce type de poste ainsi que ces références sont les deux critères jugés les plus importants (respectivement 75,6% des entreprises avec 48,9% de « très important » et 73,8% avec 24,4% de « très important »). Viennent ensuite les autres compétences personnelles du candidat (69,1% avec 32,1% de « très important »).

Six entreprises sur dix accordent également de l'importance à l'expérience de travail du candidat dans le secteur (33,8% de « très important »).

Les autres compétences professionnelles du candidat, son niveau de scolarité et le bilinguisme sont pris en considération par moins de la moitié des entreprises (respectivement 48,4%, 39,6% et 11,4%).

FIGURE 12.3 : CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT DE PRESSIERS, D'AIDES-PRESSIERS [...] (Q16)



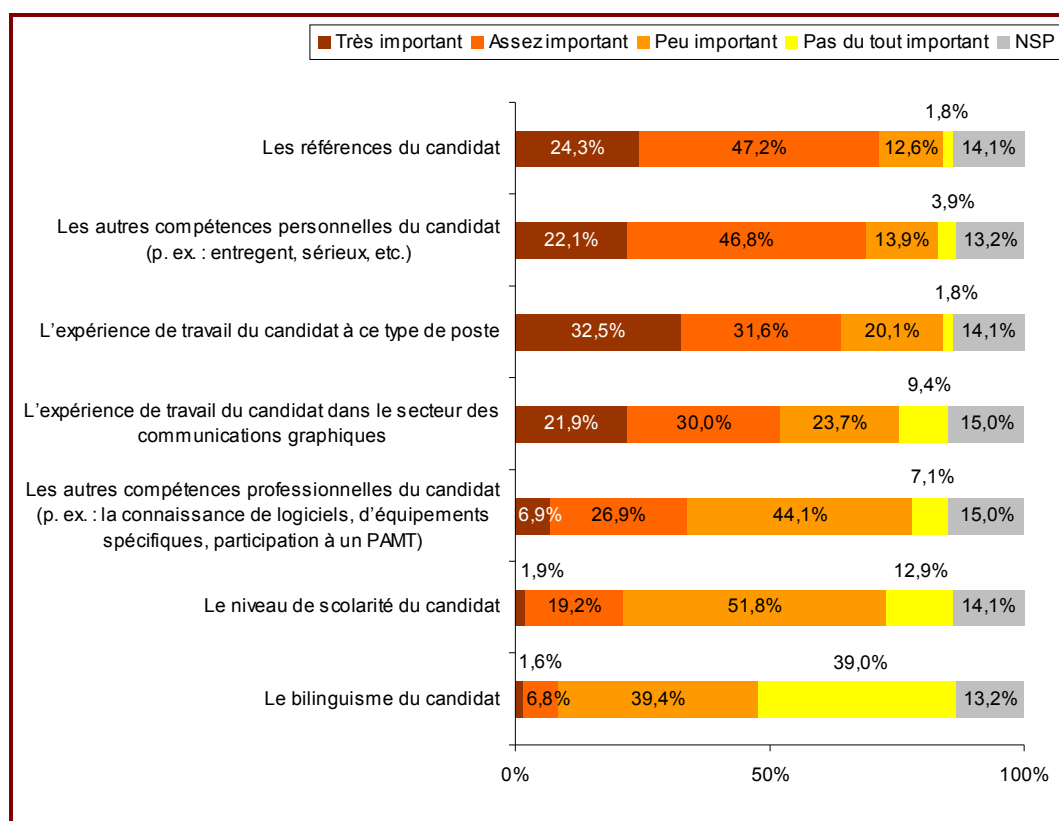
12.4 CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT D'OPÉRATEURS EN FINITION RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

Lors du recrutement d'opérateurs en finition reliure et procédés complémentaires, les références du candidat ainsi que les autres compétences personnelles du candidat sont les deux critères jugés les plus importants (respectivement 71,5% des entreprises avec 24,3% de « très important » et 68,9% avec 22,1% de « très important »). Viennent l'expérience de travail du candidat à ce type de poste (64,1% avec 32,5% de « très important »).

Plus de la moitié des entreprises accordent également de l'importance à l'expérience de travail du candidat dans le secteur (21,9% de « très important »).

Les autres compétences professionnelles du candidat, son niveau de scolarité et le bilinguisme sont prise en considération par moins de deux entreprises sur cinq (respectivement 33,8%, 21,1% et 8,4%).

FIGURE 12.4 : CRITÈRES DE RECRUTEMENT PRIS EN CONSIDÉRATION LORS DU RECRUTEMENT D'OPÉRATEURS EN FINITION RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES (Q16)



ANNEXE

QUESTIONNAIRE

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES DU QUÉBEC - ÉTUDE SALARIALE -

INTRODUCTION

Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques, a mandaté la firme de recherche **Zins Beauchesne et associés** pour effectuer la **première étude salariale** portant sur les différents métiers de la chaîne graphique.

La réalisation de cette étude a été rendue nécessaire **suite aux nombreuses demandes d'information** provenant des **entreprises, des syndicats, des individus, des établissements scolaires et de certains ministères**

Vos réponses sont très importantes, et nous tenons à vous assurer qu'elles seront traitées avec la plus grande confidentialité. Ce sondage devrait prendre entre 5 et 12 minutes de votre temps, dépendamment de vos réponses.

*Les entreprises qui en font la demande en fin de questionnaire **recevront gratuitement une copie de l'étude salariale** ainsi qu'une **fiche personnalisée de comparaison de leurs réponses à celles de l'ensemble de l'industrie***

Nous vous remercions vivement de votre collaboration à cette enquête.

Les représentants du Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques et de **Zins Beauchesne et associés**.

Grâce au NIP de votre entreprise, numéro d'identification que nous avons attribué à votre entreprise dans le cadre de cette enquête, vous pouvez à tout moment interrompre la saisie de vos réponses et reprendre le questionnaire là où vous l'avez laissé.

Ce sondage est rendu possible grâce au soutien financier d'Emploi-Québec.

IDENTIFICATION DU RÉPONDANT

1. Pouvez-vous valider (ou compléter) les coordonnées de votre entreprise ?

Nom de la personne-contact : _____

Titre : _____

Localisation de l'entreprise (ville) : _____

Téléphone : (____) - ____ - ____ Poste : _____

Télécopieur : (____) - ____ - ____

Courriel : _____

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ENTREPRISE

2. Combien d'employés compte votre entreprise en période de pleine activité ?

- ☐_{1.} 1 à 4 employés
- ☐_{2.} 5 à 19 employés
- ☐_{3.} 20 à 49 employés
- ☐_{4.} 50 à 99 employés
- ☐_{5.} 100 à 499 employés
- ☐_{6.} 500 employés et plus

3. Parmi les services et procédés suivants, veuillez indiquer ceux que l'on retrouve au sein de votre entreprise :

- ☐₁. **Conception graphique** : le service de conception graphique s'occupe d'illustrer les messages que désirent diffuser les clients. Le personnel conçoit des logos, des grilles graphiques pour la publication de journaux et de magazines, des pochettes, des sites Internet, etc. Il travaille avec des maquettes, sur papier ou ordinateur.
- ☐₂. **Préimpression** : le service de préimpression consiste en la préparation (imposition, plaques, etc.) des documents en vue de leur impression. Le personnel au prépresse travaille généralement à l'aide de l'ordinateur.
- ☐₃. **Impression** : le service d'impression et la production imprimée repose sur l'équipe de pressiers. Il existe plusieurs procédés d'impression, dont : offset à feuilles, offset rotative, flexographie, sérigraphie et numérique.

4. Veuillez préciser le(s) type(s) de procédés d'impression utilisé(s) au sein de votre entreprise :

- ☐₁. **Offset à feuilles ou presse à feuilles**

5. Veuillez préciser le(s) type(s) de presses à feuilles utilisé(s) au sein de votre entreprise :

- ☐₁. Duplicateur(s) (1 blanchet)
- ☐₂. Presse(s) 2 couleurs (2 blanchets)
- ☐₃. Presse(s) 4 couleurs et plus

- ☐₂. **Offset rotative ou presse rotative**

- ☐₃. **Flexographie** : ce procédé d'impression en relief utilise des encres à l'eau à séchage rapide et est surtout réservé à l'impression sur les emballages, les étiquettes autocollantes, les boîtes en carton plat ou ondulé, sacs en papier, etc.

- ☐₄. **Sérigraphie** : ce procédé d'impression au pochoir permet d'imprimer sur les supports les plus diversifiés. L'encre, étendue par une raclette, traverse les mailles d'un tamis partiellement obturé et se dépose sur le matériau à imprimer.

6. Veuillez préciser le(s) type(s) de presses utilisé(s) au sein de votre entreprise :

- ☐₁. Presse manuelle et/ou artisanale
- ☐₂. Presse automatisée

- ☐₅. **Presse numérique** : équipements permettant la production d'imprimés en utilisant un fichier numérique comme source de l'image ou du texte à reproduire.

- ☐₄. **Finition, reliure et procédés complémentaires** : l'équipe dédiée aux opérations de finition et de reliure intervient immédiatement après l'impression en donnant aux documents leur forme définitive.

7. Et plus spécifiquement, veuillez préciser le(s) type(s) de procédés de finition ou d'appareils utilisé(s) au sein de votre entreprise :

- ☐₁. **Thermoreliure et encarteuse-piqueuse (perfect bond)**
- ☐₂. **Couteau (massicot, guillotine) et plieuse**
- ☐₃. **Estampage, gaufrage, découpage (die-cut) (hot stamping)**
- ☐₄. **Plieuse-colleuse automatique**
- ☐₅. **Lamineuse**

8. Parmi les descriptions de postes suivants, veuillez indiquer ceux que l'on retrouve au sein de votre entreprise **au Québec** :

ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
		Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)		
●₁. Représentants : Ils sont chargés de percer de nouveaux marchés et de conclure des contrats. Ils s'occupent de vendre les produits de l'imprimerie et de renseigner les clients sur ces produits.	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non
●₂. Estimateurs : Ils évaluent tous les coûts liés à la production des imprimés et en calculent le coût de réalisation (main-d'œuvre, temps, matériel).	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non
●₃. Chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR : Ils planifient les étapes de production d'un imprimé ainsi que les ressources et matières premières nécessaires. Ils veillent également à ce que les étapes de production et les délais soient respectés.	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non
CONCEPTION GRAPHIQUE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)	% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
●₄. Graphistes / techniciens en graphisme / infographistes : Ils sont chargés de réaliser et d'assembler les éléments graphiques d'après les maquettes et les spécifications du concepteur graphique/ designer graphique.	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non
●₅. Designers graphiques / concepteurs graphiques : Ils élaborent des concepts répondant à la fois à des critères esthétiques et des valeurs communicationnelles. Ils doivent exprimer en images et en mots les idées des clients afin que ces derniers puissent atteindre leurs objectifs de communication.	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non
PRÉIMPRESSION	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)	% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
●₆. Infographes en préimpression / Infomonteurs (anciennement photo-lithographes) / techniciens en préimpression / techniciens en prépresse : Ils sont chargés de vérifier et modifier les fichiers informatiques en faire l'imposition en fonction du dossier de production et de la méthode d'impression choisie, de produire et de vérifier les épreuves du document avant l'impression. Ils produisent les films, les plaques ou les autres supports nécessaires pour l'impression.	☐	_____	_____	_____ %	☐₁. Oui : _____ ☐₂. Non

PRÉIMPRESSION (SUITE)	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
7. Gestionnaires des couleurs : <i>Ils sont chargés de vérifier que les couleurs correspondent bien aux chartes graphiques préétablies selon les spécifications et les profils choisis.</i>	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)	% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
8. Aides-général / aides sur presse rotative	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
9. 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative (incluant les apprentis)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
10. 2^e pressiers sur presse rotative (incluant les apprentis)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
11. 1^e pressiers sur presse rotative	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)	% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
12. Opérateurs de duplicateur équipé d'un (1) seul blanchet	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
13. Pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs (2 blanchets)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
14. Margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
15. 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
16. 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
IMPRESSION – SÉRIGRAPHIE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)	% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
17. Pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale (sérigraphie)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
18. Pressiers sur presse automatisée (sérigraphie)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non
19. Aides-pressiers sur presse automatisée (sérigraphie)	☐	_____	_____	_____ %	☐ 1. Oui : _____ ☐ 2. Non

IMPRESSION – FLEXOGRAPHIE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
		Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)		
● ₂₀ . Pressiers en flexographie	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₁ . Monteurs de plaques en flexographie	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₂ . Aides-pressiers en flexographie	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
IMPRESSION – NUMÉRIQUE	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
		Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)		
● ₂₃ . Techniciens en impression numérique / Opérateurs de presse numérique	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
		Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)		
● ₂₄ . Opérateurs d'équipements en thermoreliure (perfect bond) et/ou d'encarteuse-piqueuse	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₅ . Opérateurs de couteau (massicot, guillotine) et/ou plieuse	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₆ . Opérateurs de presses d'estampage (hot stamping) et/ou de gaufrage (embossing, debossing) et/ou de « die-cut » (découpage à l'emporte-pièce)	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₇ . Opérateurs de plieuse-colleuse automatique	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
● ₂₈ . Opérateurs de lamineuse	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non
FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES (SUITE)	Postes au Québec (cochez si « oui »)	Combien d'employés ?		% d'employés syndiqués	Avez-vous présentement besoin de main-d'œuvre dans ce métier ? (si « oui », indiquez le nombre d'embauches)
		Temps plein (21 h et plus)	Temps partiel (20 h et moins)		
● ₂₉ . Aides-général en finition (multitâches)	☐	_____	_____	_____ %	☐ ₁ . Oui : _____ ☐ ₂ . Non

9_{1a}. Le salaire des **représentants** présents dans votre entreprise au Québec se compose-t-il généralement :

- ☐₁. d'un salaire fixe
☐₂. d'un salaire de base fixe auquel s'ajoute des commissions
☐₃. des commissions uniquement (*Passez à la question Q9_{1c}.*)

9_{1b}. Spécifiquement pour les **postes de représentants** présents dans votre entreprise au Québec, veuillez compléter les informations suivantes :

Représentants : <i>Ils sont chargés de percer de nouveaux marchés et de conclure des contrats. Ils s'occupent de vendre les produits de l'imprimerie et de renseigner les clients sur ces produits.</i>	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	9 _{1c} . Postes assujettis...
	Sans expérience	Avec expérience			...à un programme de bonification ?
● _{1a} . Salaire annuel fixe ou salaire annuel de base fixe (<i>en excluant les éventuelles autres formes de rémunération payées en plus du salaire, p. ex. : les commissions en % des ventes</i>)	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non

9. Pour chaque poste présent dans votre entreprise au Québec, veuillez compléter les informations suivantes :

ADMINISTRATION / SERVICE À LA CLIENTÈLE	Salaire <u>horaire</u> moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● ₂ . Estimateurs : <i>Ils évaluent tous les coûts liés à la production des imprimés et en calculent le coût de réalisation (main-d'œuvre, temps, matériel).</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non
● ₃ . Chargés de projets en travaux d'imprimerie / coordonnateurs de service à la clientèle / CSR : <i>Ils planifient les étapes de production d'un imprimé ainsi que les ressources et matières premières nécessaires. Ils veillent également à ce que les étapes de production et les délais soient respectés.</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non
CONCEPTION GRAPHIQUE	Salaire <u>horaire</u> moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● ₄ . Graphistes / techniciens en graphisme / infographistes : <i>Ils sont chargés de réaliser et d'assembler les éléments graphiques d'après les maquettes et les spécifications du concepteur graphique/ designer graphique.</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non
● ₅ . Designers graphiques / concepteurs graphiques : <i>Ils élaborent des concepts répondant à la fois à des critères esthétiques et des valeurs communicationnelles. Ils doivent exprimer en images et en mots les idées des clients afin que ces derniers puissent atteindre leurs objectifs de communication.</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non	☐ ₁ . Oui ☐ ₂ . Non

PRÉIMPRESSION	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
6. Infographes en préimpression / Infomonteurs <i>(anciennement photo-lithographes) / techniciens en préimpression / techniciens en prépresse :</i> <i>Ils sont chargés de vérifier et modifier les fichiers informatiques en faire l'imposition en fonction du dossier de production et de la méthode d'impression choisie, de produire et de vérifier les épreuves du document avant l'impression. Ils produisent les films, les plaques ou les autres supports nécessaires pour l'impression.</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
7. Gestionnaires des couleurs : <i>Ils sont chargés de vérifier que les couleurs correspondent bien aux chartes graphiques préétablies selon les spécifications et les profils choisis.</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
IMPRESSION – PRESSE ROTATIVE	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
8. Aides-général / aides sur presse rotative	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
9. 3^e pressiers / alimenteurs sur presse rotative <i>(incluant les apprentis)</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
10. 2^e pressiers sur presse rotative <i>(incluant les apprentis)</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
11. 1^e pressiers sur presse rotative	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
12. Opérateurs de duplicateur équipé d'un (1) seul blanchet	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
13. Pressiers sur presse à feuilles 2 couleurs <i>(2 blanchets)</i>	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
14. Margeurs sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non

IMPRESSION – PRESSE À FEUILLES (SUITE)	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● 15. 2^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus (incluant les apprentis)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
● 16. 1^e pressiers sur presse à feuilles 4 couleurs ou plus	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
IMPRESSION – SÉRIGRAPHIE	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● 17. Pressiers sur presse manuelle et/ou artisanale (sérigraphie)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
● 18. Pressiers sur presse automatisée (sérigraphie)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
● 19. Aides-pressiers sur presse automatisée (sérigraphie)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
IMPRESSION – FLEXOGRAPHIE	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● 20. Pressiers en flexographie	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
● 21. Monteurs de plaques en flexographie	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
● 22. Aides-pressiers en flexographie	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non
IMPRESSION – NUMÉRIQUE	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	...à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● 23. Techniciens en impression numérique / Opérateurs de presse numérique	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ 1. Oui ☐ 2. Non	☐ 1. Oui ☐ 2. Non

FINITION-RELIURE / PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES	Salaire horaire moyen				Postes assujettis...	
	À l'embauche		Après 5 ans dans l'entreprise	Après 10 ans dans l'entreprise	... à un programme de bonification ?	... à une rémunération sous forme de commission ?
	Sans expérience	Avec expérience				
● _{24.} Opérateurs d'équipements en thermoreliure (perfect bond) et/ou d' encarteuse-piqueuse	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non
● _{25.} Opérateurs de couteau (massicot, guillotine) et/ou plieuse	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non
● _{26.} Opérateurs de presses d'estampage (hot stamping) et/ou de gaufage (embossing, debossing) et/ou de « die-cut » (découpage à l'emporte-pièce)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non
● _{27.} Opérateurs de plieuse-colleuse automatique	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non
● _{28.} Opérateurs de lamineuse	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non
● _{29.} Aides-général en finition (multitâches)	____\$	____\$	____\$	____\$	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non	☐ _{1.} Oui ☐ _{2.} Non

10. En quoi consiste votre **programme de bonification** ?

	... pour vos représentants, vos estimateurs et vos chargés de projet/CSR (cochez si « oui »)	... pour vos infographes / de graphistes (cochez si « oui »)	... pour vos pressiers, vos aides-pressiers, alimenteurs, margeurs, monteurs de plaques, etc. (cochez si « oui »)	... pour vos opérateurs en finition reliure et procédés complémentaires (cochez si « oui »)
● Prime(s) à l'horaire ou au quart de travail (p. ex. : au travail de nuit)	☐ _{01.}	☐ _{01.}	☐ _{01.}	☐ _{01.}
● Prime(s) à l'atteinte d'objectifs / au rendement	☐ _{02.}	☐ _{02.}	☐ _{02.}	☐ _{02.}
● Congés supplémentaires	☐ _{03.}	☐ _{03.}	☐ _{03.}	☐ _{03.}
● Véhicule automobile de fonction	☐ _{04.}	☐ _{04.}	☐ _{04.}	☐ _{04.}
● Allocation automobile	☐ _{05.}	☐ _{05.}	☐ _{05.}	☐ _{05.}
● Participation à des congrès / des formations à l'extérieur de l'entreprise (voyages de motivation)	☐ _{06.}	☐ _{06.}	☐ _{06.}	☐ _{06.}
● Autres	☐ _{98.} Précisez : _____	☐ _{98.} Précisez : _____	☐ _{98.} Précisez : _____	☐ _{98.} Précisez : _____
● Non applicable (aucun poste de ce type dans l'entreprise)	☐ _{97.}	☐ _{97.}	☐ _{97.}	☐ _{97.}

11. Pour le calcul des commissions, votre entreprise utilise-t-elle généralement :

- ☐_{1.} un montant correspondant à un **pourcentage des ventes brutes**.
Précisez ce pourcentage : ____ % (en moyenne)
- ☐_{2.} un montant correspondant à un **pourcentage du profit réalisé**.
Précisez ce pourcentage : ____ % (en moyenne)
- ☐_{3.} un montant correspondant à un **pourcentage du prix coûtant des travaux / valeur ajoutée**.
Précisez ce pourcentage : ____ % (en moyenne)
- ☐_{4.} un montant correspondant à un **pourcentage des ventes nettes**.
Précisez ce pourcentage : ____ % (en moyenne)

12. Quels sont les avantages sociaux et les autres bénéfices offerts à vos employés ?

- ☐_{01.} Aucuns avantages sociaux
- ☐_{02.} Assurance collective

13. Quels types de protection sont couverts par cette assurance collective ?

- ☐_{01.} Assurance médicaments
- ☐_{02.} Assurance vie
- ☐_{03.} Assurance soins dentaires
- ☐_{04.} Assurance invalidité courte durée
- ☐_{05.} Assurance invalidité longue durée
- ☐_{06.} Assurance pour les autres frais paramédicaux (ophtalmologiste, etc.)
- ☐_{99.} Autres, précisez : _____

- ☐_{03.} Fonds de pension et/ou REER collectifs

14. Veuillez préciser :

- _{1.} le % du salaire cotisable **par l'employé** : ____
- _{2.} le % du salaire cotisable **par l'employeur** : ____

- ☐_{04.} Journées de maladie monnayables

15. Veuillez en préciser le nombre : ____

- ☐_{08.} Journées de maladie non monnayables

15b. Veuillez en préciser le nombre : ____

- ☐_{05.} Horaires flexibles
- ☐_{06.} Services en milieu de travail (garderie, points de service bancaire, etc.)
- ☐_{07.} Stationnement payé par l'entreprise
- ☐_{98.} Autres, précisez : _____
- ☐_{99.} Ne sait pas

16. Indiquez le niveau d'importance que vous accordez à chacun des critères suivant lors du recrutement **de chacun des postes suivants ?**

... LORS DU RECRUTEMENT DES REPRÉSENTANTS, DES ESTIMATEURS, DES CHARGÉS DE PROJET/ CSR

	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important	Ne sait pas
● ₁ Le niveau de scolarité du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₂ L'expérience de travail du candidat à ce type de poste	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₃ L'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₄ Le bilinguisme du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₅ Les références du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₆ Les autres compétences professionnelles du candidat (p. ex. : la connaissance de logiciels, d'équipements spécifiques)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₇ Les autres compétences personnelles du candidat (p. ex. : entrent, sérieux, etc.)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉

... LORS DU RECRUTEMENT D'INFOGRAPHES / DE GRAPHISTES

	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important	Ne sait pas
● ₁ Le niveau de scolarité du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₂ L'expérience de travail du candidat à ce type de poste	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₃ L'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₄ Le bilinguisme du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₅ Les références du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₆ Les autres compétences professionnelles du candidat (p. ex. : la connaissance de logiciels, d'équipements spécifiques)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₇ Les autres compétences personnelles du candidat (p. ex. : entrent, sérieux, etc.)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉

... LORS DU RECRUTEMENT DE PRESSIERS, DES AIDES-PRESSIERS, DES ALIMENTEURS, DES MARGEURS, DES MONTEURS DE PLAQUES, ETC.)

	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important	Ne sait pas
● ₁ Le niveau de scolarité du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₂ L'expérience de travail du candidat à ce type de poste	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₃ L'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₄ Le bilinguisme du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₅ Les références du candidat	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₆ Les autres compétences professionnelles du candidat (p. ex. : la connaissance de logiciels, d'équipements spécifiques, participation à un PAMT)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉
● ₇ Les autres compétences personnelles du candidat (p. ex. : entrent, sérieux, etc.)	☐ ₁	☐ ₂	☐ ₃	☐ ₄	☐ ₉

... LORS DU RECRUTEMENT D'OPÉRATEURS EN FINITION RELIURE ET PROCÉDÉS COMPLÉMENTAIRES

	Pas du tout important	Peu important	Assez important	Très important	Ne sait pas
● ₁ . Le niveau de scolarité du candidat	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₂ . L'expérience de travail du candidat à ce type de poste	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₃ . L'expérience de travail du candidat dans le secteur des communications graphiques	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₄ . Le bilinguisme du candidat	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₅ . Les références du candidat	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₆ . Les autres compétences professionnelles du candidat (p. ex. : la connaissance de logiciels, d'équipements spécifiques, participation à un PAMT)	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}
● ₇ . Les autres compétences personnelles du candidat (p. ex. : entregent, sérieux, etc.)	☐ _{1.}	☐ _{2.}	☐ _{3.}	☐ _{4.}	☐ _{9.}

17. Cochez ci-après si vous désirez que le Comité sectoriel vous transmette :

- ☐₀₁. Une copie de l'étude salariale
- ☐₀₂. Une fiche personnalisée de comparaison de vos réponses à celles de l'ensemble de l'industrie

18. Ce(s) document(s) doit-il (doivent-ils) bien être adressé(s) à [nom de la personne contact et adresse de l'entreprise] ?

- ☐₀₁. Oui
- ☐₀₂. Non, précisez à qui adresser cet envoi : _____
(Ces nouvelles coordonnées pourront faire l'objet d'une vérification de la part du Comité sectoriel.)

LES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DES COMMUNICATIONS GRAPHIQUES ET DE ZINS BEAUCHESNE ET ASSOCIÉS VOUS REMERCIENT DE VOTRE COLLABORATION À CETTE ÉTUDE.

